



LA MÉTÉO: CIEL VARIABLE.
MINIMUM: -10°, MAXIMUM: -2°.
DEMAIN: NÉBULOSITÉ CROISSANTE. DÉTAILS PAGE A 2

À LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz

MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 673-2730

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

ALJOURD'HUI



• **LA MODE**
Noël est l'occasion rêvée pour se faire offrir l'accessoire, cet élément qui modifie de façon si spectaculaire la plus simple des tenues.
page D 1

• **PROVIGO**
Les 24 magasins corporatifs de la chaîne d'alimentation Provigo sont fermés par une grève consécutive au rejet des dernières offres patronales.
page A 2

• **ARGENTINE**
Le général Jorge Videla et l'amiral Emilio Massera sont condamnés à la réclusion à perpétuité pour violations des droits de l'homme lors de la lutte antiguérilla des années 70 en Argentine.
page D 18

• **ELENA BONNER**
Selon la famille de Mme Elena Bonner, les films publiés par l'URSS sur le prix Nobel Andreï Sakharov ne visent qu'à nuire au séjour dans l'Ouest de l'épouse du dissident.
page D 20

• **OPEP**
La décision de l'OPEP d'axer sa stratégie sur la défense de sa part du marché mondial plutôt que sur les soutiens de prix pourrait faire tomber le prix du baril à moins de \$20.
page C 1

• **NOBEL**
Deux cardiologues, un Américain et un Soviétique, colaurés du prix Nobel de la Paix, sauvent la vie d'un journaliste soviétique terrassé par une crise cardiaque à Oslo.
page E 5

Des logements sur les terrains de Canadair d'ici 10 à 15 ans

□ LA CUM SE DÉFEND DE PRÉVOIR LA FERMETURE DE L'AVIONNERIE

■ OTTAWA — Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a rendu public hier un document préparé par la Communauté ur-

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

baine de Montréal qui fait état d'une nouvelle vocation économique pour les ter-

rains où sont situées les installations de la société Canadair.

Le schéma d'aménagement de la CUM pour les 15 prochaines années prévoit en effet que la piste de l'aéroport de Canadair doit disparaître en priorité et que le terrain de l'usine pourra faire place à des unités de logement.

Selon M. Broadbent, ce plan, qui ne pré-

voit pas de relocalisation pour l'usine de Saint-Laurent, a été approuvé en novembre par la CUM. En début de soirée, hier, le président de la CUM, M. Pierre Desmarais II, a tenu à faire savoir par voie de communiqué que le schéma d'aménagement n'avait pas pour but de prévoir la fermeture de Canadair.

« Seule une partie du terrain a déjà fait

l'objet de propositions de la part de la municipalité de Saint-Laurent », affirme M. Desmarais. Ce schéma doit d'ailleurs être soumis pour consultation en janvier.

Pour sa part, le chef néo-démocrate a demandé au premier ministre Mulroney si le président de la CUM, M. Pierre Desmarais II, n'est pas en conflit d'intérêts dans

voir CANADAIR en A 2

Une pluie de pierres près de la carrière Miron

La quotidienne explosion de 16h30 hier à la carrière Miron a causé tout un émoi dans le quartier: des roches de toutes les tailles ont volé dans les airs pour retomber sur des maisons, des voitures, et même s'écraser à quelques pas des piétons. Aucun mort, aucun blessé. Mais c'est un miracle lorsque l'on voit l'étendue et l'ampleur des dégâts dans le quartier résidentiel jouxtant la carrière au nord. Au Relais Chevrolet, au coin de Papineau et Charland, plusieurs voitures ont été sérieusement endommagées, comme cette Chevette abimée par une roche que montre le gérant du service, Gaétan Loiseau. De nombreuses pierres ont traversé les toits des maisons pour atterrir dans des chambres, des salons, provoquant une grande peur chez les citoyens.
page A 3

photo Pierre Côté, LA PRESSE



Les magasins vont rester fermés le dimanche

■ Un jugement rendu hier concernant la Loi provinciale sur les heures d'affaires des établissements commerciaux va dissuader les marchands de la métropole de défier cette loi d'une façon

JOYCE NAPIER

régulière en restant ouverts le dimanche, ou encore de la contester devant les tribunaux.

Après avoir rendu son jugement, le juge Bruno Cyr de la Cour des sessions a imposé des amendes allant de \$200 à \$1000 à quelque 100 commerçants de la région de Montréal qui avaient défié cette loi et qui attendaient avec une certaine anxiété cet arrêt dans l'espoir que la question serait tranchée en leur faveur.

Ce ne sont que les commerces qui n'emploient que trois personnes ou moins, ou encore les dépanneurs, qui peuvent accueillir leur clientèle le jour du Seigneur ou les jours de fête. Les autres, lit-on dans la loi, doivent rester fermés le dimanche — même ceux qui ferment leur établissement le vendredi soir et le samedi pour observer le sabbat.

Cette loi, selon ceux qui l'attaquent, contestée à maintes reprises devant les tribunaux et défiée par les gros commerçants en particulier, imposerait aux contribuables, l'observance religieuse du dimanche et empêcherait les marchands de profiter d'un jour où la plupart des consommateurs ne travaillent pas et peuvent faire du shopping à leur guise.

Hier, le juge Cyr a tranché cette question en soulignant que l'objet de la loi est de protéger les petits commerçants sur lesquels les heures de fermeture non contrôlées des établissements commerciaux pourraient avoir des « répercussions économiques désastreuses ».

« Si le grand commerçant qui a fermé le samedi, ouvrirait ses portes le dimanche pour faire des affaires, il s'ensuivrait que les autres grands commerçants ouvriraient leurs portes, et le dimanche deviendrait une immense journée commerciale sans restriction aucune, une vaste foire dominicale », lit-on dans l'arrêt.

voir MAGASINS en A 2

LES PRESSIONS SUR QUÉBEC CONCERNANT LA LOI 109 Ottawa et Washington minimisent l'incident

■ Le Département d'Etat américain et le gouvernement du Canada ont minimisé hier la portée des « opinions » exprimées par le

MICHEL VASTEL
et **JEAN-FRANÇOIS LISÉE**

consul américain à Québec au secrétaire du Conseil exécutif, M. Louis Bernard.
« Les allégations faites dans l'édition dominicale de LA PRESSE, selon lesquelles le gou-

vernement américain aurait exercé des pressions sur le gouvernement du Québec pour surseoir à l'application des règlements relatifs à la loi sur le cinéma ne sont pas fondées », a tenu à indiquer hier l'ambassade américai-

L'industrie québécoise du cinéma est déçue

page A 5

ne. « À aucun moment, la possibilité d'un boycott des cinémas québécois n'a-t-elle été soulevée par le consul des États-Unis », a encore précisé le diplomate américain.

De son côté, le premier ministre Brian Mulroney a indiqué qu'il ne s'agissait que d'un « échange de points de vue » mais qu'il s'opposerait cependant à toute pression formelle.

« Il n'est pas anormal pour un diplomate de faire connaître le point de vue de son gouver-
voir INCIDENT en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées B 1 à B 6, C 6
Arts et spectacles
— Informations..... E 1 à E 4
— Horaires..... A 17, A 18
Décès, naissances, etc. B 5
Economie..... cahier C
Editorial..... A 6
Êtes-vous observateur?..... B 1
FEUILLETON
Maryse..... B 3
Horoscope..... B 2
Le monde..... D 18 à D 20
Mots croisés..... B 5
« Mot mystère »..... B 4
Quoi faire aujourd'hui..... A 17
Télévision..... E 1
Tribune libre..... A 7
Vivre aujourd'hui
— Mode..... D 1 à D 7
TABLEAU SPORTS
Bandes dessinées..... 12, 13
Mots croisés..... 16

Le comité pour la survie de l'est présente des requêtes urgentes à Ottawa et Québec

■ Fort de l'appui de politiciens fédéraux, provinciaux et municipaux de toutes tendances, le Comité pour la survie de l'est de Montréal a présenté hier après-

PIERRE VENNET

midit aux gouvernements d'Ottawa et Québec une série de requêtes urgentes visant à sauver les emplois de milliers de travailleurs de cette région.

Au gouvernement Mulroney, qui vient de former un comité ministériel pour s'occuper des problèmes économiques de la métropole, le Comité demande de déclarer

l'est de Montréal « zone désignée ». On espère ainsi favoriser l'implantation d'industries dans ce secteur de l'île où les fermetures appréhendées menacent de provoquer environ 5 000 pertes d'emplois d'ici à quelques mois. L'est de Montréal a déjà perdu 7 000 emplois permanents depuis 1982, alors qu'il ne s'en est créé que 1 400.

Du même souffle, le Comité pour la sur-

Un coup de pouce pour Montréal

la chronique d'Alain Dubuc, page C 1

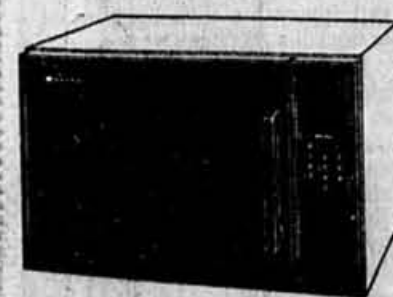
vie de l'est de Montréal exige que le gouvernement fédéral prenne les moyens pour geler la transaction entre Ultramar et Gulf Canada tant que Gaz Métropolitain n'aura pas eu le temps nécessaire pour soumissionner.

L'Assemblée nationale doit d'ailleurs être saisie, le 16 décembre, d'une motion d'urgence lui demandant de faire pression en ce sens sur les autorités fédérales.

Le nouveau gouvernement Bourassa est pour sa part invité à désigner le secteur « zone d'entreprise ». Le groupe veut aussi s'assurer que le mini-budget qui doit être présenté par les libéraux le 16 décembre contiendra des mesures fiscales de nature à attirer des investissements industriels dans la région, conformément aux promesses faites durant la campagne électorale.

Le comité désire également que le nouveau gouvernement québécois décrète que l'est de Montréal constitue son site privilégié pour l'implantation de Toyota au Qué-

voir COMITÉ en A 2



Supra
MICRO Vente
SPECIALS TOUTES MARQUES; TOUS MODELES... JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE!

MODÈLE EM-2502 359\$
PRIX RÉG. 419\$ SANYO

Les petits appareils au grand-grand CHOIX!

8390, ST-HUBERT 388-1122

5916, BELANGER 256-7571

INCIDENT

SUITE DE LA PAGE A 1

nement, a déclaré le Secrétaire d'État canadien, Joe Clark. Les diplomates canadiens font de même à l'étranger.

Le ministre des Communications, Marcel Masse, en a profité pour souligner l'importance des intérêts auxquels le Canada risque de s'opposer en affirmant sa souveraineté culturelle. « Il faut que la population canadienne soit bien informée des enjeux », d'où l'utilité du Livre vert qu'il se propose de publier d'ici le printemps. (Le rapport du groupe de travail sur l'industrie cinématographique au Canada sera incidemment rendu public ce matin à Ottawa et Marcel Masse promet qu'il brosera un bon tableau de la réalité.)

Le ministre responsable de la Culture souligne en outre la nécessité de « développer une approche canadienne » et il rappelle la tenue d'une conférence fédérale-provinciale en février sur le film et l'édition.

« Si les Québécois ont la volonté d'améliorer leur situation dans le secteur du film, a enfin promis le ministre fédéral, ils peuvent compter sur toute l'aide, l'appui et la collaboration du gouvernement fédéral. » M. Masse n'a cependant pas été surpris des réactions américaines au projet du Québec : « Plus les intérêts en jeu sont importants, plus la réaction est forte. »

Un responsable des affaires canadiennes au Département d'État à Washington a confirmé au correspondant de LA PRESSE que des contacts réguliers ont eu lieu entre responsables canadiens et américains au sujet de la loi québécoise sur le cinéma, « y compris au cours des dernières semaines ». Il affirme toutefois qu'aucune « démarche formelle » n'a été faite : « Nous

avons simplement exprimé notre inquiétude et avons cherché à mieux comprendre quels seraient les effets des règlements envisagés. »

Quant au consul des États-Unis à Québec, a poursuivi le même porte-parole à Washington, « je ne peux dire qu'il agissait conformément à nos instructions mais il l'a fait avec notre accord et nous en étions informés ». De source autorisée américaine, on indique encore que le Département d'État consultait régulièrement la Motion Picture Association — représentant les « majors » américains — mais on refuse de préciser si l'Association a réclamé une intervention du Département d'État.

Le Département d'État a enfin ajouté que la balle est maintenant dans le camp du gouvernement Bourassa : « L'administration américaine attend de voir comment le nouveau gouvernement va traiter la question. »

De son côté, l'ambassade américaine à Ottawa — qui constitue le véhicule normal pour toute communication officielle entre les deux pays — a précisé qu'il « y a deux ans, le gouvernement américain a formellement exprimé au ministère canadien des Affaires extérieures les inquiétudes que lui inspirent les aspects potentiellement discriminatoires de la loi sur le cinéma ». On précise en outre que d'autres gouvernements étrangers ont fait des représentations identiques.

Tant de source américaine que canadienne, on veut considérer que l'incident est clos et on déplore l'ampleur que le ministre québécois de la Culture, Gérard Godin, a voulu lui donner. Le dossier des industries culturelles a pris une importance considérable dans les négociations canado-américaines et on veut, tant à Ottawa qu'à Washington, éviter les excès de langage risquant d'aggraver les malentendus entre les deux pays.

COMITÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

bec et fasse tout en son pouvoir pour attirer ce fabriquant d'autos au Québec.

Un esprit de solidarité

Réunis à la Résidence Sainte-Marie, les représentants syndicaux du secteur ont obtenu l'appui de Jean-Claude Malépart, député libéral fédéral de Sainte-Marie, des députés provinciaux Louise Harel, réélue le 2 décembre sous la bannière péquiste dans Maisonneuve, et de son collègue Michel Laporte de Sainte-Marie, ainsi que de conseillers municipaux tant du Parti civique que du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Si les travailleurs, affiliés aux Métallos (FTQ), à la CSN ou à un syndicat indépendant, ont réussi à mettre de côté leurs divergences syndicales et accepté que Louis Laberge, le président de la FTQ, les représente au sein du comité consultatif formé la semaine dernière par le gouvernement Mulroney, les politiciens ont de leur côté vite emboîté le pas.

Le député libéral Malépart, par exemple, a déclaré que même si le fait d'appartenir à la

majorité ministérielle leur rend la protestation « publique » plus difficile, il savait que ses collègues conservateurs Carole Jacques, de Mercier, Edouard Desrosiers, d'Hochelega-Maisonneuve et Michel Gravel, de Gamelin, font « tout leur possible » au sein de leur caucus pour défendre les travailleurs de leur région et que personnellement, il n'a rien à leur reprocher dans ce dossier.

M. Malépart en a même surpris plusieurs en disant que si le gouvernement Mulroney venait de former un comité ministériel comprenant six ministres pour se pencher sur les problèmes de Montréal, il fallait lui faire confiance, au moins au départ, et ne pas le boudier.

M. Malépart, avec l'appui de ses collègues libéraux André Ouellet de Papineau, Carlo Rossi de Bourassa, Jacques Guilbault de Saint-Jacques, Lucie Pépin d'Ottremont, Marcel Prud'Homme de Saint-Denis et Raymond Garneau de Laval-des-Rapides, demande au ministre Michel Côté d'utiliser la Loi sur les investissements étrangers pour bloquer l'acquisition de la raffinerie Gulf de l'est de Montréal par une multinationale britannique.



C'est par une majorité de 73,4 p. cent que l'assemblée générale des syndiqués des 24 magasins corporatifs de la chaîne Provigo a opté hier soir pour la grève. photo Pierre Côté, LA PRESSE

Provigo: c'est la grève!

Les 24 magasins corporatifs de la chaîne d'alimentation Provigo sont fermés ce matin. Plus de 700 des 1200 employés syndiqués ont rejeté hier soir les dernières offres patronales dans une proportion de 73,4 p. cent et ont déclenché immédiatement la grève pour obtenir une convention collective plus généreuse.

LISA BINSSE

Réunis en assemblée générale au Palais du commerce, hier soir, les employés de Provigo — dont 60 p. cent sont à temps partiel — ont clairement indiqué leur mécontentement des offres patronales. L'employeur retourne au statu quo au chapitre de l'ancienneté et la sécurité d'emploi, mais tous les autres points majeurs du conflit — salaires, avantages sociaux, l'augmentation

d'une heure la semaine de travail, la durée du contrat, ouverture possible des magasins le dimanche, la désyndicalisation recherchée par Provigo des gérants de département — restent en suspens.

L'exécutif a recommandé le rejet des offres « inacceptables » déposées par Provigo, lors d'une ronde intensive de négociations devant le conciliateur Normand Gauthier, ainsi que le recours à la grève, en cette période la plus achalandée de l'année. Il y a dix jours, les syndiqués avaient accordé un mandat de grève à leur exécutif syndical dans une proportion de 88,8 p. cent. Le vote de rejet était le suivant : 520 contre les offres, 183 pour, cinq bulletins nuls pour un total de 708 votants.

Quatre magasins vendus

Provigo a vendu quatre de ses magasins ce dernier week-end,

ce qui affecte environ 500 employés. Ces transactions modifient tant le nombre des employés que celui des magasins touchés par l'arrêt de travail. Dans les quatre magasins vendus, la négociation se poursuivra magasin par magasin avec les nouveaux propriétaires. Ces employés ne suivront pas le mouvement de grève, mais il n'est pas exclu que les grévistes érigent des piquets de grève devant les autres magasins du géant de l'alimentation.

De fait, au lieu de paralyser 28 magasins corporatifs (des anciens Dominion), la grève n'en fermera que 24 et n'affecte pas les quelque 150 magasins sous licence de Provigo dans le Montréal métropolitain.

Le syndicat veut un contrat de travail semblable à celui qu'ont obtenu leurs camarades de Stein-

berg après deux jours de grève. Les 7500 employés de Steinberg sont membres du même syndicat et sont réputés avoir les meilleures conditions de travail dans le secteur de l'alimentation.

Côté salarial, le syndicat demande un montant forfaitaire de \$1300 pour chacune des deux premières années du contrat et une hausse de 4,5 p. cent pour la troisième et dernière année du contrat. Provigo a offert des montants forfaitaires de \$900 pour chacune des deux années d'un contrat de deux ans.

Le salaire moyen actuel des employés réguliers (40 p. cent) de Provigo est de \$450 par semaine pour 37 heures de travail. Les employés à temps partiel, qui travaillent moins d'heures, ont un salaire inférieur. Le contrat de travail est échu depuis le 17 septembre dernier.

Canadair: l'administration Drapeau se fait rassurante

Le débat sur l'avenir de Canadair a eu ses échos au conseil municipal de Montréal, hier soir, alors que les principaux porte-parole de l'adminis-

MARIANE FAVREAU

tration ont voulu se faire rassurants quant à l'avenir de l'avionnerie à son emplacement actuel.

Selon le maire Drapeau, « l'administration municipale fera tout pour conserver Canadair ». Il explique toutefois que c'est la municipalité de Saint-Laurent qui a décidé que « lorsque Canadair cessera ses opéra-

tions, dans 10-15 ans, que ce territoire soit domiciliaire ».

Que cette zone ne soit pas prévue « industrielle » au schéma d'aménagement de la CUM, « ce n'est pas un règlement de zonage, c'est une tendance », d'expliquer le maire. Et Saint-Laurent aura son mot à dire dans toute révision éventuelle du schéma.

Canadair donne du travail à 5000 personnes dans la région, et la piste d'essai est essentielle à l'avionnerie, assure le chef du RCM. Il veut savoir si l'administration va recommander des amendements au schéma d'aménagement dans le contexte de la vente de l'avionnerie.

La réponse du vice-président de l'exécutif, Pierre Lorange, qui est par ailleurs président de la commission d'aménagement de la CUM (responsable du schéma d'aménagement), l'a laissé sur son appétit : « Si c'est dans l'intérêt de conserver Canadair, la commission fera toutes les démarches appropriées. »

Le président de l'exécutif, M. Yvon Lamarre, est venu à la rescousse en assurant que « Canadair est pour rester, selon la réponse du ministre aux Communes ».

Le RCM s'est fait insistant sur cette question, d'autant plus

que le schéma d'aménagement de la CUM vient tout juste d'être adopté. « Un schéma d'aménagement, ce n'est pas coulé dans le béton, de dire cependant M. Lorange, ce n'est qu'une perspective d'avenir, une intention d'aménagement. Si le schéma n'est pas approprié pour protéger les emplois, on fera les recommandations requises. »

Tout en affirmant que l'administration montréalaise est favorable au maintien de cette entreprise sur l'île, il assure que, « pour les besoins de la cause, la version finale du schéma sera modifiée ».

CANADAIR

SUITE DE LA PAGE A 1

ce dossier. M. DesMarais sera la semaine prochaine le nouveau président du conseil d'administration de Canadair.

En chambre, M. Mulroney a dit qu'il n'était pas au courant du document de la CUM. Pour rassurer le NPD, le premier ministre a dit que le gouvernement était propriétaire des terrains de Canadair et qu'Ottawa n'avait pas l'intention de démanteler l'entreprise. « La Couronne va garder ces terrains », a affirmé M. Mulroney.

Il a souligné qu'un organisme municipal, aussi puissant soit-il, ne peut dicter une ligne de conduite au gouvernement fédéral.

Cette réponse n'a pas satisfait M. Ed Broadbent. En conférence

de presse, ce dernier a dit qu'il avait des inquiétudes face à l'avenir de l'industrie aérospatiale canadienne.

« La semaine dernière, le gouvernement du Canada a vendu De Havilland, c'est possible qu'il veuille détruire Canadair dans le futur », a-t-il dit.

D'après le NPD, deux ministères fédéraux sont au courant des projets de la CUM pour Canadair, soit le ministère des Travaux publics et celui des Transports. Le prix des terrains de Canadair auraient même été fixés à \$6,4 millions, selon M. Broadbent, une évaluation qui n'a pu être établie, ajoute-t-il, sans la participation du ministère des Travaux publics.

M. Desmarais démissionnera de son poste de président de la CUM la semaine prochaine. M.

Broadbent estime que le nouveau président de Canadair est en conflit d'intérêts et il se demande quel avenir il compte assurer à l'entreprise compte tenu du plan de développement de la CUM.

Quant à l'avenir de Canadair, M. DesMarais laisse entendre dans son communiqué que des décisions seront prises bientôt, mais il n'en précise ni la nature, ni les délais.

De son côté, le Parti libéral a concentré ses questions hier sur la vente de De Havilland. Robert Kaplan croit que le président du Conseil du trésor, Robert de Cotret, a induit la Chambre en erreur quand il a dit la semaine dernière que les pertes de De Havilland en 1986 atteindraient \$200 millions.

Ce déficit, pour le ministre de Cotret, est une autre des bonnes

raisons qui expliquent la vente de cette entreprise au secteur privé.

Or, selon M. Kaplan, le prospectus préparé par les courtiers Burns Fry évalue le déficit de la société aéronautique torontoise à \$14 millions l'an prochain.

M. de Cotret a reconnu le chiffre comme étant exact mais il a dit que le gouvernement devra injecter aussi \$175 millions pour le développement de l'avion Dash-8, ce qui en bout de ligne approche les \$200 millions, a-t-il ajouté.

L'achat du constructeur d'avions de Toronto par le géant américain Boeing continue de susciter beaucoup de passion dans les médias anglophones de la Ville-Real. On y estime que De Havilland a été cédée pour une bouchée de pain.

MAGASINS

SUITE DE LA PAGE A 1

Le juge Cyr avait été saisi de cette affaire lorsque le magasin Da Giovanni Raccuglia fruits et légumes, au 12251 boulevard Laurentien, est resté ouvert le dimanche 23 septembre 1984, alors qu'il avait à son emploi plus de trois personnes.

Devant le tribunal, Da Giovanni avait demandé, sans succès, que soit déclarée inconstitutionnelle une partie de la loi provinciale sur les heures d'ouverture des établissements de vente au détail, notamment l'article qui stipule que le dimanche n'est pas un jour pour faire du commerce.

Le détaillant avait souligné que cette loi provinciale empiète sur la Charte canadienne des droits et libertés qui garantit à chacun la « liberté de conscience et de religion ».

Mais dans son arrêt, le juge Cyr s'est interrogé sur la « qualité » du détaillant en soulignant

qu'un commerce comme celui-ci ne peut ni avoir une conscience, ni des croyances religieuses et ne peut donc contester cette loi pour des motifs religieux.

La loi sur les heures d'ouverture peut d'une part avoir un but religieux, de continuer le juge, mais d'autre part, son objet peut être purement profane si on considère le dimanche un jour de repos pour tous « où l'accent est mis sur la détente plutôt que sur la religion ».

De son côté, la Cour suprême du Canada, en avril dernier, avait déclaré inopérante et inconstitutionnelle le Lord's Day Act, la loi fédérale concernant l'observance du dimanche promulguée en 1907, en faisant valoir qu'elle empiétait sur la liberté de conscience et de religion garantie par la Charte.

Cette loi, qui avait comme objet principal de rendre obligatoire l'observance du dimanche, était en effet inspirée par une loi antérieure qui visait à empêcher la « profanation du jour du Seigneur », de continuer le juge.

La loi provinciale sur les heures d'affaires, elle, s'inspire d'une toute autre philosophie.

L'objectif du gouvernement, lors de l'adoption de la loi en 1984, était de faire profiter au maximum les petites et moyennes entreprises du commerce qui se fait au Québec. Un front commun pour l'adoption de cette loi regroupait une cinquantaine d'associations et d'organismes, qui représentaient des consommateurs, des syndicats de travailleurs et des commerçants.

Tout ce monde avait alors souligné qu'au Québec 50 000 établissements commerciaux dans le domaine de la vente au détail emploient 350 000 personnes, soit 18 p. cent des travailleurs de la province, qui se partagent une masse salariale de \$3 milliards. Les ventes au détail se chiffrent à \$30 milliards, soit environ 68 p. cent du commerce de détail qui se fait par les petits commerçants. La loi, avait-on conclu, aurait comme but de protéger ces petites entreprises.

« Toutes les circonstances qui ont entouré l'adoption de la loi emportent notre conviction que son objet est laïque et n'a nullement pour objet d'imposer pour des motifs religieux, l'observance religieuse du dimanche », de conclure le juge Cyr.

Quant aux marchands qui restent fermés le samedi pour observer le sabbat et qui doivent rester fermés le dimanche pour se conformer à la loi, le juge Cyr affirme que « la pratique religieuse est libre, gracieuse; les obligations de nature pécuniaire qu'elles implique ne sont pas nécessairement compensables ».

On sait que Da Giovanni aurait l'intention d'en appeler de la décision du juge Cyr.

Le mois dernier, dans un autre jugement, la Cour supérieure avait enjoint la chaîne Super Carnaval, qui avait, elle aussi, défilé la loi, de garder ses magasins fermés le dimanche. L'injonction avait été demandée avec une belle unanimité par les concurrents de Super Carnaval.

DEMAIN

dans LA PRESSE

DES LIVRES SOUS LE SAPIN: Des livres d'art consacrés à la cuisine et à la gastronomie, voilà qui dépanne bien quand on veut faire cadeau à un ami ou à un parent. Mais il est aussi de ces livres d'usage courant, pour petit comme pour grand budget, qui ne donnent pas leur place. Selon Françoise Kayler, le recueil de recettes reprend de l'essor grâce à la vogue grandissante des fours à micro-ondes. Dans le cahier « Alimentation ».

NOËL EN PETIT: Il y a des années où l'on préfère mettre la pédale douce, où l'on a envie de fêter Noël en petit, pour que la fête ne coûte pas les yeux de la tête. Jeanne Desrochers nous propose quelques trucs pour que l'on puisse célébrer Noël en petit sans pour autant que cela devienne un petit Noël. Dans le cahier « Consommation ».

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 552 à quatre chiffres 5439

LA MÉTÉO

Mardi 10 décembre 1985
Aujourd'hui: Min. -10° Max. -2°
Ciel variable

DEMAIN: NÉBULOSITÉ CROISSANTE

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-15	-7	Ciel va. nei.
Outaouais	-12	-4	Ciel va.
Laurentides	-12	-4	Ciel va.
Contons de l'Est	-10	-2	Ciel va.
Mauricie	-12	-6	Nuag. neige
Québec	-12	-4	Ens. nuag.
La-Saint-Jean	-12	-6	Nuag. neige
Émouville	-10	-3	Ciel va. nei.
Gaspésie	-10	-3	Vents ouest
Bas-Caraïbe	-14	-4	Ciel va.
Sept-Îles	-14	-4	Ciel va.

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	1	3	N.-Orléans	9	10
Buffalo	1	7	Pittsburgh	-2	6
Chicago	-7	4	S. Francisco	5	13
Miami	16	26	Washington	2	11
New York	4	8	Dallas	13	19

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	2	7	Madrid	5	10
Athènes	2	7	Moscou	-16	-5
Acapulco	22	31	Mexico	8	23
Berlin	3	5	Oslo	-17	-11
Bruxelles	0	10	Paris	8	10
Buenos Aires	19	23	Rome	9	12
Copenhague	-2	0	Séoul	-11	-6
Genève	2	8	Stockholm	-20	-8
Hong Kong	1	17	Tokyo	6	13
Le Caire	10	23	Trinidad	22	30
Lisbonne	9	19	Vienne	2	5
Londres	5	8			

POUR \$30 MILLIONS D'HÉROÏNE CONFISQUÉE À MIRABEL

23 kg de cocaïne saisis grâce à une clef oubliée

La présence suspecte d'une clef dans la serrure d'un coffre de voiture a conduit à la découverte de 23 kilos de cocaïne d'une valeur marchande de \$20 millions. Il s'agit de la plus importante saisie du genre dans l'histoire de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

ANDRÉ CÉDILOT

Un homme de 24 ans, originaire de la Colombie, est détenu en rapport avec cette affaire. Il devrait comparaître en Cour des sessions aujourd'hui. Une jeune femme a pour sa part été relâchée après avoir été longuement interrogée au bureau de la section des stupéfiants, rue Bonsecours.

Le jeune couple avait été arrêté dimanche matin, après qu'un citoyen eut été attiré par une clef qui pendait à l'arrière d'une voiture stationnée dans le garage souterrain d'une tour d'habitation située au 950 rue Lincoln, dans le sud-ouest de la métropole.

Poussant plus loin sa curiosité, l'homme a ouvert le coffre et découvert l'importante quantité de pou-

dre blanche dans deux sacs de sportifs. Il a immédiatement donné l'alerte à la police de la CUM, qui se refuse pour l'instant à fournir plus de détails, afin de ne pas nuire à l'enquête.

Héroïne à Mirabel

Fait sans précédent dans les annales de Douanes et Accise Canada, les douaniers ont par ailleurs confisqué pour quelque \$30 millions d'héroïne lors de cinq différentes saisies à l'aéroport de Mirabel, durant la semaine du 26 novembre au 2 décembre. Au moins douze personnes ont jusqu'à maintenant été arrêtées en rapport avec ces importantes découvertes.

L'arrestation d'un touriste belge qui s'appretait à passer 3,6 kg d'héroïne presque pure dans une valise à double fond a notamment permis d'écrouer cinq autres trafiquants d'envergure internationale à Zurich, en Suisse. La drogue a une valeur de \$18 millions sur le marché noir.

L'important stock d'héroïne, a-t-on appris hier, à l'enquête sur cautionnement du Belge Armand Che-

trit, était vraisemblablement destiné au marché américain. Chetrit, 49 ans, aurait agi pour le compte d'une filière israélienne. Il serait passé à Amsterdam et Zurich, avant d'entrer à Montréal. On a aussi découvert 1,5 kg d'héroïne dans une chambre d'hôtel, à Zurich.

Le lendemain, les douaniers de Mirabel frappaient à nouveau dans le mille, en fouillant un jeune couple de Montréalais qui revenait de Rome. On a alors trouvé 1,5 kg d'héroïne évalué à quelque \$8 millions. Une partie de la drogue était dissimulée dans un sac de voyage et l'autre, dans les sous-vêtements de la jeune femme.

Deux hommes d'origine italienne ont par la suite été appréhendés par les policiers de la GRC en rapport avec cette affaire. L'enquête se poursuit.

Laboratoire de speeds

De plus, dans la nuit d'hier, la GRC a démantelé, un laboratoire dans lequel on s'appretait à fabriquer \$350 000 de métamphétamines, mieux connus sous le nom de « speeds ». « L'usine », qui était do-

tée d'un équipement très moderne, était installée dans un luxueux chalet de Sainte-Adèle.

Un Américain et un ressortissant égyptien ont été mis en accusation au Palais de justice de Saint-Jérôme. Il s'agit d'Alvin jr Haskett, 33 ans, de Newport Beach, en Californie, et de Favez Sabhi Tadros, 39 ans, de Montréal. Le juge Roger Lagarde, de la Cour des sessions, a fixé leur enquête avant cautionnement à jeudi.

Il y avait quelques jours seulement que les agents fédéraux suivaient les allées et venues des deux hommes. Ceux-ci se déplaçaient à bord de voitures portant des plaques minéralogiques des États de la Californie et de l'Orégon. Quant au chalet, situé sur la rue des Péréroles, il avait été loué jusqu'à la fin avril par l'un des prévenus.

Outre les nombreux équipements de laboratoire, on a trouvé sur place 100 livres d'éphédrine, principal produit dont on se sert pour fabriquer les amphétamines. C'est la première fois qu'on trouve un tel composant chimique dans un laboratoire clandestin québécois; les trafiquants locaux utilisent généralement du P2P.



Patrick tient dans ses mains la roche qui s'est écrasée sur son lit après avoir traversé le toit de la maison. Le petit garçon et son frère jouaient dans la chambre au moment où cela s'est produit. photo Pierre McCANN, LA PRESSE

Pluie de pierres près de la carrière Miron

Les gens qui habitent au nord de la carrière Miron ont eu très peur hier, quelques secondes après l'explosion quotidienne de 16h30: d'énormes roches ont jalli de la carrière et sont allées s'écraser dans un quartier résidentiel, sur des maisons, des autos. On ne déplore ni mort ni blessé, ce qui est « miraculeux » quand on constate l'ampleur des dégâts.

MADELEINE BERTHAULT

Ainsi, une roche de quatre livres et demi est passée au travers du toit du 9473 Hamelin, pour tomber sur le lit d'un petit garçon de 7 ans qui jouait alors dans la chambre avec son frère et un ami. La petite fille de 6 ans faisait ses devoirs dans la cuisine à côté en compagnie de sa mère. Chez les Marois hier soir, les parents étaient inquiets et les enfants avaient bien du mal à s'endormir même si leur mère les avait couchés tous les trois dans le lit des parents.

Chez les Franco, au 9461 Hamelin, c'est dans le salon que plusieurs roches de 8 à 10 livres ont fait d'énormes dégâts, brisant la bibliothèque et le système de son. Le père, la mère et les deux enfants de deux et trois ans s'appretaient alors à s'installer dans le salon... « On a été chanceux », confie André Franco.

Chez M. et Mme Giuseppe Piedimonte, 9474 Hamelin, un énorme pavé qui s'est fracassé sur un balcon, a brisé le béton d'une épaisseur de huit pouces, tordu les tiges de métal et fait des dégâts dans la chambre froide située au-dessous. La porte arrière, en aluminium, a été croquée. Et les occupants ont eu peur. « On remercie le ciel qu'il n'y ait pas de mort ni de blessé, mais ça fait mal de voir nos biens ainsi détruits », a con-

fié Mme Piedimonte, encore remuée par les événements.

Au Relais Chevrolet, concessionnaire de voitures qui fait le coin de Papineau et Charland, les mécaniciens et les ouvriers des ateliers ont eu eux aussi très peur, alors que de nombreuses roches ont atterri sur le toit et ont tordu la tôle du plafond des ateliers. Les toits à cet endroit ont un pied d'épaisseur. De plus, un certain nombre de voitures qui se trouvaient dans le stationnement ont été endommagées dont trois ont plus l'air de voitures gravement accidentées que de voitures neuves.

Des gens qui descendaient d'un autobus sur Papineau, au nord-ouest de la carrière, ont pensé mourir lorsqu'ils ont vu

une pluie de pierres s'abattre à quelques pas d'eux.

Tous les gens du quartier affirmaient hier que le « boum » n'avait jamais été aussi fort et puissant. Ils sont habitués aux explosions quotidiennes de la carrière Miron: le matin à 11h30 et l'après-midi à 16h30. « Tout branle dans les maisons et les commerces ». Même le poste de police et la caserne des pompiers, situés à l'intersection de Saint-Michel et Jarry, vibrent.

Les citoyens sont déjà « écoeurés » depuis un bout de temps, mais là « ça dépasse les bornes ». Dans chaque maison touchée, on ne peut s'empêcher d'imaginer le pire: que ces lourdes pierres auraient pu frapper quelqu'un.

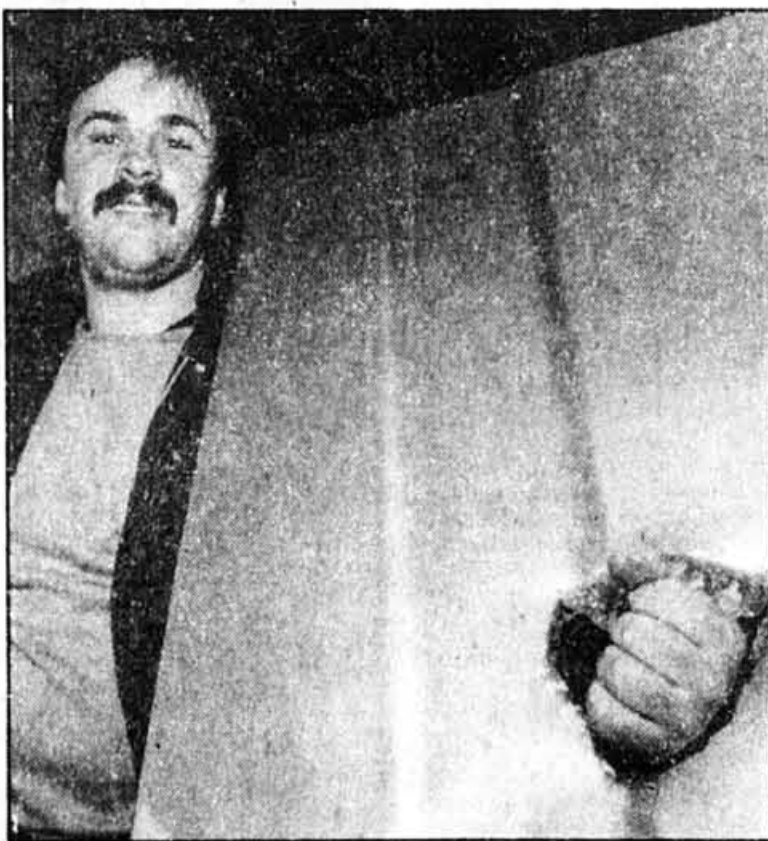


photo Pierre McCANN, LA PRESSE
André Franco a eu peur pour ses enfants qui s'appretaient à aller dans le salon au moment où de grosses pierres ont traversé le plafond pour aboutir sur la bibliothèque.

La voiture d'Alain Bélanger, employé de Relais Chevrolet, était stationnée dehors. Une pierre a traversé le capot. photo Pierre CÔTÉ, LA PRESSE

Trois nouvelles affaires de meurtre

La police de la CUM a trois nouvelles affaires de meurtre à résoudre depuis hier. Au moins deux, croit-on, pourraient être reliées au trafic de la drogue.

Vers 5 h du matin, hier, un inconnu armé d'un revolver a fait feu en direction de deux clients du restaurant Beaux Visages, au 2140 rue de la Montagne, dans le centre-ville. Les deux hommes ont été touchés à la tête; l'un est mort sur le coup, tandis que l'autre était blessé légèrement.

Une demi-douzaine de personnes se trouvaient dans le restaurant au moment du tragique événement. Hier soir, la police n'avait pas encore dévoilé l'identité de la victime. Il s'agit d'un homme d'une trentaine d'années, connu dans les milieux judiciaires. Il était manifestement la cible première de l'assassin.

Le blessé, Larry McGillin, 33 ans, domicilié à LaSalle, a obtenu son congé de l'Hôpital général de Montréal en début d'après-midi.

Selon les premiers résultats de l'enquête, il pourrait s'agir d'un règlement de comptes concernant une affaire de drogues. L'enquête se poursuit.

Un cadavre dans la voiture

Un « pégrin » de l'Est de la ville qui avait la réputation de tremper dans le trafic des narcotiques a lui aussi été trouvé mort d'une balle dans la tête, dans un petit chemin désert, aux confins du boulevard Maurice-Duplessis, dans le quartier Rivière-des-Prairies. La victime gisait dans une voiture sport.

C'est un employé de la station d'épuration des eaux de la CUM qui a découvert le corps, vers 10 h 30.

D'après les policiers, l'assassinat aurait été commis dans la nuit de vendredi à samedi, puisqu'il n'y avait pas trace de neige sous la voiture. On a aussi trouvé sur la banquette arrière des paquets enveloppés dans des emballages de Noël, ce qui laisse supposer que la victime venait de magasiner.

Un peu plus tôt dans la matinée, à Lachine, des ouvriers du Canadien National ont trouvé le cadavre nu et mutilé d'une femme d'une vingtaine d'années.

Les policiers ont noté deux petites plaies dans le dos de la victime, ce qui laisse croire qu'elle a été tuée par balles ou qu'elle a été poignardée. L'autopsie devrait être pratiquée aujourd'hui.

Tout indique qu'elle gisait à cet endroit depuis au moins une semaine. La partie inférieure du corps a, de toute évidence, été déchiquetée par des chiens errants. Un pantalon et un chemisier à carreaux ont été trouvés tout près. L'enquête est menée par les sergents-détectives Guy Gelderblom et Michel Rousseau, de la section des homicides.

L'homme découvert assassiné au volant de sa voiture dans le quartier Rivière-des-Prairies. photo Réal ST-JEAN, LA PRESSE



La préparation du sommet francophone avance à grands pas

■ PARIS — Le sommet francophone avance à grands pas indique-t-on en début de semaine à Paris où doit se tenir samedi matin la réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères des pays participants, a-t-on appris de sources sûres au ministère français des Relations extérieures.

JEAN-PAUL BURY de la Presse canadienne

Le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas a en effet adressé une lettre d'invitation à ses collègues des pays francophones en indiquant que les travaux des représentants personnels d'une dizaine de chefs d'Etats et de gouvernements qui se poursuivent depuis plusieurs mois déjà, à Paris, sous la conduite de l'ambassadeur de France Jacques Lepretre étaient bien avancés et qu'il était donc maintenant souhaitable que les ministres se rencontrent samedi prochain pour vérifier s'il y avait accord sur l'ordre du jour et pour achever de préparer le sommet au meilleur niveau. C'est aussi lors de cette réunion des ministres, samedi matin, au centre des conférences de l'avenue Kléber, à Paris, que devait être fixée la date du sommet, sans doute durant les derniers jours de janvier ou la première semaine de février.

Pour la préparation de cette

réunion ministérielle, l'ambassadeur du Canada Lucien Bouchard, chargé de représenter personnellement le premier ministre Brian Mulroney, était attendu dès ce hier après-midi à Ottawa. Il sera de retour à Paris vendredi. Du côté québécois, à la délégation générale rue Pergolèse, on reste toutefois dans l'expectative et l'actuel délégué général intérimaire, Claude Roquet, faute de l'arrivée à temps du nouveau ministre des Relations internationales pourrait cette fois encore représenter le Québec.

La réunion ministérielle a également été fixée à ce samedi pour des raisons de calendrier. Un important sommet franco-africain, auquel participent plusieurs chefs d'Etats et de gouvernements de l'Afrique francophone, accompagnés de leurs chefs de diplomatie, s'achève en effet vendredi après-midi et plusieurs autres ministres des pays francophones, dont Mme Monique Vézina, doivent passer en fin de semaine par Paris avant de se rendre à Dakar au Sénégal, où s'ouvre lundi prochain la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique, au cours de laquelle doit être élu le nouveau secrétaire général de l'organisation. La France pour sa part confirme son intention de présenter la candidature de M. George Fillioud, actuel ministre français de la Communication.

Clair renonce au recomptage

■ DRUMMONDVILLE (PC) — Après y avoir réfléchi, le ministre Michel Clair, défait aux élections du 2 décembre, ne demandera pas de recomptage en justice et s'avoue vaincu par le candidat libéral Jean-Guy St-Roch.

En conférence de presse hier matin, M. Clair, après avoir félicité de sa victoire son adversaire, a donné les principales raisons pour lesquelles il ne portait pas sa défaite en justice.

Il a dit ne pas vouloir donner l'impression de s'accrocher au pouvoir. De plus, il ne croit pas qu'un recomptage, même si des irrégularités étaient découvertes, puisse transformer la majorité de 102 de son adversaire en ren-

versement de situation en sa faveur. Sans compter que les deux semaines consacrées au dépouillement judiciaire du scrutin et les sommes qui y seraient affectées (estimées à \$4,000 ou \$5,000) ne justifient pas les faibles chances d'une victoire possible.

M. Clair se dit prêt à rencontrer le nouveau député pour lui faire état des dossiers en cours dans le comté, mais ne lui remettra aucun document écrit. « Je lui ferai un rapport verbal des dossiers les plus importants, comme l'assainissement de l'eau, la promotion touristique et autres ». M. Clair considère que les 8.000 dossiers montés par lui-même et son bureau pendant ses neuf années comme député de Drummond sont de nature confidentielle.

Libre-échange: Mulroney atténue les propos attribués à Robert Bourassa

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est désireux de connaître la position du premier ministre désigné du Québec, Robert Bourassa, sur le libre-échange avec les États-Unis.

Hier aux Communes, le premier ministre Mulroney a soutenu que M. Bourassa n'avait pas condamné le libre-échange avec autant de vigueur que veulent le faire croire les libéraux fédéraux.

« Sa déclaration est beaucoup plus nuancée », a répliqué M. Mulroney au député de Saint-Maurice, Jean Chrétien.

Citant l'entrevue publiée par le New York Times vendredi, M. Chrétien a soutenu que M. Bourassa avait affirmé que les pourparlers sur le libre-échange « vont mener nécessairement à une union douanière et éventuellement à une union monétaire, ce qui veut dire que le Canada va perdre sa liberté de mouvement ».

Selon le journal américain, M. Bourassa a souligné les risques d'assimilation du Canada par son voisin du sud si Ottawa s'engage dans le libre-échange. « Il y a une dynamique interne dans le processus d'intégration. Si nous déclenchons le processus d'intégration économique, il sera difficile de l'arrêter », cite le New York Times.

Hier, M. Mulroney a soutenu que le fédéral entendait « obtenir les explications qui s'imposent » quant aux déclarations de M. Bourassa.

Après David Peterson, de l'Ontario, M. Bourassa serait le second premier ministre provincial à prendre d'aussi sérieuses distances avec le projet fédéral de libéralisation du commerce avec les États-Unis.

M. Mulroney a aussi indiqué « qu'il lui ferait plaisir de rencontrer le nouveau premier ministre du Québec », notamment sur cette question du libre-échange.

LA LANGUE ET LA CONSTITUTION

La SSJB sert une mise en garde à Bourassa

■ « Le gouvernement libéral de Robert Bourassa doit être conscient que toute compromission de sa part sur la question constitutionnelle ou linguistique entraînera une opposition vigoureuse et structurée, au premier rang de laquelle se retrouvera la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ».

PIERRE VENNET

Par ailleurs, la SSJB, par la voix de son président, M. Jean-Marie Cossette, n'a pas perdu tout espoir que le Parti québécois puisse redevenir le véhicule des aspirations indépendantistes.

C'est pourquoi, la SSJB, dans une déclaration qu'elle vient de rendre publique, estime que la perte du pouvoir par le PQ aura, à long terme, des effets salutaires et bénéfiques pour la cause nationale en ce qu'elle forcera le parti à se remettre en question et à revoir les fondements de son action.

En attendant, la société nationale a pris, avec les centrales syndicales et d'autres mouve-

ments populaires, la tête d'une coalition visant à empêcher le gouvernement Bourassa de signer l'adhésion du Québec à la nouvelle constitution canadienne. De même, on veut mobiliser la population contre tout assouplissement à la loi 101.

En ce qui a trait à la tentative électorale du Parti indépendantiste, à laquelle a été identifié son ancien président, Gilles Rhéaume, la SSJB, par l'intermédiaire de son président actuel, Jean-Marie Cossette, estime que les résultats obtenus par le P1 démontrent clairement que l'entreprise, « bien que sensée et audacieuse, était pour le moins hasardeuse et prématurée ».

La SSJB considère que ce parti n'a pas eu le temps de mettre sur pied une solide organisation et de recueillir les fonds nécessaires pour mener une lutte efficace et significative.

« Résultat, les électeurs indépendantistes qui ont voulu protester contre la nouvelle orientation du Parti québécois ont choisi, en grande majorité, à tort ou à raison, de s'abstenir de voter ».

Michel Côté favorise une aide fédérale à Pétromont

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral se doit d'assurer l'avenir de la pétrochimie au Québec et par conséquent de Pétromont à Montréal, a soutenu hier le ministre de la Consommation, M. Michel Côté.

À l'issue d'une rencontre qu'il a eue hier matin avec le président de Pétromont, M. John Dinsmore, M. Côté a déclaré sans ambages, selon lui, « Pétromont doit être sauvé ».

« Dans mon esprit, le gouvernement canadien doit s'assurer de l'avenir de la pétrochimie au Québec. La façon toutefois reste à définir », a souligné le ministre, en refusant cependant d'engager par là le cabinet.

« Et quand je parle de pétrochimie, je parle de Pétromont », a-t-il ajouté.

Selon M. Côté, il est « prématuré » d'affirmer qu'Ottawa sera en mesure de donner sa réponse au gouvernement québécois avant le 15 décembre.

Pour M. Dinsmore, le 15 décembre est trop tôt pour espérer une réponse fédérale. « Il ne reste que trois semaines avant la fin de

l'année, mais je ne m'attends pas à une réponse fédérale dans les prochains jours », a précisé le pdg de Pétromont.

S'il voulait interrompre son aide financière en mars, le gouvernement québécois devrait en aviser Pétromont le 15. Jusqu'ici, Québec attend la réponse d'Ottawa à sa dernière proposition. La province éprouerait les déficits (\$50 millions prévus l'an prochain) si le fédéral subventionnait les coûts de transport excédentaires pour le pétrole brut qu'a à subir Pétromont face à ses concurrents ontariens. Cette subvention fédérale d'environ \$15 millions par an devrait être maintenue pour environ trois ans, le temps qu'on amène un pipeline pour desservir l'entreprise montréalaise.

MM. Dinsmore et Côté s'entendent sur un point toutefois : même si le premier ministre désigné Robert Bourassa a subi une raclée électorale dans Varennes, où se trouvent le gros des 350 travailleurs de Pétromont, le gouvernement du Québec devrait rester loin des rancœurs politiques.



Michel Côté, ministre fédéral de la Consommation

En revanche, le député conservateur de Verchères, M. Marcel Danis, ne cache pas que la défaite de M. Bourassa dans Bertrand est souvent évoquée dans le comté.

« Cela demeure une donnée du dossier », ajoute-t-il, ne croyant pas cependant que M. Bourassa puisse garder rancœur aux électeurs de Bertrand.

M. Danis espère qu'avant la fin de l'année, Ottawa annoncera « au moins une déclaration de principe » dans ce dossier.

Selon lui, il reste à savoir si le nouveau gouvernement québécois endossera la dernière proposition faite, en campagne électorale, par le ministre sortant de l'Industrie, M. Rodrigue Biron.

Pour M. Dinsmore, la création d'un comité ministériel sur le développement de Montréal est trop récente pour qu'on sache si elle accélérera le dossier de Pétromont. Le mandat du comité « n'est pas encore clair, cela manque d'encadrement », a-t-il dit, en ajoutant que « Pétromont sera, on l'espère, un dossier prioritaire de ce comité ».

Reconnus coupables d'avoir fomenté la haine des Noirs

■ TORONTO (PC) — Le juge Edward Wren a trouvé deux Torontois coupables, hier, d'avoir fomenté la haine des Noirs dans le bulletin du Parti nationaliste du Canada.

L'un d'eux, Donald Andrews, est le fondateur et le chef du parti. L'autre, Robt Smith, en est le secrétaire.

La sentence sera prononcée vendredi. La peine maximale est de deux ans de prison.

Pour le juge Wren, les écrits de Smith et Andrews dans Nationalist Report « non seulement montrent de la haine, mais de la haine à un degré incroyable ».

« Les Noirs sont identifiés (dans les écrits), signale le juge,

comme une race inférieure, de faible intelligence, malpropre, profitant de notre système d'aide sociale.

« Paradoxalement, et il y a plusieurs paradoxes du genre dans ces ordures, ils enlèvent des emplois aux Blancs.

« Le message est qu'ils constituent une menace à l'économie, à la culture, à la sécurité et à l'existence même de la race blanche. Il incomberait alors à la race blanche de faire cesser l'immigration, particulièrement des Noirs, de même que des Africains et des Asiatiques de différentes couleurs, et de les rapatrier, par force peut-on conclure logiquement, dans leurs endroits d'origine ».

NUMEROS LOTS		Numéros non-décomposables:	
826301	250 000\$	316382	859850
26301	2 500\$		25 000\$
6301	250\$		
301	50\$	26484	4484
01	10\$	2 500\$	250\$
			093
			50\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le Village de Noël

Magasinez dans une ambiance de Fête au Village

300 maisons remplies d'idées-cadeaux pour toute la famille

1000 personnages en costumes fantaisistes

Chorales, danseurs, mimes, jongleurs, musiciens...

10 AU 22 DÉCEMBRE VÉLODROME OLYMPIQUE 9H À 21H

Le lieu magique pour faire ses achats du Temps des Fêtes

Garderie gratuite (2-10 ans) 14h et 18h: défilé de mode, danses folkloriques et chorales.

Adultes: 6\$ Âge d'or: 5\$ Étudiants: 3,50 \$ Enfants jusqu'à 10 ans (accompagnés): gratuit

L'attitude de Québec déçoit l'industrie du cinéma

La réaction d'ensemble de l'industrie québécoise du cinéma en est une de déception devant le refus de l'ancien gouvernement Johnson d'entériner les règlements sans lesquels une bonne partie de la loi 109 reste inopérante. On note également une certaine forme de désabusement devant ce que d'aucuns considèrent comme un recul du gouvernement devant la menace américaine.

LUC PERREault

Chez les distributeurs, on s'est dit peu surpris qu'il y ait eu des pressions de dernière minute pour bloquer l'adoption des règlements relatifs à la loi 109.

«Je pense qu'ils (les Américains) ont choisi le bon timing», commentait hier Richard Goudreau, président de l'Association québécoise des distributeurs de films et de vidéo du Québec.

Les distributeurs ne croient pas sérieusement à une prétendue menace de boycottage. Selon M. Goudreau, les films américains sont alloués à la suite d'enchères (bidding). Les contrats pour les films sortant aux Fêtes avaient déjà été signés depuis plusieurs mois. Il paraît douteux, dans les circonstances, que les «majors» puissent avoir décidé de revenir sur ces contrats. D'autant plus qu'une des chaînes majeures au Québec, les Cinémas Unis, appartient en bonne partie à des intérêts américains, en l'occurrence la Paramount, elle-même une fi-



Clément Richard: des doutes.

liale de Gulf & Western.

«Tout ça est quand même décevant, d'ajouter Richard Goudreau. C'est une déception écoeurante pour l'ensemble de l'industrie parce qu'on avait la confirmation que toute la réglementation allait être adoptée.»

L'espoir: Masse

Interrogé sur l'attitude que les distributeurs québécois comptent adopter, il répond: «Pour nous, il n'y a aucune renégociation possible. Tout ce qu'on attend, c'est que le nouveau ministre des Affaires culturelles soit nommé, jeudi, afin que nous puissions être entendu et que nous puissions savoir à quel nous en tenir.»

Il insiste par ailleurs sur le fait que les distributeurs québécois

tiennent à ce que les films américains restent à l'affiche sur les écrans du Québec.

«On demande juste à être considéré comme les autres distributeurs de France, de Suisse ou d'ailleurs et d'avoir accès aux produits des producteurs indépendants.»

Selon d'autres distributeurs, on aurait plus ou moins cessé d'espérer que la solution au cinéma québécois vienne de Québec. Plusieurs sont d'avis que le ministre Marcel Masse apparaît finalement comme le dernier espoir encore solide.

De son côté, le président de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, Thomas Fermaian, a admis hier que le gouvernement américain a pu exercer une pression pour protéger les intérêts des «majors» au Québec. Il a reconnu également que la pression des propriétaires de cinémas a pu peser sur la décision du gouvernement Johnson de surseoir à l'application des règlements relatifs à la loi 109.

«Ça ne veut pas dire qu'on est contre la loi 109, de dire M. Fermaian. L'article 83, par exemple, va certainement aider énormément à augmenter le nombre de copies en français. Mais, pour nous, l'important était de garder des produits sur nos écrans. Les producteurs et les distributeurs québécois n'ont rien à perdre dans cette affaire. Mais ce sont les propriétaires de cinémas qui risquent d'en faire les frais.»

Quant aux techniciens de cinéma, ils réaffirment l'urgence pour le nouveau gouvernement d'adopter la loi sur le cinéma dans son intégralité.

«Les motifs électoralistes invoqués par le gouvernement sortant n'ont plus de raison d'être et le Québec n'a pas à subir de pressions indues ou de menaces de boycottage de la part des Américains», affirmait hier dans un communiqué le Syndicat des techniciennes et techniciens du

Québec, «surtout quand le gouvernement fédéral affirme que la souveraineté culturelle canadienne n'est pas négociable».

Clément Richard

Le parrain de la loi 109, Clément Richard, estimait hier de son côté que les distributeurs américains ont tort de se plaindre de discrimination car la loi 109 leur accorde ce qu'elle refuse à tous les autres étrangers, c'est-à-dire la possibilité de distribuer leurs propres films.

«Les Américains sont privilégiés et de façon discriminatoire dans la loi et je ne comprend pas, dit-il, qu'ils se plaignent. Sur une base historique, ce sont les seuls à qui on permette de distribuer au Québec. Bien sûr qu'il y a discrimination, mais en leur faveur! En plus, ils font ici ce qu'ils n'ont pas le droit de faire chez eux: l'intégration verticale.»

Selon l'ancien ministre des Affaires culturelles dans le cabinet Lévesque, cette loi a été conçue d'abord et avant tout pour conserver au Québec son accès au cinéma international qui est unique en Amérique du Nord.

Il affirme enfin qu'il n'a jamais cru que les «majors» mettraient un jour en pratique leur menace de boycottage au Québec.

«Ils contrôlent déjà 97 p. cent du temps écran au Canada anglais. Au Québec, c'est moins important et c'est la seule province qui ait résisté un tant soit peu.»

Notons enfin que le président de la Motion Picture Association of America, Jack Valenti, a fait savoir au correspondant de LA PRESSE à Washington que son association «n'a certainement fait aucune démarche qui ressemble à une menace de boycottage, n'a ni menacé de boycottage ni soulevé cette question avec le ministre».

Par l'entremise de son porte-parole Barbara Dickson, il a confirmé que l'association était en contact avec le Département d'État américain mais «certainement pas sur la base d'une menace de boycottage. Notre position est la même depuis plusieurs mois... Nous estimons qu'il n'est pas dans l'intérêt des Québécois».

Il a ajouté qu'il préférerait attendre la position du nouveau gouvernement québécois avant d'initier de nouvelles démarches.

Les producteurs et les réalisateurs québécois, qui comptent se réunir prochainement, n'avaient pas encore pris position hier sur l'affaire 109. Richard Boutet, porte-parole de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, rappelle que les réalisateurs trouvent absolument inacceptable la volonté d'ingérence des Américains sur le plan culturel.



Marcel Masse, l'espoir.

Présidence des Postes: trois candidats en lice

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a élaboré une liste de trois candidats possibles à la présidence de la Société canadienne des Postes, vacante depuis la démission de Michael Warren, en août dernier.

Le ministre de la Consommation et des Corporations Michel Côté, responsable de la société des Postes devant le Parlement, a indiqué hier qu'il rencontrera les trois candidats cette semaine.

Selon une source anonyme au sein de la société, les noms du président de Canadair Gilbert Bennett et de Donald Lander, ex-président de Chrysler Canada et numéro deux à Postes Canada, se trouveraient sur la liste. L'informateur ignorait le nom de la troisième personne.

Parmi les autres noms mentionnés au cours des dernières semaines se trouvent ceux de Robert Bandeen, ex-président du CN et de Crownex, et André Lizotte, ex-président de Nordair.

Les candidatures au poste de \$175.000 par an seront soumises au cabinet la semaine prochaine et on connaîtra la personne choisie avant Noël, a dit M. Côté.

ACCÈS AUX TERRES DU CN EN C.-B.

Les Indiens demanderont l'annulation de l'injonction

KITWANGA, C.-B. (PC) — Le chef de la bande Gitwagak, M. Glen Williams, a fait savoir hier que la bande allait demander à la Cour suprême de Colombie-Britannique de renverser et d'annuler complètement l'ordre d'injonction émis contre elle samedi, à Vancouver.

La cour a ordonné aux Indiens

de ne pas s'aventurer sur les terres appartenant au CN, non loin de leur village, dans le nord-ouest de la province.

Selon le chef Williams, le juge qui a rendu la décision n'était pas au courant du tout du problème et les Indiens n'ont eu aucune chance de soumettre leur défense contre l'injonction.

Le chemin de fer a affirmé devant le tribunal que les Indiens avaient placé des véhicules sur le rail et empêché les trains de circuler.

«C'est sur nos terres que nous avons élevé des barricades. Et elles resteront là», a déclaré M. Williams, précisant que la bande bloquait en fait l'accès à un parc industriel appartenant au CN.

Depuis quelque temps, le CN et les Indiens Gitwagak se disputent la propriété d'un droit de passage à travers le parc industriel et la réserve de la bande.

Pendant ce temps, à Ottawa, le critique libéral en ce qui regarde les affaires indiennes, M. Keith Penner, a exigé du premier ministre Brian Mulroney qu'il intervienne pour obliger le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique à conclure une entente avec les Indiens Haldas de cette province à propos de leurs réclamations territoriales.



Le courrier du genou

Réponses à des Français. Pour la plupart des gens de passage qui ont été choqués par ce que j'ai écrit. Et qui me le disent... D'abord M. Philippe Meyer (son mot est rédigé sur du papier portant l'entête du Bonaventure Hilton International)...

Monsieur, je lis votre chronique dans LA PRESSE d'aujourd'hui. Dans la liste des griefs que vous faites aux Français, quel dommage qu'il en manque un, et un capital: ils ont pendant longtemps envoyé au Québec les ratés et les incapables de tous les corps de métiers. Même, me dit-on, du journalisme... Attentivement à vous.

Sans commentaires. Je transmets seulement le message aux intéressés.

Mme Marie Carle, Québécoise à Paris... Votre avis sur les chiens est intéressant. Sans eux, selon vous, Paris serait un paradis.

Ce n'est malheureusement pas l'avis des Parisiens. Pour la majorité d'entre eux, pour que Paris retrouve son lustre d'antan, il faudrait en sortir tous les Arabes.

Ce n'est pas non plus l'avis des Arabes, qui, par Allah, jurent que tous ces chiens ne les dérangeraient absolument pas, s'ils n'avaient pas des maîtres qui aboient...

Les chiens, enfin, n'ont pas vraiment d'opinion sur cette question. Ils s'étonnent seulement de croiser, dans cette ville, plus de cons que de lampadaires... Et cela leur semble très curieux dans une ville Lumière.

Pierre Feuvrier, Outremont... Comme vos déductions sont brillantes! Comme vous êtes Français monsieur! Ne le prenez pas en mauvaise part, c'est dit ici avec tendresse et sincère admiration pour votre numéro de haute logique.

Il n'y a personne comme les Français pour faire, de l'intelligence, un numéro de cirque. Souvent je les regarde penser et je fais «Oh», et je fais «Whao»... je suis si impressionné par cette façon qu'ils ont de se gratter l'oreille droite avec le pied gauche que j'en oublie souvent d'écouter...

Ça fait que, pourriez-vous répéter votre question, M. Feuvrier? Que vouliez-vous savoir au juste? Voyons, une seconde, que je vous relise...

Oh, oh, mais je vois que vous ne voulez rien savoir. Je vois que vous savez tout, ma grande foi. Que vous avez tout compris. C'est bien ça...

M. Claude Vitre, Montréal... Vous affirmez témérairement, M. Vitre, que je ne suis hélas pas resté assez longtemps en France pour que, je vous cite: «pour qu'on vous inculque les quelques manières qui vous eussent évité de devenir le grossier pédant, que vous serez, je le crains, pour le restant de vos jours»...

Mais si, mais si, M. Vitre, on me les a inculquées ces manières. Seulement voilà, à l'époque j'étais bien peu rompu aux subtilités étymologiques, et je ne pouvais pas deviner que, par une de ces perversions du sens, dont la langue française est coutumière, je ne pouvais pas deviner, disais-je, que «inculquer» voulait dire «mettre en tête»...

Et je vous laisse deviner, à votre tour, bête comme je suis, où je me les essuie, excusez, où je me les ai suis mises, ces foutues manières...

Hélène Besançon, Parisienne, de passage à Montréal... Très, très peinée de ce que j'ai dit de sa ville et de ses gens. Elle explique ainsi mon aveuglement: «Paris ne se laisse pas approcher en deux jours...»

Tout de suite le folklore. Paris la ville la plus souvent comparée à une femme. Paris la blonde, reine du monde, Paris chanson, accordéon, cet horrible instrument pour faire du vent et de la poésie à numéros (sauf dans le tango)...

En voulez-vous du folklore Mme Besançon?... Je suis arrivé à Paris j'avais 17 ans. J'y ai débarqué, gare de l'Est un dimanche matin d'août. J'avais mon sac de sport à l'épaule, et à la main la fille du concierge du collège de Bar-sur... qu'importe. On s'est pris un hôtel rue Saint-Denis, juste à deux pas, en sortant de la gare. On n'était pas entré dans la chambre qu'elle s'est mise à vomir, malade à crever, la chaleur, le foie, j'sais pas quoi. Je l'ai remise dans le train de midi. Moi je suis resté. Quelques années. Il ne m'est jamais venu à l'idée d'approviser Paris.

Je me suis fait un trou dans l'indifférence des gens, un trou par lequel je me suis mis à baiser le néant. Je veux dire que j'avais 17 ans, que j'avais un toit, une job, je bouffais autant que j'avais faim, je vivais quoi. Je côtoyais des gens, des fins, des pas fins. Mais la majorité ne me faisait rien, comme s'ils n'existaient pas. Quelques-uns étaient très chiants. C'était comme partout en somme. Mais je ne le savais pas encore. C'est seulement après, que je me suis mis à voyager.

Un beau jour je me suis fait un autre trou, ici à Montréal. J'ai alors entendu les gens d'ici dire toutes sortes d'âneries sur les gens de là-bas... D'abord, j'ai cru qu'ils ne les aimaient pas. Mais c'était bien pire: ils les aimaient trop, c'est pour cela qu'ils les haïssaient...

Je me suis promis qu'une bonne fois, si on m'en donnait l'occasion, c'est ça que je dirais aux gens d'ici: «Faites-vous en pas, là-bas aussi c'est tout plein de tatas!... Je ne suis pas un homme, ne disent pas les journalistes de Radio-Canada. Sont très bons, c'est pas la question. Mais en France, même longtemps, ils sont toujours un peu en vacances, ça leur déforme la perception...»

Bref, cet automne je suis retourné là-bas. Je ne suis pas descendu à l'hôtel Saint-André-des-Arts. Je ne me suis pas loué un appartement près du Luxembourg. Je ne suis pas allé manger chez Taillevent ou chez Guy Savoy. Je suis retourné voir les gens que je connaissais. Et j'ai vu qu'ils étaient aussi fins, aussi pas fins, aussi chiants qu'avant. Et que la grande majorité m'étaient totalement indifférents.

Je l'ai écrit. Mal, c'est vrai. J'écris mal quand j'ai quelque chose à dire.

J'ai dit que c'était une fameuse gang de tatas, et j'ai complètement oublié d'ajouter: «Tout comme ici»...

Mais bordel de bordel, me semble que ça allait de soi!

Finis les Français. Je n'en parlerai plus jamais, c'est promis, juré, craché.

Passons à autre chose.

D'abord, je voudrais remercier le propriétaire du restaurant Pizzelli, rue Saint-Denis qui m'a fait parvenir un bon de 20 p. cent de réduction sur le prochain repas que je prendrai chez lui.

J'ai calculé que je pourrais économiser ainsi entre \$1.89 et \$2.31 selon que je prendrais une petite all dress ou une medium.

J'adore la pizza. Mais je sais aussi combien ma distinguée consœur, Madame Françoise Kayler, est amateur (amatrice?) de ce plat éminemment concentrique... bref, n'écoutez que mon grand cœur, je lui ai remis la réduction en question. Elle en a pleuré de joie...

Mme Kayler me prie cependant de vous demander, M. Pizzelli: le 20 p. cent c'est avant taxes et services? Ou tout compris?

Mme Angélique Blizzard de Longueuil, me traite de vieille mortadelle avariée et termine sa lettre par une question que je devine malveillante: «Sais-tu vieux Fogg qui a dit: l'esprit que l'on veut avoir, gâte celui que l'on a?»

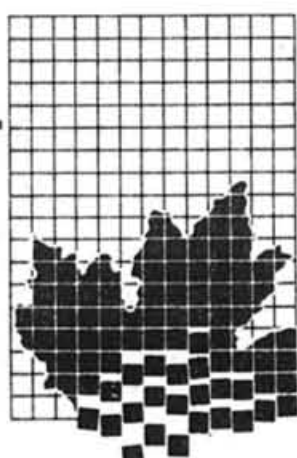
Ce serait plus facile si vous demandiez qui, le dernier, s'est empressé de répéter cette sentencieuse formule. Je risquerais alors, peut-être un LeBigot? Qui le tiendrait lui-même d'un Albert Brie, qui lui-même le tiendrait d'un Sacha Guity, qui lui-même le tiendrait de son père, qui lui-même aurait beaucoup lu Jules Renard...

Cela dit très chère, vous m'accorderez que j'aurais facilement pu remplacer la chérie que vous me reprochez par un de ces hygiéniques mots d'esprit qui semblent avoir l'heur de vous plaire... Celle-ci peut-être, de circonstance: «Les hommes adorent les connes, c'est pour cela qu'ils ont tout fait, au cours des siècles, pour qu'elles le restent...»

C'est de Wolinski... qui doit la tenir, si j'en juge le froid cynisme de la chose, qui doit le tenir d'Oscar Wilde ou peut-être de Monttherlant.

DEMANDE DE PROPOSITION DE DÉVELOPPEMENT

Le Vieux-Port de Québec



LES ATELIERS

L'invitation

La Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. invite tous les promoteurs intéressés, possédant l'expertise et les capacités requises, à présenter une proposition de développement pour la réhabilitation des Ateliers du Vieux-Port. La Société est ouverte à toute proposition compatible avec ses objectifs de développement; elle va toutefois privilégier une ou les fonctions suivantes: Atelier de réparation et/ou construction de bateaux Commerces associés à la navigation de plaisance et/ou maritime

Entreprises de services associés à la navigation de plaisance et/ou maritime

Le promoteur choisi aura la responsabilité financière complète du projet qui pourra être réalisé sous forme de condominiums commerciaux et/ou industriels, ou d'espaces locatifs.

L'édifice

Situé au 105, rue Abraham-Martin, en bordure du bassin Louise et plus précisément du quai #4, les Ateliers offrent des possibilités de développement exceptionnelles pour l'implantation de services d'appoint à une marina de quelque 325 emplacements.

La surface totale de l'édifice est de quelque 4 000 mètres carrés (42 800 pieds carrés) répartie sur deux niveaux. La structure de bois de même que le système de gicleurs méritent d'être conservés; par ailleurs, les murs extérieurs n'offrent aucun intérêt.

L'information

On peut obtenir les documents d'information à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. Édifice John-Munn 112, rue Dalhousie, suite 301 C.P. 95, Succursale B Québec (Québec) G1K 7A1 (418) 692-0043

Les demandes de documents d'information devront être accompagnées d'un chèque au montant de 100,00 \$ fait à l'ordre de la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc.

Les propositions devront être livrées au siège social de la Société, à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 31 janvier 1986, avant 16 heures.

Le Vieux-Port



de Québec

Canada



REFLET DE L'ART HORLOGER SUISSE...

Notre montre Millenium...

rien que l'émaillage méticuleux et le polissage à la main du cadran demandent plus de six jours pour atteindre les normes d'excellence Dunhill, seulement à:

977, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL

CHEZ Simpsons · TÉLÉPHONE: (514) 284-4004

Le film, les USA, Québec et Ottawa

L'affaire devient presque un incident diplomatique: l'ambassade américaine nie formellement les propos du ministre péquiste des Affaires culturelles, M. Gérald Godin. Qui dit vrai...?

Selon M. Godin, le gouvernement Reagan a bloqué l'adoption des règlements de la loi 109 sur le cinéma. Une note verbale aurait été transmise par le consulat des États-Unis, au nom du State Department, exprimant l'opposition du gouvernement américain. Et si Québec n'en tenait pas compte, une autre note, celle-là présentée à Ottawa, aurait signifié une protestation officielle auprès du gouvernement canadien.

Le ministre ajoute qu'une menace de boycottage des salles de Québec s'était manifestée de façon voilée. Si le cabinet avait choisi de ne pas tenir compte de la note américaine, il aurait pu se rendre alors responsable d'un boycottage assez gênant au temps des Fêtes: en période électorale, juste avant le 2 décembre, le gouvernement n'aurait pas osé s'opposer à Washington.

L'ambassade américaine nie. Il est vrai, dit-on, que le gouvernement américain entretient des inquiétudes sur les intentions du gouvernement québécois au sujet de la distribution des films qui ne sont pas produits par les Américains mais dont ils possèdent les droits au moins pour l'Amérique du Nord; il est vrai que ces inquiétudes ont pu être exprimées dans des rencontres informelles, récemment comme il y a deux ans; mais il est faux, dit-on, que le State Department ait fait parvenir une note officielle au gouvernement et l'ait menacé de boycottage.

À Ottawa, ni le premier ministre ni le ministre des Communications ne veulent confirmer ou infirmer: on préfère insister sur la nécessité d'échanges entre les deux pays et sur la nécessité d'entente avec les provinces dans les questions d'échange culturel.

M. Mulroney a bien dit, à Chicago, que la culture canadienne ne pouvait faire partie de la négociation sur le libre-échange; mais on sait également que l'on ne peut éviter de discuter de tout ce qui est commercial, fût-ce la culture.

Car on sait pertinemment que si les Américains décident d'imposer une taxe aux Canadiens qui utilisent le câble pour recevoir les émissions de télévision américaine, il peut nous en coûter très cher. Voilà de la culture qui s'évalue en dollars. On sait également que c'est un Canadien, propriétaire de la chaîne Cinéplex-Odeon, qui devient maintenant avec ses 617 salles, le plus important propriétaire de salles de cinéma aux États-Unis. Tout se calcule, au sud du 45e parallèle.

Parce que tout se calcule, les sept distributeurs américains qui ont des bureaux au Québec sont prêts à perdre les 10 ou 11 millions de dollars de profit qu'ils touchent ici pour ne pas déroger aux principes qu'ils appliquent dans certains autres pays.

C'est vrai qu'il est gênant de voir le Québec intégré à l'intérieur du grand marché «domestique» américain. C'est vrai qu'il est gênant de subir des pressions d'un pays voisin, si voilées soient-elles, à l'intérieur de ses propres politiques culturelles, même si les Américains ne touchent en rien la production française.

Mais aussi, c'est vrai que le Canada est bien petit devant le géant américain; et que le Québec est infime. On pourrait peut-être tout négocier; mais on ne pourra rien imposer. Ce réalisme politique oblige à tenir compte de notre situation.

Les distributeurs américains ont le pouvoir de retenir un certain nombre de films que les Québécois voudraient voir. Le Québec peut affirmer son identité et fermer la porte: le geste paraîtra noble. Mais il privera les Québécois d'éléments culturels qu'ils sont en droit d'avoir. Le temps de la censure, pour quelque motif que ce soit, moral ou nationaliste, ne tient plus.

Le ministre Godin dit: «Certains me disaient qu'on jouait une partie de poker...» Évidemment. C'est ce que j'ai écrit dans ces pages à quelques reprises, exprimant ma crainte du boycottage américain. Comme réplique, certaines personnes intéressées à préserver des intérêts divers, n'ont trouvé d'autre argument que l'insulte pour me répondre. Et pourtant, ce que je craignais s'est réalisé: Québec a dû plier l'échine.

Il aurait mieux valu négocier, c'est-à-dire poursuivre des négociations déjà amorcées et retirer la menace du geste latéral.

Aujourd'hui, peut-être faut-il demander au ministre Marcel Masse de représenter le Québec dans une négociation plus réaliste. Il faut repartir sur un autre pied; il faut surtout repartir, rediscuter, repenser au possible dans le respect des identités.

Jean-Guy DUBUC

Les retombées d'une rencontre

Si mince et fragile qu'il ait été le bilan de la rencontre de novembre dernier à Genève entre le président Reagan et le chef de l'URSS, M. Gorbatchev, l'initiative a laissé quelques suites dont les signes sont déjà évidents.

C'est ainsi qu'on voit l'ancien chancelier de l'Allemagne fédérale, M. Willy Brandt, tendre en quelque sorte la main à la Pologne du général Jaruzelski, en déclarant que l'Europe a besoin de la Pologne et que la paix a besoin d'une Pologne stable.

Le propos n'a rien pour surprendre grandement quand on sait que l'ancien chancelier s'était fait l'ardent avocat d'une politique d'ouverture à l'Est, avant que l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques en 1979 et tout ce qui s'ensuivit ne viennent chasser le mot «détente» du vocabulaire. Du reste, la politique d'ouverture vis-à-vis de la Pologne, pratiquée par M. Brandt et son successeur, M. Helmut Schmidt, n'avait pas reçu, en Pologne même, tous les encouragements espérés.

Dans son discours de samedi à Varsovie, Willy Brandt revient à la charge et va jusqu'à douter de la validité des sanctions économiques auxquelles le gouvernement du général Jaruzelski est en butte. «Les moyens de discrimination et d'isolement économique, dit-il, ne sont pratiquement jamais raisonnables.» Voilà des paroles qui ont dû ravir Jaruzelski.

La sortie de M. Brandt jette une lumière intéressante sur la «normalisation» des rapports entre la France et la Pologne, à laquelle le président Mitterrand a apposé son sceau, en recevant le Numéro 1 polonais.

Un article du *Quotidien de Paris* résume bien une impression persistante, une semaine après le passage du général polonais en France: «Que François Mitterrand veuille avoir une politique à l'Est est logique. Mais qu'il cautionne sinon le pire des régimes du moins celui qui symbolise le mieux l'aspect répressif des gouvernements d'au-delà du Rideau de fer est proprement confondant, quels que soient les résultats escomptés.»

Que faudra-t-il dire, dès lors, des 400 hommes d'affaires américains en voyage à Moscou, où ils tiennent un «sommet économique» (*La Presse* du 9 décembre, p. C 2)? Eux aussi, apparemment, pratiquent l'ouverture à l'Est. Les ventes des États-Unis à l'URSS atteignent une valeur proche de \$2 milliards, tandis que les ventes des Soviétiques aux États-Unis ne dépassent pas \$500 millions.

Si les affaires redevenaient les affaires, c'est peut-être que la paix respire mieux.

Guy COMBAIRE

LA NOUVELLE OPPOSITION



(Droits réservés)



Marcel Adam

Le secret du vote a-t-il perdu son caractère sacré?

Faut-il interdire la publication des sondages à un moment donné des campagnes électorales?

L'ex-député péquiste Marcel Léger vient de découvrir ce qui lui échappait et l'arrangeait quand il était au pouvoir: les sondages exercent une influence indue sur les électeurs. Aussi le lendemain de sa défaite dans Lafontaine il dénonçait la pléthore de sondages publiés dans la dernière partie de la campagne, pour ensuite réclamer qu'une loi interdise toute publication de telles consultations durant les deux dernières semaines des campagnes électorales.

M. Léger n'est pas seul à penser de la sorte. Quelques politiciens et observateurs, un certain nombre de citoyens souhaitent comme lui que les sondages soient l'objet d'une certaine censure, comme c'est le cas dans deux ou trois démocraties européennes. Mais c'est le fait d'une très petite minorité. L'ensemble de la classe politique, des médias et de la population s'accroche fort bien des sondages.

L'influence des sondages sur le processus politique est un fait indiscutable. Les gouvernements et les appareils des partis n'agissent plus qu'en fonction des consultations populaires. Les médias investis-

sent beaucoup d'argent dans cette information, sans doute parce qu'ils considèrent qu'il n'y a pas contradiction entre l'intérêt public et le leur. La majorité des citoyens raffole de toute évidence des sondages qui assouvissent une curiosité bien légitime.

Je ne suis pas favorable à une censure même partielle des sondages, malgré mes réserves quant à leur utilité dans le processus démocratique. Même s'il était démontré que les sondages exercent une influence indue, les censurer serait plus dommageable à la démocratie que les inconvénients que certains leur prêtent.

Les promoteurs d'une certaine censure voudraient réglementer la publication des sondages mais laisser libres les partis politiques d'en commander à leur guise pour usage électoral. Ce qui reviendrait à permettre aux partis de les utiliser pour manipuler l'opinion publique, mais d'interdire à l'électorat de se rendre compte par les sondages de l'effet de cette manipulation sur lui.

Cela dit, je m'étonne du peu de résistance que les sondages recueillent de la part des populations sondées. Particulièrement au Québec où, selon des experts interrogés par la télévision «Le Point», la population serait, à l'échelle nord-américaine, la plus friande des

sondages et la plus disponible aux sondeurs. Je ne parviens pas à comprendre que les gens consentent à révéler au téléphone et à de purs étrangers pour qui ils votent. Sans majorité s'il ne s'agit pas d'une imposture, encore moins quel dessein motive cette indiscretion.

Dans une société démocratique le secret du vote est un droit sacré pour la préservation duquel la population se battra avec la dernière énergie. Pourtant des dizaines et des dizaines de milliers de gens révèlent spontanément au téléphone leur intention de vote. Mais il y a pire encore: les systèmes de pointage des partis politiques, qui permettent de prédire, à un très faible pourcentage d'erreur près, comment vont voter les résidents de chaque comté.

L'efficacité de ces systèmes de pointage est attribuable au fait que les électeurs visités ont accueilli sans méfiance les personnes censées représenter différents partis, auxquelles ils avouent ou laissent deviner leur intention de vote.

— Et puis après! En quoi est-ce mal? Quel danger font courir à notre démocratie ces techniques permettant de découvrir les intentions de vote pour des fins électorales?

Je ne peux pas donner une réponse carrée à ces ques-

tions. Je m'étonne simplement que tant de gens soient si peu discrets sur leur intention de vote. Et sans faire attention à qui ils se dévoilent.

Il est vrai que notre démocratie a beaucoup évolué, que nous ne sommes plus à l'époque où la mauvaise couleur politique condamnait à diverses formes d'ostracisme social, professionnel ou économique. Mais je ne puis m'empêcher de trouver malsain pour une démocratie que les appareils politiques, et bien sûr les gouvernements, soient aussi facilement en mesure de savoir quels citoyens ont fait leur fortune ou leur infortune.

On me rétorquera que ces sondages et systèmes de pointage fonctionnent sous le signe de la plus totale liberté, que les gens ne sont pas forcés de répondre aux questions qui leur sont posées, que le secret du vote est un droit mais non une obligation.

C'est vrai. J'ai l'air de me mettre en peine inutilement. Pourtant je me dis qu'il y a peut-être intérêt à préserver jalousement au moins le secret du vote, dans un monde où tous les pouvoirs lisent dans la vie des individus comme dans un livre ouvert, où les citoyens sont comme des cochons d'Inde l'objet d'incessantes expériences de manipulation.

REVUE DE PRESSE

Commentaires sur le synode

Le synode des évêques a été commenté par les éditorialistes parisiens.

Pour *Libération* (indépendant de gauche), tout a été fait pour sauver l'unité de l'Église: «Les «restaurateurs» (...) ont dû mettre un peu d'eau dans leur vin. Mais sur le fond, ils ont remporté un certain nombre de succès. (...) Formellement au moins, Jean-Paul II a dû prendre acte des humeurs et des états d'âme de nombreuses Églises du tiers monde et en particulier d'Amérique latine fortement attachée aux acquis de Vatican II. Le synode a ainsi été gagné au centre. Une victoire de la «médiation» comme dans un vulgaire congrès démocrate chrétien ou radical socialiste. Avec, en conclusion, une «motion de synthèse» appelée pour l'occasion «message aux fidèles» votée par 155 voix sur 165 et une «relation finale» dont les genèses furent particulièrement laborieuses. (...) Tout s'est joué en nuance.

Il fallait avant tout sauver les apparences d'unité de l'Église et éviter les cassures. Au-delà de la satisfaction générale de commande, certains prélatés se demandent néanmoins à mots couverts «si cette célébration du concile n'était pas aussi un moyen de mieux l'embaumer». Pour les évêques progressistes reste un seul gros point de satisfaction: cela aurait pu être bien pire.

Pour *L'Humanité* (communiste), le Pape Jean-Paul II veut se présenter en «médiateur universel»: «Fort discret durant ces deux semaines de travaux, le chef de l'Église romaine paraît avoir, en partie, obtenu le recentrage qu'il souhaitait pour accompagner l'évolution du monde, sans aller jusqu'à la remise en cause du système capitaliste. En d'autres lieux on parlerait de synthèse. (...) Manque de respect pour la vie humaine, suppression des libertés civiles et

religieuses, mépris des droits de la famille, ressortissent essentiellement au vocabulaire de Jean-Paul II, à sa croisade contre l'avortement, la contraception et l'amour hors du mariage. Viennent ensuite discrimination raciale, déséquilibre économique, endettement insurmontable, problèmes de la sécurité internationale et de la course aux armements. La prise en compte des efforts de transformation de ce monde, l'appel à tous les hommes de bonne volonté pour y travailler, fortement présents dans l'esprit de Vatican II, sont, cette fois, passés sous silence. Jean-Paul II veut se présenter en médiateur universel, niant la réalité des affrontements de classes.»

Enfin, pour *Le Figaro* (opposition): «Comme nous avions pris le faible risque de le prédire, il n'y a eu ni réaction ni révolution. Ce synode a été celui

du bon sens. Le concile Vatican II reste la table d'orientation de l'Église militante. Les fidèles sont invités à s'y reporter et les explorateurs qui ont perdu le nord sont priés d'y revenir. Les évêques, que d'aucuns disaient opprimés par le centralisme romain, ont paru plutôt délivrés du poids de leurs appareils bureaucratiques et du harcèlement des groupuscules de pression. (...) On mesure beaucoup mieux aujourd'hui l'écart prodigieux qui existe entre l'opinion publique, les évêques dans leur ensemble et le Pape, d'une part, et, d'autre part, les représentants de «l'idéologie dominante» qui continuent d'exercer leur puissante et obscure tyrannie sur la plupart des moyens de communication d'inspiration plus ou moins catholique. Ces entraîneurs d'opinion ont pour caractéristique principale d'être complètement coupés de l'opinion. Exemple: le catéchisme.»

Agence France-Presse

LIBRE OPINION

Il y a la souveraineté juridique, aussi...

À l'occasion des discussions qui ont cours, relativement au libre-échange avec les États-Unis, les expressions «souveraineté économique» et «souveraineté culturelle» sont revenues à la mode, dans un contexte, cette fois, canadien plutôt que québécois. Premiers ministres et ministres se battent pour ou contre l'une ou l'autre ou les deux avec une fougue qui tient des chevaliers du Moyen-Âge.

ROBERT DÉCARY

Il est, cependant, un domaine de souveraineté, qui se cherche encore un champion parmi nos politiciens, qui attire peu, sinon pas du tout, l'intérêt des médias, et qui, pourtant, constitue un risque insoupçonné d'assimilation: celui de la souveraineté juridique.

Depuis, en effet, l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et des libertés, en 1982, nos tribunaux sont investis du pouvoir — et ce qu'ils se plaisent à l'exercer! — de définir bon nombre de nos valeurs sociales dans des jugements qui, à toutes fins utiles, ont force de loi, mieux, sont au-dessus des lois. Ce sont, notamment, les tribunaux qui disent désormais aux législateurs ce qui est acceptable dans une société libre et démocratique.

Et comme la Charte canadienne, si unique soit-elle à certains égards, s'inspire d'expériences venues dans d'autres pays, nos tribunaux, tout naturellement, sont por-

tés à s'inspirer eux-mêmes de décisions rendues ailleurs. Cela, en soi, est sage et sain: le Canada n'a pas inventé la roue en matière de droits fondamentaux (elle est cependant mieux huilée, ici, que partout ailleurs), et ces droits sont eux-mêmes le fruit de réflexions séculaires et universelles. Il serait insensé, sous le prétexte d'un nationalisme étroit ou d'un souci démesuré d'originalité, d'ignorer ce qui se décide ailleurs.

Mais c'est une chose que de regarder partout ailleurs, et une autre que de regarder toujours du même côté. À puiser partout, l'on s'inspire. À puiser toujours à la même source, l'on imite. Et l'imitation, quand le modèle retenu est l'américain, peut vite tourner à l'assimilation.

Depuis l'entrée en vigueur de la Charte, la Cour suprême du Canada s'est contentée de puiser dans le seul droit américain. Même si, de l'avis des spécialistes et par la volonté même du Parlement, notre Charte s'inspire à tout le moins autant de la Charte européenne que de la Déclaration américaine, aucun auteur, aucune décision européenne n'a encore été citée par notre plus haut tribunal.

La chose étonne, et inquiète. Il est vrai que les données européennes sont moins facilement accessibles, dans nos bibliothèques, que les données américaines. Il est vrai que les auteurs européens écrivent plus souvent qu'autrement, en français, ce qui compli-

que singulièrement la tâche des avocats et juges du Canada anglais, mais ce qui confère du même coup un avantage certain aux avocats et juges du Canada français, pour peu qu'ils veuillent en profiter, ce qu'ils n'ont pas encore fait. Mais il est surtout vrai, je le crains, que la communauté juridique canadienne est bêtement inconsciente des dangers qui la guettent, intellectuellement paresseuse et beaucoup plus assimilée qu'elle ne l'imagine.

Ce n'est pas «la faute des Américains». Ce n'est pas la loi du nombre. Les Américains ne font rien pour exporter leur droit chez nous. Leur droit n'est pas accessible par des ondes incontrôlables. C'est nous qui allons volontairement puiser chez eux. Et c'est nous qui, volontairement, n'allons pas puiser ailleurs.

Il est temps, encore, de sonner l'alarme. La Cour suprême n'a pas encore rendu assez de jugements «de Charte» pour que l'assimilation soit irréversible. Peut-être même, je le souhaite, se trouvera-t-il des juges et des avocats audacieux qui remettront déjà en question certains arrêts, pour le motif qu'ils n'ont pas tenu compte du droit européen. Je pense, par exemple, au débat qui s'en vient sur la validité des lois provinciales qui interdisent de faire commerce le dimanche: comme il serait rafraîchissant de voir la Cour corriger le tir qu'elle a adopté en invalidant la Loi fédérale sur le

dimanche («Une majorité religieuse, ou l'État à sa demande, ne peut, pour des motifs religieux, imposer sa propre conception de ce qui est bon et vrai aux citoyens qui ne partagent pas le même point de vue. La Charte protège les minorités religieuses contre la menace de «tyrannie de la majorité»), en s'inspirant de ce passage d'un avis donné par la Commission européenne des droits de la personne: «La Commission observe par ailleurs, à propos de la question générale des jours fériés pour motif de fête religieuse ou nationale, que, dans la plupart des pays, seules les fêtes religieuses de la majorité de la population sont déclarées jours fériés.»

Il se peut, il est probable dans la majorité des cas, que le droit européen mène aux mêmes conclusions que le droit américain. Mais le problème d'assimilation n'est pas dans la solution qui sera éventuellement retenue, il est dans la démarche qui aura été suivie.

Le défi qui se pose aux juges et aux avocats, est de redonner à la Charte canadienne le caractère universel que ses auteurs lui avaient donné, et de cesser d'être obnubilés par ce qui se dit et s'écrit aux États-Unis. Les juges et avocats du Québec, plus près, par leur formation et leur culture, des réalités européennes, ont une excellente occasion de mener la marche et de contribuer à «civiliser», en français par surcroît, la Charte canadienne.



Lysiane Gagnon

Deux rouges chez les bleus

■ Signe des temps: c'est avec le premier ministre ontarien que M. Bourassa a eu son premier rendez-vous «d'affaires», au lendemain de l'élection du 2 décembre.

MM. Bourassa et Peterson ont bien des choses en commun: ce sont deux libéraux, les deux seuls à surnager dans la mer bleue qui a inondé le Canada ces dernières années. A eux deux, ils représentent plus de la moitié de la population canadienne, et qui plus est, la moitié la plus développée industriellement.

MM. Bourassa et Peterson ont aussi en commun de fortes réserves vis à vis du libre-échange — ce projet intéressant, certes, mais infiniment plus problématique que ne le laisseraient croire les réactions trop enthousiastes des conservateurs et des péquistes, qui ont adhéré à l'opération avec un manque étonnant de sens critique.

À l'instar du Congrès du travail du Canada, qui s'en inquiète ouvertement, M. Peterson pense d'abord, bien sûr, à l'industrie manufacturière ontarienne que menace la perspective du libre-échange. M. Bourassa doit lui aussi s'inquiéter des secteurs industriels québécois incapables de résister à la concurrence, mais, dans son cas, les interrogations rejoignent précisément son champ d'études privilégié, soit le marché commun européen et les diverses formules d'association économique.

L'union économique, croit-il, mène à l'intégration politique. On peut la trouver désirable, mais encore faut-il qu'on en connaisse les risques. Pour le Canada, et particulièrement pour le Québec francophone, c'est là une question susceptible de modérer les enthousiasmes trop spontanés.

Mais comme plusieurs secteurs de l'économie sont prêts, au contraire, à affronter la concurrence et ont besoin d'élargir leur marche, ni M. Peterson ni M. Bourassa ne s'opposent aux négociations exploratoires. Ils se contentent de renforcer leur position pour être en mesure de participer aux décisions... et c'est tant mieux, car il serait bien risqué que le pouvoir de décision, sur une question aussi capitale, soit concentré entre les mains du gouvernement fédéral. Non seulement parce que c'est Ottawa, et que les provinces peuvent avoir des intérêts divergents, mais aussi parce que jusqu'à présent, ce gouvernement-là a patagé et titubé partout où il est passé. Voir le désastre du premier budget; voir le naufrage coûteux des banques de l'Ouest; voir enfin l'étonnante indécision concernant l'avenir de Montréal.

Voici un gouvernement qui compte 54 députés au Québec, qui est, au surplus, dirigé par un Québécois... et qui se voit obligé de mettre sur pied un «comité d'étude» composé de personnalités montréalaises pour le renseigner sur les besoins de la métropole! C'est exactement pour cela, pour que les gouvernements soient renseignés sur les besoins, qu'on élit des députés et qu'il existe des ministres régionaux, sans parler du réservoir d'information constitué, à même les fonds publics, par les ministères et les organismes de recherche paragouvernementaux! Comme aveu d'impotence, on a rarement fait mieux, mais peut-être faut-il s'en réjouir, car autrement, la métropole n'aurait, comme porte-parole au plus haut niveau, que deux ministres secondaires (Mme Blais-Grenier et M. Layton), dramatique contraste par rapport à l'époque où la métropole était représentée, à Ottawa, par les meilleurs cerveaux du cabinet Trudeau.

Que les deux plus grosses provinces canadiennes soient maintenant dirigées par des hommes qui ne se sentent pas obligés de copier constamment avec le gouvernement fédéral, est en principe de bon augure. C'est pour cela d'ailleurs que, traditionnellement, les Québécois élisent à Québec et à Ottawa des partis de couleur différente.

On aurait pu craindre trop de complaisance de la part d'un gouvernement péquiste qui aurait été hanté par le besoin de faire la preuve qu'il joue de bonne foi le jeu du fédéralisme. M. Bourassa n'a rien à prouver sur ce terrain puisqu'il a toujours été fédéraliste. Au contraire, il peut avoir intérêt à jouer la carte nationaliste, pour s'allier la portion pro-péquistes de l'électorat et couper l'herbe sous le pied du PQ quand viendra l'heure des négociations constitutionnelles.

Voilà justement un autre domaine où l'alliance Québec-Ontario est de bon augure. La réouverture du dossier constitutionnel sera très difficile, et le Québec aura besoin de ce puissant allié.

Cela constituera en tout cas un heureux changement par rapport à la stratégie de l'ex-ministre Claude Morin, qui préférerait s'allier aux provinces qui ont le moins en commun avec le Québec plutôt qu'avec l'autre province du centre qui avait si souvent été son alliée naturelle dans les discussions fédérales-provinciales.

On se souviendra du triste résultat du dernier «front commun» inter-provincial du gouvernement Lévesque. En avril 1981, plutôt que de parler au palier fédéral et à l'Ontario, le Québec préférait jouer le jeu des sept petites provinces de l'Ouest et des Maritimes, et renonçait au droit de veto qui lui aurait conféré un statut spécial, en faveur d'une formule de droit de retrait qui le plaçait sur le même pied que l'Île-du-Prince-Édouard. Ce faisant, le Québec s'alliait aux provinces qui s'opposaient depuis toujours à ce que le Québec (comme l'Ontario, à qui la proposition initiale donnait également un droit de veto) bénéficie d'un traitement de «fauteur».

On a vu, par la suite, comment le Québec allait se faire rouler de la belle façon par ses nouveaux alliés. Si le Québec avait plutôt tenté de négocier avec Ottawa sur la base des propositions qui avaient déjà reçu l'accord de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, il y aurait gagné son droit de veto et aurait peut-être pu, par des discussions bilatérales, adapter le contenu de la Charte fédérale des droits, au chapitre de la langue, à ses propres législations.

Le Sommet francophone

Un scénario analogue, en ce qu'il a fait passer pour une victoire du Québec ce qui n'était que le partage d'un même statut avec d'autres, vient de se dérouler à propos du Sommet francophone.

Au cours de la campagne électorale, le premier ministre Pierre Marc Johnson et sa ministre Louise Beaudoin annonçaient triomphalement la conclusion d'un accord sur la participation du Québec au Sommet international de la francophonie. Le premier ministre du Québec siégerait à la table! Ce qu'on ne disait pas, c'est qu'Ottawa faisait de l'autre main la même offre au Nouveau-Brunswick (255 000 francophones, soit le seizième de la population francophone du Québec!) Parce qu'elle est officiellement «bilingue», la petite province atlantique aura le même statut que le seul véritable foyer de la francophonie canadienne. Est-ce cela qu'on appelle un statut particulier? C'est plutôt comme si un employé se réjouissait d'avoir une promotion... que tous ses collègues viennent d'avoir! Mais quand tout le monde est promu, personne ne l'est.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h.	
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

Soins intimes du malade

Pour certains, la maladie est une prison dont ils ne sortiront jamais vivants. Dans les centres d'accueil et les hôpitaux de soins prolongés, ces gens dépendent souvent entièrement, pour la réception des soins intimes, des préposés bien portants.

Il existe un lien de connexité direct et immédiat entre le sexe de la personne chargée de l'attribution quotidienne des soins intimes et la pudeur du bénéficiaire à qui ces derniers sont prodigués. En effet, cette tâche comprend notamment la toilette du malade, son bain, l'habillage et le déshabillage, y compris, de temps à autre, l'application d'un suppositoire, d'une crème vaginale et autres soins analogues; donc, de jour en jour, la mise à nu, le toucher ou le frottement des parties sexuelles.

C'est ainsi que plusieurs malades se sentent moralement diminués, blessés, voire carrément humiliés dans leur intimité, lorsque ces soins leur sont dispensés par une personne du sexe opposé. Et il arrive que, dans certaines unités de soins, sous prétexte de manque de ressources humaines, des personnes hospitalisées ou hébergées ne puissent se voir assurer ces services et traitements journaliers par des personnes de leur sexe.

Depuis, le droit du malade qui, en fonction de ses valeurs morales, de son individualité et de ses sentiments, est désireux de recevoir ses soins intimes d'une personne de son sexe, est implicitement reconnu dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne comme prioritaire et fondamental. Les articles 4 et 5 stipulent en effet que «toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur... et au respect de sa vie privée». Et l'article 4 de la Loi sur les services de santé et les

services sociaux reconnaît le droit du malade à recevoir des «soins personnalisés», c'est-à-dire en fonction de sa propre pudicité, le cas échéant.

Mais la peur des représailles et la faiblesse de certains malades vivant continuellement en unités, donc en totale dépendance, les réduisent souvent au silence et, par conséquent, à une situation d'abandon, de muette résignation ou d'impuissance eu égard à la revendication de leurs droits.

Qui plus est, en décembre 1981, la Commission des droits de la personne, dans un texte pour le moins ambigu (Cahier #8, «La sexualisation des postes»), sous le couvert de l'égalité des sexes, prenait position en faveur de la préséance des droits acquis sur ces droits fondamentaux de la personne du malade qu'elle assimilait à de simples et périlleux préjugés ou stéréotypes à décourager.

Devant cette nette et constante vulnérabilité du malade, le nouveau législateur devrait donc stipuler, dans la Charte, la reconnaissance expresse du droit aux soins intimes par une personne de son sexe.

D'ailleurs, à d'autres niveaux, soit aux douanes et dans les centres de détention, le législateur a depuis longtemps concrètement prescrit que tout homme ou toute femme ne doit être fouillé(e) que par une personne de son sexe.

Enfin, si tous sont égaux devant la loi, pourquoi, eu égard à ce droit au respect de son intimité, le malade sans défense serait-il alors «moins égal» que le bien portant et le prisonnier de droit commun?

Robert LA HAYE
avocat et membre du
conseil d'administration du Comité provincial des malades

Concernant les échecs

Il est étonnant de constater qu'un journal du calibre de LA PRESSE, qui a la bonne fortune de compter parmi ses collaborateurs des Guy Cormier, Jean-Guy Dubuc, Marc Laurendeau, Pierre Foglia, entre autres, laisse paraître dans ses pages des vérités maquillées et des insinuations trompeuses au sujet de gens honnêtes et désintéressés.

Le 21 octobre, M. Jean Hébert parle dans sa chronique d'échecs de la «petite mafia» qui dirige la Fédération canadienne des échecs (FCE). Selon lui, c'est à cause du «harcèlement» et du «mépris» de la FCE qu'il n'y a pas davantage de grands-maîtres au Canada — trois seulement.

Pourtant, la France, par exemple, qui compte deux fois plus d'habitants que le Canada et est située au cœur même de l'Europe des échecs, n'a qu'un seul grand-maître, l'ancien champion du monde Boris Spassky (d'origine soviétique, naturalisé Français). Que faut-il en déduire dans ce cas?

M. Hébert semble croire que seul le travail des maîtres peut faire avancer la cause des échecs. Il va même jusqu'à prétendre que «sans les maîtres... (les échecs) n'existerait (sic) pas». Or, les échecs existaient avant les maîtres d'échecs. Et c'est souvent grâce aux nombreux amateurs et bénévoles travaillant dans l'ombre, et à l'immense majorité des joueurs — 4 p. 100 seulement sont de niveau maître — qui versent

des cotisations aux fédérations, que les maîtres peuvent participer aux tournois internationaux, vendre des livres, etc.

Par ailleurs, M. Hébert souligne que «dans le dernier numéro de la revue de la FCE, il n'y avait qu'une vingtaine de Québécois dans la liste de cote, soit moins de 1,5% du membership de la FQE». Or, il ne s'agissait là que d'une mise à jour — évidente. Dans le numéro précédent, plus de 200 Québécois étaient mentionnés dans la liste en question! Comment M. Hébert pouvait-il l'ignorer?

Je suis appelé à collaborer régulièrement avec les gens de la FCE — qui, contrairement à la Fédération québécoise, ne reçoit pas de subvention du gouvernement — et je puis vous assurer qu'ils ne sont pas dangereux ni n'ont l'air de mafiosi. Au contraire, ils se dépensent souvent sans compter, parfois pour une bouchée de pain ou pour rien du tout, sinon l'ingratitude, l'indifférence ou les insultes, afin de promouvoir les échecs au pays.

On a souvent l'impression que pour M. Hébert, tout ce que fait la Fédération québécoise est «bien», et tout ce que fait la Fédération canadienne est «mal». Puissiez-vous lui demander de laisser la politique de côté et de nous parler véritablement d'échecs. Ou alors dispensez-vous de ses doléances à la petite semaine.

Jacques DUBÉ
rédacteur en chef
«En passant» (section française)

Chaussure à son pied

J'assistais récemment à une présentation des «Grands explorateurs» portant sur la Chine. Il fut question de la coutume chinoise, proscrite depuis Mao, de bander les pieds des fillettes de façon à ce qu'elles gardent, leur vie durant, de tout petits pieds. Ainsi déformés, ces pieds minuscules répondaient alors aux canons de la beauté et de l'érotisme des Chinois. À la vue d'une photographie de ces petits pieds, la salle fut horrifiée et quand la raison d'une telle atrocité fut liée à des normes de beauté et d'érotisme elle réagit par un rire désapprobateur.

Pourtant dans les garde-robes des femmes de l'auditoire il y avait sûrement de nombreuses paires de souliers satisfaisant aux canons de la beauté et de l'érotisme de la mode occidentale, c'est-à-dire n'ayant que peu de ressem-

blance avec une forme de pied normale, et je me suis imaginé la réaction d'un auditoire de la Chine devant une photographie de pieds féminins déformés par le port de souliers occidentaux.

Et alors je me suis mise à rêver et à me dire que la levée prévue des quotas d'importation sur les chaussures de femmes serait peut-être notre chance, celle des femmes et celle de nos industries. En effet, si nos fabricants innovaient et lançaient un style «mode confort», chacune trouverait chez eux chaussure à son pied et, avant que les concurrents étrangers ne se soient recyclés, nos industries locales auraient fait fortune. Reste à voir si notre société acceptera ainsi de redonner aux femmes leur pleine mobilité.

Luce MORIN
Montréal

Vie dure dans le métro

Faisant partie de la population qui utilise régulièrement le transport en commun, dois-je espérer, avec la hausse des tarifs, obtenir une prime: un peu de propreté dans les wagons de métro?

L'espace entre les sièges et le mur, rempli à souhait de déchets de toutes sortes, sera-t-il un jour nettoyé? Personne n'aime voir dans le métro un peu de saleté. Le plancher n'est guère plus invitant: de grandes coulisses noires, des journaux plâtrés et les gommages font-ils parties intégrantes du décor? Si on mettait autant d'effort à sensibiliser la population à la propreté qu'on en met à l'inciter à consommer de l'alcool, la réussite serait totale.

Surtout n'allez pas penser que les jeunes en sont les seuls responsables, les adultes sont aussi fautifs. Je m'en voudrais de ne pas souligner l'effort de la part de

ceux qui rendent notre beau métro si malpropre. Je leur décerne l'Oscar de la malpropreté.

Cet été, les risques étaient accrus et malheur à nos vêtements pastels. J'ai pensé qu'une diminution de personnel d'entretien durant les vacances en était la cause, force m'est d'ajouter qu'il n'en était rien... La dernière grève a-t-elle entraîné des coupures de personnel? Mme Louise Roy est-elle toujours usagère du transport en commun?

Incidentement j'ai entendu des propos venant des conducteurs d'autobus et de métro ainsi que des percepteurs du métro à l'effet que Mme Roy était à la hauteur de sa fonction de directrice; certains auraient même désiré la voir à la tête de la STCUM bien avant.

Simonne TREMBLAY
Montréal

Souhait des handicapés

Via Rail
Service à la clientèle
Montréal

J'ai effectué récemment le trajet Drummondville-Montréal, aller et retour, en utilisant les trains numéros 21 et 24 de Via Rail.

Comme je dois me déplacer en fauteuil roulant motorisé, j'ai été à même de constater qu'il est faux de prétendre ou de croire que les trains de Via Rail, du moins ceux mentionnés plus haut, sont adaptés pour le transport des personnes handicapées utilisant un fauteuil roulant. Il n'y avait aucun aménagement, sur les trains que j'ai utilisés, pouvant faciliter l'accessibilité des personnes handicapées qui circulent en fauteuils roulants.

À l'embarquement et au débarquement, ce n'est que par des manœuvres compliquées, pour ne pas dire des prouesses, que l'on réussit à pénétrer à l'intérieur des wagons et à en sortir, non sans risquer, il va sans dire, de se blesser et de détériorer son fauteuil roulant.

À l'intérieur des wagons que j'ai dû utiliser, le seul endroit où il était possible de prendre place fut le compartiment à bagages, évidemment dépourvu de fenêtres... Pour ce qui est de l'accès aux toilettes, il ne saurait en être question, celles-ci n'étant accessibles qu'aux personnes pouvant se déplacer sans fauteuil roulant.

En arrivant à la Gare Centrale de Montréal, comme il y a un espace d'environ huit pouces, sauf erreur, entre les wagons et le débarcadère, et qu'on n'utilise aucun panneau quelconque, en guise de passerelle, pour franchir ce vide, le préposé du train qui m'aidait à débarquer n'a pu retenir mon fauteuil roulant, ou il a fait une manœuvre accidentelle, je ne sais trop, et les roues avant de mon

fauteuil se sont embourbées dans le vide, entre le débarcadère et le wagon. Résultat: j'ai dû faire réparer mon fauteuil roulant à mon retour.

Le service de Via Rail, pour ce qui a trait au transport des personnes handicapées en fauteuils roulants, m'apparaît pour le moins déficient envers une catégorie de voyageurs, pourtant également des citoyens à part entière. On m'informe qu'il n'en est pas ainsi de certaines compagnies d'aviation, lorsqu'il s'agit du transport des personnes handicapées circulant en fauteuils roulants.

Je veux espérer que Via Rail saura remédier aux lacunes de son service envers les personnes handicapées qui demandent tout simplement que les personnes handicapées en fauteuils roulants puissent bénéficier des mêmes avantages — et dans les mêmes conditions — que les personnes non handicapées. Il s'agit en somme de respecter le droit de toute personne d'être traitée à part égale avec ses semblables.

À la suite de mon expérience sur deux des trains de Via Rail, je désire souligner, en terminant, qu'un compartiment à bagages est normalement fait, que je sache, pour le transport des bagages, non pour le transport des voyageurs, qu'ils soient handicapés ou non. À mon sens, il serait facile, sur ce point, de remédier à la situation actuelle faite aux personnes handicapées en fauteuils roulants sur certains de vos trains: il suffirait de retrancher une ou deux banquettes dans les wagons, pour y loger, dans des conditions normales, les voyageurs handicapés en fauteuil roulant avec les autres voyageurs.

André PAYER
Drummondville

RASSUREZ-VOUS!

Le conflit de travail est très limité.

L'actuel conflit de travail entre les supermarchés Provigo et certains de leurs employés ne touche qu'une vingtaine de magasins de la région montréalaise.

Aucun autre de nos quelque 220 supermarchés Provigo au Québec n'est affecté.

Rassurez-vous, tous les supermarchés Provigo suivants sont toujours en mesure de vous offrir le même excellent service auquel vous êtes habitués depuis tant d'années.

Ils sont tous ouverts:

RIVE-SUD

ACTON VALE, 1530, boul. Acton
 BELOEIL, 94, rue Mathieu
 BELOEIL, 360, boul. l'Heureux
 BOUCHERVILLE, 1001, Montarville
 COWANVILLE, 175, rue Principale
 DRUMMONDVILLE, 400, boul. St-Joseph
 DRUMMONDVILLE, 140, 12ième avenue
 DRUMMONDVILLE, 126, rue Hériot
 DRUMMONDVILLE, 1226, rue Dionne
 DRUMMONDVILLE, 355, boul. St-Joseph
 FARNHAM, 1250, rue Aikman
 GRANBY, 330, rue St-Jacques
 GRANBY, 320, boul. Leclerc
 GRANBY, 65, rue Évangéline
 GREENFIELD PARK, 835, boul. Taschereau
 GREENFIELD PARK, 645, boul. Taschereau
 IBERVILLE, 420, 2ième avenue
 LAPRAIRIE, 50, boul. Taschereau
 MARIEVILLE, 282, rue Ouellette
 PIERREVILLE-YAMASKA, 10, rue St-Georges
 PLESSISVILLE, 777 est, boul. Industriel
 PRINCEVILLE, 25 est, rue St-Jacques
 SOREL, 101, rue Auguste
 ST-BRUNO, 1402, rue Roberval
 ST-HYACINTHE, 2235, boul. Casavant
 ST-HILAIRE, 345, rue Sir Wilfrid Pelletier
 ST-JEAN, 186, rue St-Joseph
 ST-JEAN, 429, rue St-Jacques
 ST-LAMBERT, 1461, avenue Victoria
 ST-LUC, 318, boul. St-Luc
 STE-JULIE, 101, boul. des Hauts-Bois
 VARENNES, 2020, boul. René Gauthier
 VICTORIAVILLE, 60, rue Carignan
 VICTORIAVILLE, 102, boul. Bois Francs-Nord

LAVAL ET NORD DE MONTRÉAL

AUTEUIL, 5290, boul. des Laurentides
 BLAINVILLE, 1083, boul. Curé Labelle
 BOISBRIAND, 380, Grande Côte
 FABREVILLE, 444, boul. Curé Labelle
 L'ANNONCIATION, 224, rue Principale
 LAVAL DES RAPIDES, 255, boul. de la Concorde
 LORRAINE, 99, boul. de Gaulle
 MASCOUCHE, 1100, Montée Masson
 PONT-VIAU, LAVAL, 260, boul. de la Normandie
 ROSEMÈRE, 401, boul. Labelle
 ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES, 500, boul. des Laurentides
 ST-EUSTACHE, 358, Grande Côte
 ST-FRANÇOIS, 600, Montée du Moulin
 ST-JÉRÔME, 900, boul. Grignon
 ST-JÉRÔME, 1950, boul. Labelle
 ST-JOVITE, 945, rue Ouimet
 ST-SAUVEUR, 85, Chemin de la Gare
 ST-VINCENT-DE-PAUL, 3595, boul. de la Concorde
 STE-AGATHE-DES-MONTS, 4, rue Vincent
 STE-MARTHE-SUR-LE-LAC, 2984, Chemin Oka
 TERREBONNE, 930, boul. des Seigneurs
 VILLE DES LAURENTIDES, 776, St-Isidore

ÎLE DE MONTRÉAL

BAIE D'URFÉ, 90, Chemin Morgan
 DORVAL, 960, Chemin Herron
 ÎLE DES SOEURS, 42, Place du Commerce
 LASALLE, 8531, boul. Newman
 MONTRÉAL, 2135 est, Jean-Talon
 MONTRÉAL, 4625 est, Jean-Talon
 MONTRÉAL, 5915 est, rue Bélanger
 MONTRÉAL, 6000, boul. Laurendeau

MONTRÉAL, 4399 ouest, rue Notre-Dame

MONTRÉAL, 3510 est, rue Ontario
 MONTRÉAL, 7476, rue St-Hubert
 MONTRÉAL, 1670 est, rue Mont-Royal
 MONTRÉAL, 3421, ave du Parc
 MONTRÉAL, 1953 ouest, Ste-Catherine
 MONTRÉAL, 4675 est, Ste-Catherine
 MONTRÉAL, 2710, rue Désormeaux
 MONTRÉAL, 6840, ave. Fielding
 MONTRÉAL, 5634 est, Henri-Bourassa
 MONTRÉAL, 2323 est, Henri-Bourassa
 MONTRÉAL, 8570, boul. St-Laurent
 MONTRÉAL, 10,455, boul. St-Laurent
 MONTRÉAL, 3185 est, rue Beaubien
 MONTRÉAL, 1000 est, Mont-Royal
 MONTRÉAL-NORD, 6475, boul. Léger
 POINTE-CLAIRE, 185, boul. Hymus
 ST-LÉONARD, 8700, boul. Langelier
 VERDUN, 4750, rue Wellington
 VERDUN, 5987, rue Bannantyne
 VILLE ST-LAURENT, 265, Côte-Vertu
 VILLE ST-LAURENT, 1115, boul. Décarie

RIVE-NORD

POINTE-AUX-TREMBLES, 1400, boul. St-Jean Baptiste
 REPENTIGNY, 100, boul. Brien
 RIVIÈRE DES PRAIRIES, 7707, boul. Maurice Duplessis
 ST-GABRIEL, 250, Chemin Maskinongé
 ST-JACQUES DE L'ACHIGAN, 8, rue St-Jacques
 ST-JEAN DE MATHA, 294, rue Principale

QUEST DE L'ÎLE

RIGAUD, 79, rue St-Jean Baptiste
 VALLEYFIELD, 204, Chemin Larocque



LES SUPERMARCHÉS
provigo

ASTRAL... TOUTE UNE VENTE DE NOËL!

25% de RABAIS

**ATTENTION AUX AMATEURS MINOLTA:
OBJECTIFS MINOLTA MD À
1/2 PRIX!**

Zoom Minolta 75-150mm F/4 MD
Téléobjectif zoom compact, super pour les portraits, les paysages, les sports et les voyages. Commande unique zoom/mise au point pour un cadrage rapide et précis. Avec pare-soleil à bayonnette.

Ord. \$199.77
99⁷⁷

Minolta 135mm F/3.5 MD
Téléobjectif Minolta 135mm pour des gros-plans et portraits d'un grand piqué. Compact, traité multicouches avec pare-soleil rétractable intégré.

C.d. \$99.77
49⁷⁷

MINOLTA
Garantie de 5 ans!

Minolta Maxxum
Appareil 35mm à système autofocus incorporé. Contrôle et transport du film motorisés, affichage complet de l'information et débrayage de l'automatisme. Obj. 50mm F1.7.

MAXXUM
399⁷⁷

Minolta X-370
Appareil 35mm réflech à exposition automatique contrôlée au quartz et lecture en mode manuel possible. Objectif 50mm F/2.

199⁷⁷

Canon T-70
Appareil 35mm entièrement automatique avec système d'exposition multi-programmée. Chargement, avance et rebobinage du film automatiques, débrayage manuel possible. Avec obj. 50mm F1.8.

Canon
289⁷⁷

Nikon L 35 AF
Appareil 35mm automatique de qualité avec mise au point et exposition automatiques, flash électronique incorporé, avance et rebobinage du film entièrement motorisés.

Nikon
Rabais \$10 **179⁷⁷**

Canon Sprint
Appareil 35mm autofocus à chargement, avance et rebobinage du film motorisés, flash électronique et objectif macro. Etui compris.

Canon
Rabais \$10 **139⁷⁷**

Minolta Freedom I
Appareil 35mm compact avec mise au point pré-réglée, exposition programmée, flash incorporé, chargement, avance et rebobinage du film automatiques.

MINOLTA
Rabais \$10 **89⁷⁷**

Image 35 FF
Appareil 35mm à mise au point pré-réglée et flash électronique incorporé pour des photos réussies à l'intérieur comme à l'extérieur!

IMAGE
Pas de mise au point à faire!
49⁷⁷

Image 20 F
Appareil de poche format 110 avec exposition et mise au point pré-réglées. Flash électronique incorporé.

IMAGE
19⁷⁷

RABAIS \$49
sur cet ensemble zoom/grand-angle!

Zoom Image 70-300
Zoom téléobjectif compact à longue portée pour de gros-plans saisissants! Mise au point macro et verre optique traité multicouches. Il vous rapproche jusqu'à 6x du sujet!
Ord. \$169.77

Objectif Image 28mm F/2.8 grand-angle
Objectif grand-angulaire compact, traité multicouches. Super pour les photos de groupes et les paysages panoramiques. Ord. \$79.77

Deux objectifs pour: 199⁷⁷

RABAIS \$79 YASHICA

Yashica FX-103 Program
Appareil 35mm avec 7 modes d'exposition incluant un mode programmé, un mode flash réflex et débrayage manuel. Obj. 50mm F1.9

249⁷⁷

À l'achat d'un Yashica FX-103 vous pouvez obtenir ce zoom Image Macro MFZ 80-200 pour seulement: **\$50**

Une valeur de \$129.77!

Yashica FX-7
Appareil 35mm à exposition manuelle à diodes pour un contrôle total de vos photos! Vitesse d'obturation jusqu'à 1/1200e sec. et objectif 50mm F2.

YASHICA
Rabais \$10 **139⁷⁷**

Jumelles tasco

Tasco 304
Jumelles 7x35mm de qualité avec verre optique entièrement traité. Etui et courroies compris.

Rabais \$10 29⁷⁷

Tasco 2002 ZIP
Jumelles 7x50mm tout-usage avec Incus ZIP ultra-rapide. Champs de 367° à 1000 verges. En plein ce qu'il vous faut pour observer le comète Halley!

Rabais \$10 49⁷⁷

Tasco 101 ZIP Zoom
9 jumelles dans une! Jumelles zoom 7x15x35mm avec mise au point ZIP et optiques traitées. Etui et courroies compris.

Rabais \$20 99⁷⁷

...sur un accessoire-photo
Image à l'achat d'un appareil
35mm!



Image: Les accessoires-photo les plus vendus au Canada!

- Objectifs zoom et grand angle
- Appareils 35mm & 110
- Flash électroniques automatiques
- Sacs à accessoires de luxe
- Filtres, étuis et autres!

Le rabais ne s'applique pas sur les films et le développement photo et doit être utilisé lors de l'achat

AUDIOCENTRE ASTRAL

Sanyo MG 55
Lecteur de cassettes stéréo avec lecture continue, mécanisme anti-roulis et contrôle de la tonalité.
Rabais \$10 **49⁷⁷**

Sanyo X 190
Lecteur de cassettes stéréo avec récepteur AM/FM amovible, dolby et système anti-roulis. Accepte les cassettes en métal. Ecouteurs compacts compris.
Rabais \$10 **99⁷⁷**

Écouteurs gratuits à l'achat de tout appareil d'enregistrement portatif Sanyo! (Val. \$8.99)

Sanyo 9802
Radio-cassette AM/FM stéréo avec système de 4 haut-parleurs à 2 voies, enregistrement à une touche et système découpe variable.
Rabais \$20 **79⁷⁷**

Sanyo A-100
Radio-cassette AM/FM stéréo portable d'une grande versatilité! Enregistrement à une touche, contrôle du niveau automatique et haut-parleurs détachables.
Rabais \$30 **99⁷⁷**

Sanyo C-10
Système de composants miniatures avec radio-cassette AM/FM stéréo, enregistreuse à cassettes, égalisateur sur 3 fréquences, haut-parleurs détachables à 2 voies et verrou à 4 diodes.
Rabais \$20 **149⁷⁷**

Sanyo C-30
Système portatif à mini-composants avec égalisateur graphique à 5 fréquences, dolby, système de 4 haut-parleurs à 2 voies détachables. Puissance 5.5W par canal.
Rabais \$30 Avec Dolby! **169⁷⁷**

Paquets de 2 films!

Film et photos couleur!
Film couleur Astral à haute définition avec développement compris pour 48 photos couleur Super Image 4x6"!

135-24 poses
2/16⁹⁸

Économisez à l'achat de piles Duracell "AA" alcalines de longue durée grâce à nos paquets multiples!

"AA" pqt-2 (ord. 3.99) **2⁹⁹**
"AA" pqt-4 (ord. 5.49) **3⁹⁹**
"AA" pqt-6 (ord. 5.99) **4⁹⁹**

Rabais de \$3 sur les films diapos. Kodachrome!

Économisez avec nos paquets de 2 films Kodachrome 135-20 poses avec développement compris! Ord. 7.99 chacun

2/12⁹⁸

ASTRAL

Tout Pour La Photo

Ca clique en grand pour Noël

astra lab DÉVELOPPEMENT COULEUR SUR PLACE		Plaza Alexis-Nihon 833-7208	Centre Fairview 895-6563	Plaza Ville-Marie 878-9821	Centre Rockland 733-2689	Plaza Vertu 336-8272	Centre d'achats Boulevard 721-3939	Plaza 110 878-8272	Centre Dorval 638-8221
Plaza Alexis-Nihon	833-7208	Plaza Ville-Marie	878-9821	7036, Saint-Hubert	271-1435	Centre Fairview	895-6563	Centre d'achats Boulevard	721-3939
Plaza Vertu	336-8272	Mail Champlain	671-5335	Centre Rockland	733-2689	Centre Fairview	895-6563	Complexe Desjardins (Métro)	843-8219
Centre Fairview	895-6563	Place Bonaventure	878-4378	Las Promenades St-Bruno	653-8826	Centre Fairview	895-6563	Centre Dorval	638-8221
Carrefour Laval	687-7888	1481, Ste-Catherine Ouest	835-1154	2020, Université	848-7341	Centre Fairview	895-6563		

MOI, INVESTIR DANS UN CONDOMINIUM RUE DORCHESTER, MONTRÉAL?

Certainement! Si votre revenu est de 30 000 \$ et plus par année, vous pouvez investir dans le secteur immobilier. Non seulement cela, mais il y a de fortes chances que vous n'ayez pas à faire de déboursés importants!

Il s'agit tout simplement de récupérer les sommes que vous versez normalement à l'impôt pour effectuer — individuellement ou en groupe — un placement parmi les plus rentables et les plus sûrs sur le marché.

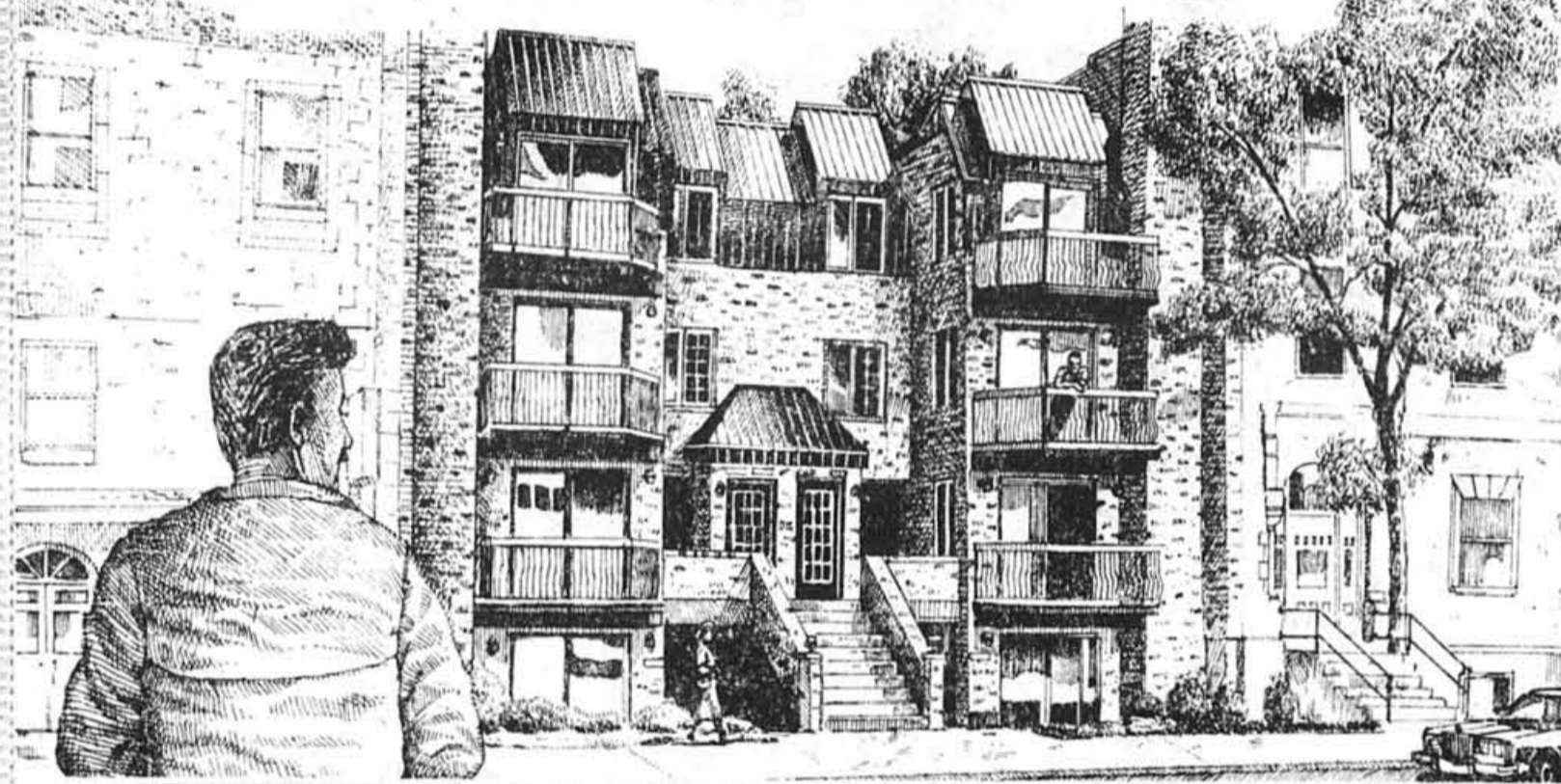
Condominium cl. 31	Financement 100%	
Abri fiscal 1985	Investissement	Comptant requis
14 662 \$	25 000 \$	0

Garantie de rachat après 5 ans, garantie de liquidité de 20 000 \$.
Profitez immédiatement de ce placement avant le 31 décembre.

1985 est sans doute la dernière année où vos déductions fiscales ne sont pas limitées.

Une équipe dynamique

Avec un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de dollars en 1985, Paré et Associés est un leader dans le domaine des placements immobiliers. N'attendez plus, informez-vous sans tarder à l'un de nos bureaux. Un de nos experts-conseils se fera un plaisir de vous donner tous les détails.



425, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 701, Montréal (Québec) H3A 3G5
(514) 288-8500, 1-800 361-2134

2960, boul. Laurier, bureau 200, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1
(418) 659-6900, 1-800 463-2818

PARÉ & ASSOCIÉS
Fiscalité et courtage immobilier

La viande des bisons exposés à la tuberculose est comestible

■ OTTAWA (PC) — L'Association des médecins vétérinaires du Canada a affirmé, hier, que la viande provenant d'un troupeau de bisons du Nouveau-Brunswick exposé à la tuberculose est propre à la consommation.

Le président de l'association, le Dr Bryan Wurtz, a déclaré dans un communiqué qu'il ne fallait donc pas critiquer les vétérinaires du gouvernement fédéral qui ont autorisé la vente de la viande, même si des lésions ont été relevées dans les organes internes de six des animaux.

Les lésions indiquent que les animaux ont peut-être contracté la maladie, a-t-il signalé, mais ne représentent aucun danger pour la consommation, parce qu'aucune lésion n'a été trouvée sur les

carcasses.

M. Wise

À la suite de cette prise de position de l'association, le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a réitéré sa confiance aux vétérinaires de son ministère.

La semaine dernière aux Communes, des députés de l'opposition ont réclamé la démission de M. Wise à cause de cette affaire.

Pour le leader néo-démocrate Ed Broadbent, M. Wise aurait dû renverser la décision de ses inspecteurs et placer les six carcasses au froid en attendant que les tests de tuberculose sur les organes internes soient terminés.

Le troupeau de 56 bisons provenait d'une ferme de Jemseg, au Nouveau-Brunswick.

**Office des professions
du Québec**

AUDIENCES PUBLIQUES

Tarifs d'honoraires professionnels

L'Office des professions du Québec a déjà pris position en ce qui concerne la réglementation des honoraires dans le domaine des services professionnels. En principe, l'Office privilégie la libre-concurrence et s'oppose à la fixation des honoraires professionnels, sauf s'il est clairement démontré que l'intérêt du public l'exige.

Certaines corporations professionnelles soutiennent que, dans leur cas, il est nécessaire de fixer des tarifs d'honoraires professionnels pour protéger le public. Ce sont: les architectes; les arpenteurs-géomètres; les avocats; les ingénieurs; les ingénieurs forestiers; les notaires; les évaluateurs agréés; les médecins vétérinaires; les orthophonistes et audiologistes.

Dans le but de déterminer si, dans l'intérêt du public, il est nécessaire que le gouvernement décrète des tarifs d'honoraires dans le cas des corporations professionnelles précitées, l'Office des professions du Québec tiendra des audiences publiques, le 5 mai 1986 à Québec et les 12, 13 et 14 mai 1986 à Montréal.

Les corporations professionnelles, les autres organismes et les personnes intéressées à présenter des mémoires, sont invitées à en aviser le soussigné avant le 1^{er} février 1986.

Les mémoires devront parvenir à l'Office, en douze (12) exemplaires, au plus tard le 1^{er} avril 1986.

Louis Roy, c.o.
Vice-président et secrétaire par intérim
Office des professions du Québec
930, chemin Ste-Foy, 7^e étage
Québec (Québec)
G1S 2L4

Québec

AMNISTIE INTERNATIONALE

section canadienne (francophone)

Mouvement impartial
d'interventions directes
pour la libération
des prisonniers d'opinion
dans le monde et pour
l'abolition de la torture
et de la peine de mort.

100 000 Canadiens disent non à la torture

Voici le texte que remet aujourd'hui, 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme, la section canadienne d'Amnistie internationale au doyen du corps diplomatique, le très révérend Angelo Palmas et à l'honorable Monique Vézina, ministre des Relations extérieures.

IL FAUT EN FINIR AVEC LA TORTURE, ET C'EST POSSIBLE!

D'après les renseignements recueillis par Amnistie internationale, plus de cent pays pratiquent ou tolèrent la torture en 1985. Dans le secret des prisons, des casernes et des hôpitaux psychiatriques spéciaux, des hommes, des femmes et des enfants sont soumis à des traitements cruels, inhumains et dégradants.

IL EST TEMPS QUE CE CAUCHEMAR PRENNE FIN

Par la voix des Nations unies, la communauté internationale s'élève contre ce fléau. Nombreux sont les pays qui se sont engagés à abolir la torture en signant des ententes internationales:

- la Déclaration contre la torture de 1975,
- les Principes d'éthique des forces de l'ordre de 1979,
- les Principes d'éthique médicale de 1982,
- la récente Convention contre la torture, de 1984, endossée par 38 pays.

Ce qui manque, c'est une volonté politique mondiale pour que cesse la pratique de la torture. C'est pourquoi Amnistie internationale en appelle à tous les gouvernements pour qu'ils condamnent la torture, interdisent formellement son usage lors d'interrogatoires et pendant les détentions, qu'ils mènent des enquêtes impartiales sur toutes allégations et qu'en conséquence, ils ratifient tous les traités internationaux contre la torture.

La section canadienne d'Amnistie internationale remet aujourd'hui, 10 décembre 1985, une pétition qui a recueilli plus de 100 000 signatures à Son Excellence le très révérend Angelo Palmas, doyen du corps diplomatique ainsi qu'au gouvernement canadien. Ces 100 000 personnes souhaitent que le Canada ratifie rapidement la convention contre la torture.

«Nommez-les, ceux que vous nommerez seront sauvés.» — Andreï Sakharov

Quelques signatures parmi les 100 000 Canadiens qui ont endossé l'action d'Amnistie internationale.

EDUCATION: Institut canadien d'éducation aux adultes, Montréal; Commission scolaire régionale du Golfe, Sept-Îles; Collège de Sherbrooke; École Notre-Dame-de-Grâce, Rouyn; Polyvalente Neufchâtel; Faculté de théologie, Université de Sherbrooke; École polyvalente de St-Jérôme; Cégep de Rimouski; Polyvalente de Matane; Collège St-Jean-Vianney, Montréal; École secondaire régionale Howard S. Biffred, Châteauguay; Académie Ste-Anne, Montréal; Collège Bourget, Rigaud; Commission scolaire de Matane; Polyvalente Pan Hubert, Rimouski; Université de Montréal, théologie; Université du Québec à Montréal; École La Source, Rouyn; Collège Bois-de-Boulogne, Montréal; École secondaire St-Joseph, Hull; École Notre-Dame-de-Grâce, Rouyn; Commission scolaire Pierre-Neveu, Mont-Laurier; Collège Régina Assumpta, Montréal; Hubert Laforgue, doyen des sciences sociales de l'Université Laval, Québec; Thérèse Mousseau Houle, doyenne des facultés de droit de l'Université Laval, Québec.

POLITIQUE — DÉPUTÉS: Herbert Marx, D'Arcy McGee; Madeleine Bélanger, Mégantic-Compton;

Claude Dauphin, Marquette; Pierre Fortier, Outremont; Michel Gratton, Gatineau; Daniel Johnson, Vaudreuil-Soulanges; John Keho, Chapleau; Thérèse Laviole Roux, L'Acadie; Germain Leduc, St-Laurant; Clifford Lincoln, Milligan; Pierre Paradis, Brome-Missisquoi; Yvon Picotte, Maskinongé; Claude Ryan, Argenteuil; Christos Sirkos, Laurier; Georges Vallancourt, Orford; Louise Harel, Maisonneuve; François Gendron, Abitibi Ouest; Jean-Pierre Charbonneau, Verchères; Roger Paré, Shefford.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE QUÉBEC: Luc Cimon; Gilles Theriault; Gérard Barber; Rosaire Clément; André Forgues; Gaetan Blais; Jean-Guy Drolet.

ORGANISMES: Jeunesse Canada Monde, Montréal; Coopérative des cégeps de Rivière-du-Loup; Conseil régional de la Santé et des Services sociaux, St-Jérôme; Garderie coopérative St-Jean-Baptiste, Québec; Société québécoise de solidarité internationale, Montréal; Centre interculturel Monchandin, Montréal; Maison de la paix, La Pocatière; Centre St-Pierre-Apôtre, Montréal; YMCA, Montréal; CLSC des Apalaches, St-Pamphile; Action travail des fem-

mes, Montréal; Comité d'accueil des réfugiés, Joliette; Info Femmes, Montréal; Jeunesse du Monde, Rimouski, Montréal, Québec; Le Nouvelliste, Shawinigan; S P V Inc., Montréal; Résidence N.-D.-du-Bonsecours, Montréal; Regroupement Action Milieu, Québec; Centre hospitalier des Bois-Francis, Victoriaville; Franco Jeunesse, Sudbury; Résidence Ste-Marie, St-Hyacinthe; Carrefour Canadien international, Montréal; Résidence Isabella, Montréal; Maison Zoé Blais, Vanier; Le YMCS de Mt West Island, Pointe-claire; Centre d'accueil Ste-Marie, Gatineau; Résidence Marianiste, St-Anselme; Hôpital général de la région de l'Amiante, Thetford Mines; Résidence de Salaberry, Montréal; CLSC La Chaumière, Asbestos.

INDIVIDUS: Alice Parizeau, Outremont; Lucie Busières, Dolbeau; Diane Rose, St-Méthode; Lise La Voie, Mistassini; Fabienne Tremblay, St-Eugène; Patrick Préfontaine, Boucherville; Marie-France Poldori, Montréal; Pierre Boucher, Beauport; Francine Richer, Pointe-Claire; Michel Fournier, Ottawa; Alain Orvoine, Montréal; Francine Girard, St-Ambroise; Steve Girard, Chicoutimi; Nancy Bellay,

Kénogami; Léonie Lévesque, Beauvoir; Marie-Alice Villeneuve, St-Félicien; Nathalie Rivest, Abitibi; Gérard Guay, Granby; Valentine Choquette, Sherbrooke; Firmin Aubut, Cap Rouge; Marie-Pépin, Magog; Hugues Chagnon, St-Césaire; Chantal de Guire, Cowansville; René Robitaille, Longueuil; Nathalie Grenier, D'Arès; Jeanne Larouche, Verdun; Benoit Morin, St-Simon; Michael Lamontagne, Charlesbourg; Claude Chénard, Québec; Juliette Lapointe, St-Nicolas; Karine Chassagne, Montréal; Marie-Anne Dorval, Thetford Mines.

SYNDICATS: Louis André Cadieux, président SPQG; D. Bourgault, présidente SPIQ; H. Pelletier, présidente SPIH; A. Bergeron, présidente SPII; L. Chabot, présidente SPII, Trois-Rivières; Syndicat canadien de la Fonction publique, local 2667, Ste-Anne-de-Bellevue; Conseil central des Syndicats nationaux, Trois-Rivières; Syndicat des employés de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup; Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames de Montréal; Union des facteurs de Montréal; Syndicat des professeurs du cégep de Jonquière; Syndicat des employés de

roulottes Unik, Ste-Sophie; Fédération des infirmiers et infirmières du Québec, Montréal.

RELIGIEUX: Mgr Vachon, Québec; Mgr Label, Valleyfield; Allen Goodings, Anglican Bishop of Quebec; Mgr Proulx, Ottawa; Jean-Paul Desbiens, Frère Untel; Archevêque de Montréal; Evêché de St-Hyacinthe; Evêché de Mont-Laurier; The Catholic Women's League, Beauharnois; Fédération des monastères de la M. de J., Québec; Office diocésain de Pastorale missionnaire, Sherbrooke; Mouvement des travailleurs chrétiens, Montréal; Office diocésain de Pastoral, Trois-Rivières; Développement et Paix, Montréal; Office de

l'éducation chrétienne, Gaspé; Monastère des Ursulines, Québec; Monastère des Claires, Valleyfield; Frères du Sacré-Coeur, Granby; Les Pères Blancs, St-Basile, Manitoba; Mission provinciale Montfortains, Montréal; Soeurs de la Charité de St-Louis, Lévis; Paroisse de l'Assomption, Maniwaki; Paroisse Notre-Dame, Thetford Mines; Paroisse St-Jean-sur-lac, Mont-Laurier; Paroisse St-Milo, Québec; Paroisse René Gouli, Montréal; Paroisse St-Ambroise de la Jeune Lorette, Loretteville; Communauté chrétienne de St-Germain, Boule Abitibi Ouest.

Je désire me joindre aux 100 000 Canadiens qui appellent la Section canadienne d'Amnistie internationale dans la lutte contre la torture.
Veuillez m'envoyer de plus amples informations sur l'action d'Amnistie internationale et sur les moyens de m'impliquer.
CJ- joint ma contribution déductible d'impôt. **25\$ 50\$ 100\$ Autre \$**
NOM.....
ADRESSE.....
Amnistie internationale
3516, av. du Parc
Montréal, Québec H2X 2H7 (514) 288-1141

RAPPORT FINAL DU SYNODE EXTRAORDINAIRE DES ÉVÊQUES

L'Église réaffirme son unité sans renier sa diversité

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le synode extraordinaire des évêques qui vient de se terminer à Rome a permis à l'Église catholique d'affirmer son unité autour du pape et autour de Vatican II, sans renier sa diversité et sans donner l'impression de « museler » les non-conformistes.

de presse donnée au Vatican pour présenter les conclusions des travaux. Ce concept permet de concilier l'unité autour de Rome et la collégialité des Églises particulières, deux notions qui semblent contradictoires lorsqu'elles sont appliquées à la société civile.

Mgr Schotte a expliqué qu'il était impossible d'appliquer à l'Église le « pluralisme pur », une doctrine qui admet la coexistence d'idées diamétralement opposées, alors que la « diversité » est bienvenue.

Cette manière de voir les choses a été illustrée au cours du synode. Ainsi, la proposition de ré-

diger un catéchisme conciliaire universel, appuyée par plusieurs évêques, a été modifiée pour tenir compte des appréhensions exprimées par ceux qui craignaient un « manuel » imposé par Rome. Le rapport suggère « un catéchisme ou compendium de toute la doctrine catholique sur la foi et la morale, qui serait comme un point de référence pour les catéchismes nationaux ». Un point de référence, et non un modèle unique et obligatoire.

La mobilisation en faveur des conférences épiscopales, provoquée par les critiques du cardinal théologien Joseph Ratzinger, a

porté ses fruits. « Personne ne peut mettre en doute leur utilité pastorale et moins encore leur nécessité dans la situation actuelle », déclare le rapport.

Mais les critiques ont leur mot à dire: « Les conférences épiscopales doivent avoir en vue le bien de l'Église, c'est-à-dire le service de l'unité et la responsabilité inaliénable de chaque évêque devant l'Église universelle et son Église particulière ».

En d'autres termes, les évêques doivent se garder d'avoir une vision trop « nationaliste » de leur tâche et il n'est pas question que des décisions de la majorité

puissent être imposées à un évêque.

Par ailleurs, les « décentralisateurs » ont marqué un point en recommandant une étude « pour examiner si le principe de subsidiarité en vigueur dans la société humaine peut être appliqué à l'Église ». Cette formule difficile à percer pour un profane traduit le souci de ceux qui reprochent aux échelons supérieurs de la hiérarchie ecclésiastique de s'ingérer dans des questions pouvant être réglées à un niveau plus bas.

Par ailleurs, le synode constate que Vatican II a été mieux accepté « là où l'Église est étouffée par

les idéologies totalitaires ou là où elle élève la voix contre les injustices sociales », que dans les pays riches d'Occident où l'on observe « une désaffection ».

Dans la ligne de Jean Paul II, le synode stigmatise « l'orgueil du progrès technique » et « l'idolâtrie des biens matériels » dans les pays industrialisés. Il relève aussi « la présence dans la société de forces influentes, marquées d'une certaine hostilité contre l'Église ». Mais il n'identifie pas ces forces, dans lesquelles il voit une manifestation de l'action du « prince de ce monde », autrement dit, du diable.

MICHEL VIATTEAU
de l'Agence France-Presse

Les 165 pères synodaux ont réaffirmé l'ensemble de la doctrine conciliaire, posé des questions importantes et formulé des propositions concrètes, sans pour autant prendre de décisions sur les grands thèmes du jour.

Telles sont les conclusions qu'inspire le rapport final du synode préparé par le cardinal belge Godfried Danneels, qui confirme les propositions les plus importantes déjà connues — la rédaction d'un catéchisme ou compendium universel et une étude du « statut théologique » des conférences épiscopales — mais en révèle d'autres, telle une réflexion théologique sur la faim, le terrorisme et la violence.

Un concept, celui d'« Église-communion » a marqué les travaux, a indiqué hier Mgr Jan Schotte, secrétaire général du synode, au cours d'une conférence

17 000 km en fauteuil roulant

ATHÈNES (AFP) — Un athlète paraplégique canadien, M. Rick Hansen, qui effectue le tour du monde sur son fauteuil roulant, est arrivé vendredi à Athènes d'où il devait reprendre la route hier pour les Émirats arabes, la Jordanie et Israël après avoir parcouru 17 000 km à travers l'Amérique du Nord et l'Europe.

Dans une conférence de presse donnée hier dans la capitale grecque, M. Hansen a indiqué qu'il était parti le 21 mars 1985 de Port-Alberni, près de Vancouver, et avait notamment traversé le Canada, les États-Unis, l'Irlande, l'Écosse, l'Angleterre, la France, la Belgique, les Pays-Bas, la RFA et la Suède avant d'arriver en Grèce via l'Italie.

Il devait quitter la capitale hellénique par avion pour se rendre à Bahrein d'où il poursuivra son voyage qui doit prendre fin vers le début de 1987, après la traversée de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec

Près de tout pour les prêts-à-tout!

- Stations de ski de Stoneham et du Mont Sainte-Anne, parmi les meilleures en Amérique du Nord, à seulement une demi-heure de Thôtel.
- À quelques pas, l'ancienne ville-forteresse avec ses pittoresques restaurants, cafés et bistros.
- Chambre dotée d'un bar privé, accès au centre de conditionnement physique et aux saunas de l'hôtel.
- 50% de rabais sur le stationnement à Place Québec (avec assistance du valet).

Plan familial Hilton — Les enfants qui partagent la chambre de leur(s) parent(s) sont logés gratuitement, peu importe leur âge. (Maximum de 4 membres d'une même famille par chambre.)

Pour réserver, appelez votre agent de voyages, le service de réservations Hilton, tout hôtel Hilton International, ou composez le 418-647-2111.

Une avalanche de plaisirs

59\$

Par nuit, une ou deux personnes) par chambre. Offre en vigueur tous les jours de la semaine, du 1^{er} décembre au 15 janvier 1986.

OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

Ça, c'est du répit!

30 pour le prix de 25*



NOUVEAU! NUMBER 7 EN PAQUETS DE TRENTE LONGUEUR RÉGULIÈRE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Number 7 King Size: "goudron" 16 mg, nic. 1,1 mg. Régulière: "goudron" 15 mg, nic. 1,2 mg. Number 7 légère King Size: "goudron" 12 mg, nic. 0,9 mg. Régulière: "goudron" 13 mg, nic. 1,1 mg.

Hydro-Québec prend les grands moyens pour débarrasser ses huiles du BPC

■ TROIS-RIVIÈRES (PC) — Hydro-Québec a décidé de prendre les grands moyens pour se débarrasser des huiles contaminées au BPC (biphényles polychlorés) qui se trouvent dans plusieurs de ses équipements et plus particulièrement dans les transformateurs.

Depuis dimanche et jusqu'à la fin de la semaine, 120 000 litres d'huile minérale contaminée se-

ront ainsi rendus inoffensifs grâce à un procédé mis au point par la compagnie Sanexen International, une filiale de Sanivan. L'opération se déroule dans un entrepôt de la centrale Gentilly spécialement aménagé pour réduire au minimum les risques de contamination de l'environnement.

Le procédé mis au point par Sanexen repose sur l'utilisation

d'un réactif chimique qui neutralise les BPC.

Selon un porte-parole de la compagnie, M. Richard Cormier, cette façon de procéder est pleinement sûre puisqu'il n'y a pas de rejet dans l'environnement. Les BPC étant neutralisés, les huiles ainsi traitées peuvent être à nouveau utilisées.

À Hydro-Québec, il s'agit de la deuxième expérience du genre

confiée à une entreprise spécialisée. La première, effectuée en août, a eu lieu à la centrale Paugan sur la rivière Gatineau. On avait alors traité 85 000 litres d'huile minérale selon le procédé de la firme P.P.M. inc.

L'opération de décontamination effectuée en Mauricie coûte \$1,57 le litre, soit près de \$200 000.

Il prend six personnes en otage pour forcer la démission de Reagan

■ PHILADELPHIE (AFP) — Un homme armé d'une arme factice a pris hier six personnes, dont un prêtre, en otage dans une école de Philadelphie pour exiger la démission du président Reagan, avant d'être finalement désarmé par trois de ses prisonniers. Steve Gold, âgé d'une vingtaine d'années, avait fait irruption peu avant 13 h 00 locales dans le bureau du principal de l'école religieuse de l'Archevêque Ryan, à Philadelphie, en Pennsylvanie, en brandissant un pistolet.

Sous la menace de son arme, il

a retenu en otage un prêtre, un secrétaire et quatre élèves pendant près de huit heures avant d'être désarmé et maîtrisé par ses prisonniers.

L'arme qui était en sa possession était en fait un pistolet chargé à blanc, semblable à ceux qui sont utilisés pour donner le départ d'une compétition sportive.

Au cours de la prise d'otage, Steve Gold, qui semble ne pas jouir de toutes ses facultés mentales, a exigé que M. Reagan renonce à ses fonctions et lui confie la direction des États-Unis.

Dans un communiqué transmis à la presse dans le courant de l'après-midi, il promettait que si satisfaction n'était pas donnée à ses exigences, les forces du mal s'abattraient sur le pays, provoquant - entre autres - la stérilité totale des femmes américaines, la fermeture des centrales nucléaires américaines et des tremblements de terre qui réduiraient les grandes villes à néant.

Le jeune homme a été confié à un hôpital et placé en observation.

Incendie sur l'île Notre-Dame

■ Il a fallu une heure et demie à une trentaine de pompiers du service des incendies de la Ville de Montréal pour avoir raison d'un incendie qui a éclaté hier dans l'ancien pavillon de la General Electric, dans l'île Notre-Dame. Il semble que ce soient des ouvriers chargés de la démolition du pavillon qui aient provoqué accidentellement un incendie lorsque leurs lampes à souder ont touché les enveloppes de fils électriques. On ne signale aucun blessé, mais l'intense fumée noire qui se dégageait de l'incendie a considérablement nui au travail des pompiers.

La route fait deux morts

■ (D'après PC) — Deux personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation. Un adolescent de 17 ans qui serait originaire du Nouveau-Brunswick, mais dont l'identité n'a pas été dévoilée, a été mortellement happé par un camion dans la nuit de dimanche à lundi, à la sortie 215 de l'autoroute 20 à la hauteur de Sainte-Anne-du-Sault.

M. Léopold Jeté, 47 ans, de Longueuil, qui conduisait une camionnette a aussi perdu la vie, hier, quand son véhicule est entré en collision avec un camion semi-remorque, sur la route 155, à Saint-Célestin, dans la région de Nicolet.

Memphis à la rescousse de...Memphis

■ MEMPHIS (AP) — Une statue du pharaon égyptien Ramsès II pourrait prochainement traverser l'Atlantique afin d'être restaurée aux États-Unis. Cette statue git, coupée en trois morceaux, dans l'ancienne ville égyptienne de Memphis. Un journal de Memphis (Tennessee) a donc tout naturellement proposé d'offrir le voyage aller-retour au pharaon et de prendre en charge les frais de restauration afin de lui redonner l'allure qui était la sienne il y a 3 200 ans.



Tous les cadeaux ne sont pas nés égaux.
Faites plaisir à quelqu'un en lui offrant ce cadeau dont on parlera longtemps, ...longtemps.



Géné
• compact • clavier de composition en forme de cadran • sonnerie électronique réglable • bleu nuit, pêche, blanc antique, brun espresso 79,95 \$



Téléphone radio-réveil TCR 2009
• radio-réveil AM/FM • mémoire de 10 numéros • haut-parleur intégré pour fonctionnement mains libres • gris avec légères lignes de bleu et de vert 139,95 \$



Répondeur téléphonique Bell TT 2800
• compact • cassette unique • prise de messages à distance • filtrage des appels • gris métallisé 149,95 \$



Téléphone sans fil Uniden 2100
• portée de 1000 pi. • 3 codes de sécurité • repositionnement automatique du dernier numéro • touche discrétion amande 145 \$



Lemans
• bouton et voyant de garde • sonnerie électronique réglable • repositionnement automatique du dernier numéro • adaptable au service Touch-Tone ou au service à cadran • combiné: noir. Boîtier: rouge, gris, ivoire, noir 59,95 \$



Télémax
• composition combiné raccroché • repositionnement automatique du dernier numéro • sonnerie électronique réglable • bouton pour le service d'appel en attente • adaptable au service Touch-Tone ou au service à cadran • rouge, gris, blanc, noir, jaune 69,95 \$



Trimstyle TT 221
• poste de table ou mural • clavier intégré au combiné • repositionnement automatique du dernier numéro • mémorisation de 9 numéros pour composition abrégée • sonnerie électronique réglable • amande, blanc, brun 59,95 \$



Touche géantes
• repositionnement automatique du dernier numéro • poste de table ou mural • adaptable au service Touch-Tone ou au service à cadran • blanc et bleu, beige et brun 99,95 \$

Ces appareils sont en vente dans les **Téléboutiques**, les **comptoirs** et les **Kiosques Bell**.

Téléboutiques:
Les Galeries d'Anjou
Anjou
Mail Champlain
Brossard

West Island Mall
Dollard-des-Ormeaux
Place Newman
LaSalle
Centre Laval
Laval
Place Longueuil
Longueuil

Les Galeries Dupuis
Montréal
Les Terrasses
Montréal
Plaza Alexis-Nihon
Montréal
Plaza Côte-des-Neiges
Montréal
Tour Jean-Talon
Montréal

Place Bourassa
Montréal-Nord
Les Galeries de la Capitale
Charlesbourg ouest
Place Laurier
Sainte-Foy
Carrefour de l'Estrie
Sherbrooke
Place du Centre
Hull

Comptoirs:
Granby
39, Dufferin
Valleyfield
75, Maden
St-Jérôme
297, St-Georges
Joliette
366, Manseau
St-Jean
245, Richelieu

Kiosques:
Mall Montnach
Beloeil
Place Rosemère
Rosemère
Galeries Chagnon
Lévis

L'efficacité passe par Bell

Bell

LIQUIDATION
PIANOS et ORGUES
Ouvert aujourd'hui de 9 h à 21 h
6120, rue Jean-Talon est
Tél.: 256-7369
Fournier Encanteur

NOUVEAU Concessionnaire à LAVAL

HYUNDAI

Pourquoi acheter une voiture usagée?

795\$ par jour plus taxes (Bail 48 mois, comptant: \$800)

OU EN PONY 1986 NEUVE pour aussi peu que: **495\$** par jour plus taxes (Bail 48 mois, comptant: \$800)

chomedey HYUNDAI

2480 boul. LABELLE, Chomedey 682-6000

AIDE FÉDÉRALE AUX MINORITÉS LINGUISTIQUES

« La révision n'a rien à voir avec l'élection québécoise »

OTTAWA (PC) — La révision qu'est à faire le gouvernement fédéral de son assistance aux minorités linguistiques n'est en rien influencée par le retour au pouvoir des libéraux à Québec, a soutenu hier le Secrétaire d'État Benoît Bouchard.

Il répondait ainsi aux inquiétudes soulevées aux Communes par le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand. Selon ce dernier, avec l'arrivée au pouvoir de Robert Bourassa, le gouvernement fédéral pourrait être tenté d'être moins vigilant et de réduire l'aide financière qu'il procure à la minorité anglophone du Québec.

« Nous sommes actuellement en train d'évaluer l'ensemble des politiques », de rappeler M. Bouchard, ajoutant toutefois que « cela n'a rien à voir avec l'élection (au Québec) ».

Des \$210 millions qu'Ottawa dirige chaque année vers les minorités linguistiques, « une bonne part est allouée à la minorité anglophone », a-t-il rappelé.



Benoît Bouchard

UNE PROPOSITION DU DÉPUTÉ NIC LEBLANC

Revaloriser le rôle du député par la création de tables sectorielles

M. Nic Leblanc, député fédéral de Longueuil au sein de l'équipe de Brian Mulroney, entend proposer la création de « tables sectorielles regroupant le patronat, le syndicat, le parti au pouvoir ainsi que la haute fon-

ctions publiques », dans le but de revaloriser le simple député, trop souvent confiné à agir comme figurant à la Chambre des Communes.

Ayant constaté, après plus d'un an aux Communes, que l'influence du simple député pouvait être minime à Ottawa — comme d'ailleurs à Québec — le député Leblanc a mis au point ce projet « dont l'objectif premier serait d'étudier en profondeur un secteur d'activités économiques, afin d'en dégager l'orientation, pour ensuite recommander les modifications législatives qui s'imposent ».

Dans une entrevue accordée à LA PRESSE, le député Leblanc a annoncé qu'il précisera davantage sa pensée dans une allocution qu'il prononcera, demain, devant les membres de la Société pour le progrès de la Montérégie.

À la table sectorielle proposée, il ne voit pas un « dédoublement des ministères, mais bien au contraire un complément nécessaire ». Exemple: le problème aigu des quotas dans le textile. Il s'agit là d'un type de problème qu'on pourrait débattre à une table sectorielle, dont le député responsable irait éventuellement faire rapport au conseil des ministres.

Opération peu coûteuse

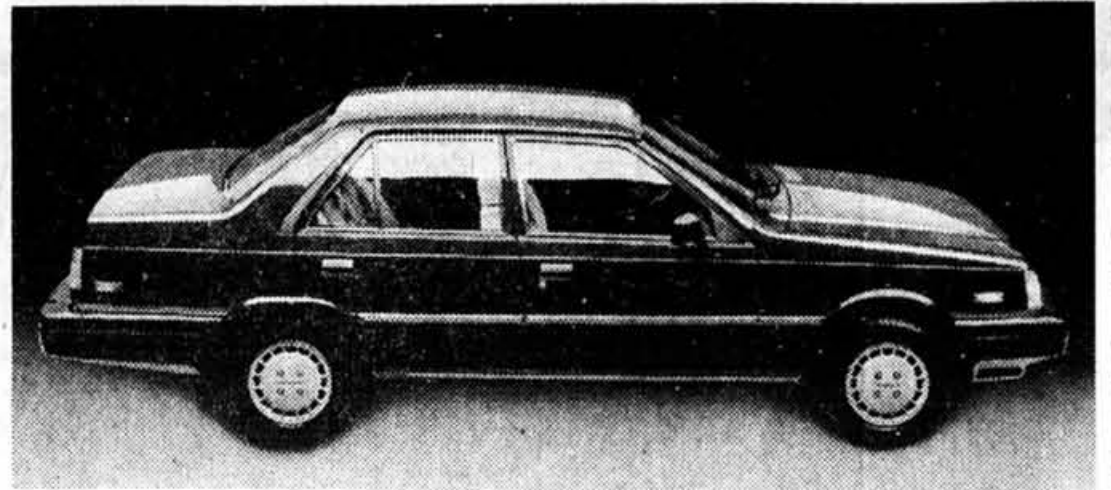
La table sectorielle, toujours selon le député Leblanc, serait composée d'un député du parti au pouvoir issu de chacune des gran-

des régions — Maritimes, Ontario, Québec et Ouest canadien — et d'un nombre égal de personnes représentant le milieu syndical, celui du patronat et enfin celui de la haute fonction publique que touche tel ou tel problème.

« La table sectorielle aurait aussi le pouvoir de s'adjoindre les personnes-ressources nécessaires. Mais dans l'ensemble, ce serait une opération peu coûteuse, puisque ses participants sont déjà rémunérés », explique M. Leblanc.

Cet ex-président de la Chambre de Commerce de la Rive-Sud, également homme d'affaires accompli, estime que cette initiative permettrait à la députation de mettre aux services des citoyens « ses immenses ressources et connaissances ». M. Leblanc doit saisir le premier ministre Mulroney de son projet dans les semaines à venir.

LA STELLAR GSL 1986



LA LISTE DE RAISONS D'EN ACHETER UNE S'ALLONGE DE PLUS EN PLUS.

- 1 5 pneus radiaux quatre saisons Michelin ceinturés d'acier (y compris la roue de secours)
- 2 Servofreins
- 3 Vitres électriques
- 4 Verrouillage électrique des portières et du compartiment à bagages
- 5 Rétroviseurs extérieurs avec commande à distance
- 6 Panneau d'accès du réservoir à essence commandé à distance
- 7 Vitres teintées (pare-brise avec bande pare-soleil)
- 8 Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs
- 9 Allume-cigarette
- 10 Boîte de vitesses à 5 rapports (transmission automatique en option)
- 11 Sièges baquets avant à dossier inclinable
- 12 Siège du conducteur inclinable
- 13 Siège du conducteur avec support lombaire
- 14 Appui-bras arrière escamotable avec compartiment de rangement
- 15 Phares au quartz halogènes
- 16 Verrouillage de sécurité des portières arrière
- 17 Éclairage à l'arrière pour lecture
- 18 Miroir dans le pare-soleil droit
- 19 Rétroviseur intérieur jour/nuit
- 20 Boîte à fusibles à l'intérieur
- 21 Essuie-glace à balayage intermittent
- 22 Moulures lustrées
- 23 Enjoliveurs de roues stylisés
- 24 Bouches d'air chaud pour l'arrière
- 25 Point d'attache de siège d'enfant
- 26 Compte-tours
- 27 Totalisateur kilométrique
- 28 Soufflerie antibuée aux vitres latérales
- 29 Éclairage et moquette intégrale dans le compartiment à bagages
- 30 Éclairage de service
- 31 Portières avant avec vide-poches
- 32 Sièges avant avec appui-tête réglable
- 33 Siège du conducteur avec appui-tête inclinable
- 34 Moteur à arbre à cames en tête
- 35 Batterie sans entretien
- 36 Boîte à gants verrouillable avec éclairage
- 37 Dégivreur de lunette arrière
- 38 Baguettes latérales de protection
- 39 Allure européenne
- 40 Sellerie tout-tissu
- 41 Montre à affichage numérique
- 42 Vide-poches central
- 43 Silencieux recouvert

AVEC AUTANT DE CARACTÉRISTIQUES STANDARD, LA LUXUEUSE STELLAR BRILLE PAR SON PRIX. 10 695 \$*

(Le prix de base d'une Stellar SL est de 8 995 \$*)
*Taxe, immatriculation, transport et préparation en sus.



Pie IX Pony 9390, boul. Pie IX Montréal 324-6821	Automobiles Ulsan Ltée 2355, boul. Hymus Dorval 683-5702	Hyundai Auto Mascouche 1990, ch. Gascon St-Louis de Terrebonne 471-7669
Seray Auto Inc. 1191, Bourgogne Chambly 658-4482	Automobiles Corée Longueuil Ltée 1680, boul. Marie-Victorin Longueuil 670-2080	Lac St-Louis Automobiles Enrg. 30, boul. Don Quichotte Ville Ile Perrot 453-6363
Desmeules Hyundai 1237, boul. des Laurentides Ville de Laval 668-6393	Garage St. Louis Ltée 356, boul. Sauvé St-Eustache 491-1292	Safari Automobiles Inc. 300, rue Lafleur LaSalle 364-3124
Point-aux-Trembles Pony 12150, rue Sherbrooke est Montréal 645-2233	Moteurs Chateauguay 83, St-Jean Baptiste Chateauguay 692-9630	Les Automobiles Cloginor Inc. 9, rue Frontenac St-Jean-Sur-Richelieu 347-4003

C. W. AutoSud Inc. 3839, boul. Taschereau St-Hubert 678-1220	Hyundai Pony Centreville 2077, ouest rue St-Catherine Montréal 931-8243	Autos Visa Inc. 500, boul. Mgr. Langlois Valleyfield 377-1985	Pony de Montréal 5187, avenue Papineau Montréal 521-3201	Luciani Automobile (1985) Inc. 4040, ouest rue Jean-Talon Montréal 340-1344	Les Automobiles Lise Grenier Inc. 1250, Rte. Marie-Victorin Tracy 743-1244
--	---	---	--	---	---

Grande Vente de Noël

<p>Nikon</p> <p>Nikon N2000 avec 50 mm F1.8 • programme, automatique et manuel • moteur incorporé • 2,5 images/sec. • TTL flash • Brite View verre dépoli</p> <p>\$32900</p> <p>Nikon FE2 avec 50 mm F1.8 et étui • construction robuste automatique • priorité ouverture + manuel</p> <p>\$39900</p> <p>Nikon FA • TTL réglé par ordinateur</p> <p>\$53900</p> <p>Nikon F3 High-eyepoint • choix des professionnels</p> <p>\$74800</p> <p>Nikon «One Touch» • mise au point automatique • flash incorporé</p> <p>\$18900</p> <p>Spéciaux sur d'autres caméras, objectifs et jumelles Nikon</p>	<p>OLYMPUS</p> <p>Olympus OM-10 avec 50 mm F1.8 • Reflex automatique • minuterie, option manuelle • lecture directement sur film</p> <p>\$15500</p> <p>Olympus OM-2S avec 50 mm F1.8 • programme, automatique, manuel • spotmètre en mode manuel • lecture directement sur film</p> <p>\$33900</p> <p>Olympus AF-L avec étui • mise au point automatique • flash incorporé</p> <p>\$13900</p> <p>Télescope Carl Wetziar 176X</p> <p>\$13900</p> <p>Télescope Carl Wetziar 450X</p> <p>\$31900</p>
<p>PROJECTEURS à diapositives</p> <p>Kodak</p> <p>Kodak 4200 • Télécommande à marche avant + arrière</p> <p>\$22800</p> <p>Kodak 4600 • Mise au point automatique • Télécommande à marche avant + arrière • Lampe hautobasse</p> <p>\$30800</p> <p>* 10,00\$ de rabais sur ces deux modèles 20,00\$ de rabais sur série 5000 Prix incluent: objectif original Kodak 102 mm F2.8 chargeur 140 et lampe.</p>	<p>Polaroid</p> <p>Polaroid 660 mise au point automatique avec 2 films • Réglage d'exposition automatique • Flash incorporé</p> <p>\$7900</p> <p>Polaroid 680 SLR avec 2 films • mise au point automatique • flash incorporé • repliable</p> <p>\$27900</p> <p>Trousse pour développement de diapos Polaroid 35 mm • processeur, montures, 2 films</p> <p>\$9900</p>
<p>SUNPAK</p> <p>Sunpak 433D flash dédiée • TTL avec le plupart des appareils photo • automatique jusqu'à 60 pieds • tête inclinable et pivotante • montage gratuite • compresse</p> <p>\$8900</p> <p>Sunpak 333D flash dédiée avec adaptateur • avec le plupart des appareils photo • tête de zoom inclinable et pivotante • 278 en plus pour adaptateur • montage gratuite • compresse</p> <p>\$9900</p>	<p>KYOCERA VIDÉO</p> <p>Kyocera 8 mm vidéo avec lampe vidéo* • mise au point automatique • zoom 6X • transistorisée CCD • son superbe • commande d'éclairage principal et en contre-jour • enregistrement 2 heures</p> <p>\$2,19900</p> <p>*Lampe vidéo gratuite d'une valeur de 109,95\$ (incluse)</p>
<p>Canon</p> <p>Canon T70 avec 50 mm F1.8 • automatique, programmable • enrouleur incorporé</p> <p>\$28900</p> <p>Ensemble Canon T70 • T70, 50 mm F1.8, étui, courroie large Canon, filtre et piles</p> <p>\$32900</p> <p>Canon A-1 avec 50 mm F1.8 • priorité à l'ouverture • priorité à la vitesse • programmable • information complète dans le viseur</p> <p>\$36900</p> <p>Canon 28 mm F2.8 avec étui rigide • grand angulaire très populaire • parfait pour photos de groupes, d'intérieurs ou de paysages</p> <p>\$11900</p> <p>Canon 75 200 mm F4.5 avec étui rigide • Mise au point macro • très léger</p> <p>\$21900</p>	<p>MINOLTA</p> <p>Minolta X-70 avec 50 mm F1.7 • automatique ou manuel • information complète dans le viseur • possibilité moteur ou dos dateur</p> <p>\$25900</p> <p>Ensemble Minolta X-70 • X-70, 50 mm F1.7, flash dédié, filtre, pare-soleil</p> <p>\$29900</p> <p>Minolta Maxxum 7000 avec 50 mm F1.7 AF • modes multi-programmes • mise au point automatique • enrouleur incorporé</p> <p>\$58900</p> <p>Minolta Maxxum 9000 avec 50 mm F1.7AF • modes multi-programmes • mise au point automatique rapide • vitesse maximale d'obturateur 1/4000 de sec.</p> <p>\$58900</p> <p>Caméra VIDEO Minolta K510S • mise au point automatique • s'adapte sur VHS ou Beta • capacité 10 lux</p> <p>\$79900</p> <p>Caméra VIDEO Minolta CR1000S • Camscope VHS • Mise au point automatique • Capacité 7 lux • Zoom 6X</p> <p>\$199900</p>

Produits entièrement neufs, emballés avec garanties canadiennes et mondiales. D'autres aubaines dans le magasin. Quantités limitées. Equipement professionnel aussi en vente. 55 ans d'expérience dans la photographie.

CAMÉRAS SIMON INC.
11, RUE ST-ANTOINE OUEST Location 861-5401
Exchange
Ouverture ju. qu. à 21 heures du 12 au 23 décembre 1985 • Commande: téléphoniques acceptées



Idées-cadeaux pour les fêtes!

Ensemble de 6 verres à pied "Cristal d'Arques"

Parez votre table des fêtes avec des verres en cristal de plomb 24% à motif "Longchamp". Choix de verres à vin, à champagne, hi-ball & autres! Pqt de 6.
6 verres à liqueur.....8.95 le pqt

VOTRE CHOIX 14⁹⁵ l'ens.



Acces. assortis "Cristal d'Arques"

Choix de carafes .75L & 1L, pichet 1.2L ou vase 18cm. Cristal de plomb 24%.

VOTRE CHOIX 18⁹⁵ ch.



Carafe à whisky en verre

3⁵⁰ ch.

Complément indispensable pour votre bar!



Carafe à vin en verre

1⁹⁵ ch.

Carafe à vin pratique en verre de qualité. Bouchon. Notre prix 2.45



Batterie en émail 7 pces
Casserole à couv. 1L & 3L, fait-tout à couv. 4.5L, poêle 2L.....Notre prix 44.50

8.00 Economisez plus de 20%
Solde 36⁵⁰ l'ens.

Batterie 7 pces en acier inox.
Casserole à couv. 1 pte & 3 pte, fait-tout à couv. 4 pte, poêle 9".....Notre prix 27.50

5.00 Economisez plus de 20%
Solde 22⁵⁰ l'ens.

Service à vin en verre 5 pces
Service composé d'une carafe à vin & de 4 verres à pied.....Notre prix 8.75

6.97 Economisez plus de 20%
Solde 6⁹⁷ l'ens.

Ensemble de punch 27 pces
Ens. de bol à punch, support, 12 tasses, 12 crochets & louche. En verre givré.....Notre prix 28.75

3.00 Economisez plus de 20%
Solde 25⁷⁵ l'ens.

Ens. à diner 30 pces, motif floral
Pour 6 personnes.....Notre prix 42.50

12.00 Economisez plus de 20%
Solde 30⁰⁰ l'ens.

Ens. à diner "Rose Garden" 20 pces
4 de chaque: assiettes à diner, à dessert, bols à soupe, tasses & soucoupes.

5.00 Economisez plus de 20%
Solde 18⁷⁵ l'ens.

Ens. à diner "Oxford" 20 pces
Ensemble à diner pour 4 personnes en faïence de qualité.....Notre prix 27.50

5.00 Economisez plus de 20%
Solde 22⁵⁰ l'ens.

Serv. à diner 20 pces en verre
Service pour 4 personnes en verre de couleur ambre.....Notre prix 22.50

5.00 Economisez plus de 20%
Solde 17⁵⁰ l'ens.

Ens. de wok en acier inox.
Wok à fond de cuivre pour distribution égale de la chaleur. Couverture, support & 2 spatules incl.....Notre prix 27.50

5.00 Economisez plus de 20%
Solde 22⁵⁰ l'ens.

Ens. de fondu au chocolat
Ensemble comprenant pot en porcelaine avec brûleur intégré, 1 bougie & 4 fourchettes assorties.....Notre prix 9.75

20% Economisez plus de 20%
Solde 7⁷⁵ l'ens.

Ens. de fondu en fonte 11 pces
Pot de 1.7L avec couvercle, support en fonte, brûleur à alcool, plateau & 6 fourchettes en acier inox.....Notre prix 59.95

10.00 Economisez plus de 20%
Solde 49⁹⁵ l'ens.

Soupière en porcelaine
Le complément indispensable à toute table des fêtes! Porcelaine de qualité à motif floral peint à la main. Louche incl.

10.00 Economisez plus de 20%
Solde 34⁷⁵ ch.

Acces. pratiques!

A. Bouilloire sifflante 2-1/2 pte Fond de cuivre. **8⁷⁷** ch.

B. Coupe-biscuits 10 formes.....Notre prix 2.75 **1⁹⁷** ch.

C. Casse-noisettes En aluminium. **1³³** ch.

D. Presse-purée En acier inox. **2⁹⁷** ch.

E. Ens. de moules à gâteaux 3 moules.....Notre prix 6.95 **5⁹⁵** l'ens.

F. Moule à gâteaux damier Pour des gâteaux succulents. **5⁹⁵** ch.

G. Tire-bouchon de qualité En métal.....Notre prix 2.45 **1⁹⁷** ch.

H. Ens. de décoration 7 pces pour gâteaux.....Notre prix 5.97 **2⁹⁷** l'ens.

Coutellerie Tramontina 24 pces

15% Economisez plus de 15%
Solde 12⁷⁵ l'ens.

En acier inoxydable. Service complet pour 6.....Notre prix 15.75

Coutellerie Primaveril 24 pces

6.00 Economisez plus de 20%
Solde 18⁰⁰ l'ens.

Service pour 6. Acier inox., manches plastiques couleurs ass.....Notre prix 24.00

Ens. à mélanger 6 pces

1/2 PRIX!
Solde 2⁹⁷ l'ens.

Ens. de 5 ustensiles & bol. Plastique.....Notre prix 5.95

Essoreuse à salade

3⁹⁹ ch.

Essoreuse en plastique de qualité.

Ensembles de couteaux à prix coupés!

A. Ensemble de couteaux 11 pces.....Notre prix 35.00 **17⁵⁰** l'ens.

B. Ensemble de gourmet 6 pces 5 couteaux, 1 fourche.....Notre prix 15.00 **7⁵⁰** l'ens.

C. Ensemble de couteaux 15 pces.....Notre prix 15.00 **7⁵⁰** l'ens.

D. Fusils de qualité 8"..... **8⁹⁵** ch. 10"..... **10⁹⁵** ch.

Ensemble à condiment 6 pces

Ensemble composé de vinaigrier, huilier, salière, poivrière, support & plateau.....Notre prix 6.75

1/2 PRIX!
Solde 3³⁸ l'ens.

Ensemble de 3 verres en verre de qualité

Choix de verres hi-ball 9 oz ou old-fashioned 8 oz.....Notre prix 2.50

30% Economisez plus de 30%
VOTRE CHOIX 1⁷⁵ le pqt

A. Ens. de verres "Sovereign" 18 pces
6 de ch.: old-fashioned, hi-ball, verres à jus.....Notre prix 12.95 **10⁹⁵** l'ens.

B. Ens. de verres "Bavaria II" 16 pces
8 de ch.: old-fashioned & verres à eau.....Notre prix 12.75 **10⁷⁵** l'ens.

Chopes en verre de qualité

Faites-en provision pour les fêtes! Verre de qualité.....Notre prix 1.25

20% Economisez plus de 20%
Solde 9⁷⁵ l'ens.

Ensemble à salade "Diamond" 3 pces

Ens. comprenant 1 bol à salade en sémil-cristal & 2 ustensiles.....Notre prix 12.75

20% Economisez plus de 20%
Solde 9⁷⁵ l'ens.

L'ÎLE DE MONTRÉAL



Florian Bernard

La STCUM accroît ses mesures de sécurité pour les aveugles

Divers travaux viennent d'être complétés à la station de métro Champ-de-Mars dans le but de faciliter l'accès et le déplacement des personnes à mobilité réduite, notamment les aveugles et les amblyopes. D'autres travaux de même nature seront entrepris au cours des prochaines mois dans les stations Longueuil, Papineau, Berri-de Montigny, Henri-Bourassa et Lionel-Groulx. Des plinthes protectrices ont été installées en face des colonnes et le long des murs. Aussi, les premières et dernières marches des escaliers ont été recouvertes d'une surface anti-dérapante et de couleur rouge. À la base et au sommet des escaliers, les rampes ont été prolongées, de façon à en faciliter le repérage. Grâce à ces indicateurs tactiles, les personnes aveugles ou semi-voies peuvent plus facilement se déplacer dans la station et atteindre les quais.

Les trains ne sifflent plus 60 fois par nuit à Roxboro...

Les citoyens de Roxboro peuvent maintenant dormir en paix, du moins dans certains quartiers de la ville. À la suite de pressions exercées par un groupe de citoyens auprès du Canadien National et du conseil municipal, une barrière automatique a été construite à l'un des deux passages à niveau, ce qui a éliminé le sifflement des trains. Mais il reste encore un passage traditionnel, source de sifflements. Il sera éventuellement remplacé par un passage automatique. Le coordonnateur du comité de citoyens, Roger Gingras, avait alerté les pouvoirs publics, il y a un an, en révélant qu'une vingtaine de convois et plus de 60 sifflements par nuit empêchaient les gens de dormir. C'était, littéralement, un cauchemar.

Des audiences publiques sur l'avenir des municipalités

La Commission d'étude sur les municipalités, présidée par Jacques Parizeau, ancien ministre des Finances du Québec, a choisi le mois de février pour ses audiences publiques dans la région de Montréal. Du 3 au 24 février, la commission entendra les organismes et les particuliers du territoire de la Communauté urbaine de Montréal, du sud-ouest métropolitain et des Laurentides. Rappelons que cette commission doit définir le rôle futur des gouvernements locaux et déterminer les services qui devront être fournis aux citoyens. Elle doit en outre étudier les dossiers de la régionalisation, de la taxation, de la protection des citoyens, de la privatisation des services municipaux, etc. Tous ceux qui veulent présenter un mémoire, organismes comme individus, doivent téléphoner au 871-2476, à Montréal.



Jacques Parizeau

Un nouvel orchestre symphonique de jeunes dans le West Island

Les municipalités du West Island ont accepté de financer et de soutenir la création d'un orchestre symphonique qui comprendra 45 musiciens de 12 à 21 ans, choisis par audition, selon leurs qualités musicales. Un jury a été constitué pour le choix du chef d'orchestre. Il est composé de Louise Laplante, directrice générale de l'Orchestre des jeunes du Québec, Jacques Clément, directeur de l'Orchestre des jeunes de Sherbrooke, Stephen Kondaks, violoniste, et Claire Côté, directrice des activités culturelles de Pointe-Claire. La secrétaire du Conseil des arts de la CUM, Lyse Richer, a aussi accepté d'apporter son concours à ce projet. Tous ceux qui sont intéressés peuvent écrire au 100, Douglas Shand, Pointe-Claire, Que, H9R 4V1 ou téléphoner au 630-1218, code régional 514.



Louise Laplante

Pas de service postal pour 2000 citoyens de Rivière-des-Prairies

Ce n'est pas encore demain que plus de 2000 citoyens de Rivière-des-Prairies pourront recevoir leur courrier par facteur, à leur porte. Même si ces contribuables demeurent dans l'île de Montréal, ils devront continuer à aller chercher leur courrier au bureau régional, beau temps, mauvais temps. Au cours d'une récente assemblée, passablement mouvementée, un représentant de la Société canadienne des postes, François Aubin, a expliqué que la politique du gouvernement fédéral ne permet pas de débiter les crédits qui seraient nécessaires pour établir un service de facteurs dans ce coin de la métropole. Le porte-parole des citoyens non desservis, Robert Lauzon, n'a pas été tendre à l'endroit du représentant de Postes Canada, soulignant que la situation actuelle constitue une véritable insulte. Il a déclaré que les citoyens de petites villes de moins de 3000 habitants sont desservis par facteurs alors qu'en pleine ville de Montréal, on doit se contenter d'un service postal aux allures rurales.

Verdun impose un gel de l'embauche

Le conseil municipal de Verdun a adopté une résolution qui impose un gel sur tout engagement de nouveaux employés. Le moratoire a une durée initiale de quatre mois. Cinq conseillers ont voté contre la proposition tandis que sept autres l'adoptaient. Par ailleurs, une résolution qui avait pour but de dissoudre le comité exécutif de Verdun pour une période de quatre ans a été défaite aux voix, sept contre cinq. Le maire, Raymond Savard, a voté contre la dissolution. Outre le maire, les nouveaux membres du comité exécutif de Verdun sont les conseillers Arthur Benarroch et Louis Leblanc. Enfin, c'est le conseiller Maurice Couturier qui a été désigné comme délégué suppléant au conseil de la Communauté urbaine de Montréal, en cas d'absence du maire Savard.



Raymond Savard

L'ACEF du nord de Montréal réclame l'inauguration de la ligne 5 du métro

L'Association des consommateurs du Nord de Montréal — ACEF — réclame l'ouverture du tronçon Saint-Michel-de-Castelneau de la ligne 5 du métro dès le mois de janvier, donc dans quelques semaines. Une lettre a été adressée à tous les nouveaux députés provinciaux de la région de Montréal, appuyant une telle inauguration. D'une longueur de 3,2 kilomètres, cette ligne ajoutera quatre nouvelles stations au réseau actuel pour desservir plus adéquatement les usagers du centre-nord de la métropole. Dans son récent budget, la Société de transport de la CUM faisait part de son intention de ne pas ouvrir cette ligne avant juin 1986. Les élus, de leur côté, favorisaient un délai possible d'un an. Techniquement, la ligne est prête et pourrait entrer en opération dans quelques mois.

QUI DIT QUINCAILLERIE... DIT PASCAL!

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke... 353-1150
- Boulevard Pie IX — Jean-Talon E... 722-4681
- Normandie — Boul. De Salaberry... 334-6311
- Dorval — 400, av. Dorval... 631-4291
- Fairview — Pio Clair... 695-6655
- Greenfield Park — 473 Boul. Taschereau... 672-1771
- La Carrière Laval — 3055 Boul. Carrière... 687-1220

MAGASINS

- 6825 Côte des Neiges... 735-2534
- 301 ouest, rue St-Antoine... 878-5574
- 5742 av. de Paris... 878-9600
- 4833 ouest, rue Sherbrooke... 878-5605
- 4050 Wellington, Verdun... 878-5811
- 1493 ouest, rue Ste Catherine... 878-5586
- 1819 av. Dollard, Lasalle... 364-4442

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU MARDI 24 DÉC. "NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS. LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS

Matane: la pollution n'est pas dramatique

■ MATANE (PC) — La Garde côtière canadienne et Environnement Canada estiment que la situation, à Matane, n'est pas dramatique.

Le déversement de mazout lourd, en provenance de la barge Pointe Levy, a pu être maîtrisé en fin de semaine, grâce à une équipe de travailleurs qui ont concentré leurs efforts sur la récupération du polluant à l'aide de pompes, de grues et de pelles.

Au moment de l'incident, cette barge de la compagnie Ultramar transportait 34 000 barils d'huile de Montréal vers Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

La Garde côtière travaille en étroite collaboration avec plusieurs organismes et surveille étroitement les opérations.

Ultramar est également sur les lieux du désastre et prend une part active aux opérations de nettoyage des eaux et glaces souillées. Par ailleurs, trois hélicoptères, un brise-glaces, de nombreuses embarcations spécialisées et des systèmes de communication figurent parmi l'équipement servant à détruire la marée noire.

On évalue les dommages réels et potentiels à l'environnement en scrutant les plages des environs, en analysant le comportement des glaces maculées de mazout le long des côtes et en transmettant des recommandations à la Garde côtière concernant le nettoyage, tout spécialement dans les endroits fréquentés au printemps par la faune avienne et aquatique.

Présentement, on dénombre quelque 1 000 oiseaux encore présents dans la région. Il s'agit surtout de canards qui se tiennent en bande au large, à la limite des eaux libres accessibles, pour y trouver de la nourriture. Par contre, les vols d'hélicoptères et les activités de la Garde côtière éloignent les canards des zones souillées.

L'huile répandue est pompée dans une autre barge et le mazout, solidifié sous l'action du froid, est réchauffé à l'aide de bouilloires à vapeur.

Selon un porte-parole d'Ultramar, le coût des opérations pourrait s'élever à \$1 million.

À Montréal, les maisons de chambres sont en piteux état

■ Au cours d'un relevé récent du Service des permis et inspections de Montréal, on a constaté que seulement 12 des 258 maisons de chambres comptant plus de 10 chambres, étaient conformes aux normes de la Ville.

MARIANE FAVREAU

De ce nombre, 54 nécessitaient une intervention immédiate: une partie des propriétaires s'y sont pliés tandis que les propriétaires d'une vingtaine de ces maisons ont été traduits en cour. Les 246 maisons en cause comptent 4364 chambres.

On a découvert, par exemple, que 88 de ces maisons n'ont pas de deuxième issue réglementaire.

Toutefois, avertit le directeur du service, Camille Chouinard, qui

comparaissait hier devant le conseil municipal pour l'étude des crédits de son service, il est impossible de les rendre toutes conformes aux normes exigées. Aussi, étudie-t-on avec Québec la possibilité de normes compensatoires qui les rendraient tout de même sécuritaires.

Par ailleurs, dans les 534 maisons de moins de 10 chambres, les irrégularités seraient moins graves.

Quant aux détecteurs de fumée, il semble impossible de dire, en ce moment, combien de chambres en sont équipées. Un règlement municipal oblige ces maisons à en être munies avant le mois de février. Le Service des permis et inspections doit faire une campagne de sensibilisation à ce sujet en janvier.

Enfin, les travaux qui s'imposent dans grand nombre de maisons de chambres, pour les rendre conformes aux règlements, impliquent des coûts importants. Le président du comité exécutif, Yvon Lamarre, demande que Québec injecte de l'argent dans ces travaux par l'entremise du programme Loginove. La Ville ne compte pas injecter d'argent pour ces travaux.

Enfin, on a également appris hier que le Service des permis et inspections envisage de rendre plus durable le «barricadage» des immeubles désaffectés. On songe à obliger les propriétaires à murer les ouvertures avec des blocs de béton. Ce qui coûtera plus cher au propriétaire et l'obligera peut-être à s'occuper plus rapidement du recyclage de son immeuble, explique M. Chouinard.



Choisi pour monsieur ou pour madame chez Aquascutum, un cadeau de Noël qui en dit long sur qui l'offre et qui le reçoit.

Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE
PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

9,5%*

48 MOIS MAXIMUM

TAUX DE CRÉDIT OFFERT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1985 SUR LES MODÈLES SUIVANTS:

Chevrolet Cavalier
Chevrolet Chevette
Oldsmobile Firenza
Cadillac Cimarron
Grands pick-ups
Chevrolet

Pontiac Sunbird
Pontiac Acadian
Pontiac Fiero
Buick Skyhawk
Grands pick-ups
GMC

TERMINEZ L'ANNÉE EN BEAUTÉ!



*À tout acheteur admissible, pour le plein montant financé et ce sur toute la durée du contrat jusqu'à concurrence de 48 mois. Un taux de crédit de 9,5% est offert sur les modèles neufs de 1986 et les modèles neufs des années précédentes. Voir votre concessionnaire GM participant pour tous les détails. Vous devez prendre possession de votre véhicule au plus tard le 31 décembre 1985.

ROLEX
VENTE ET SERVICE
BIJOUTIER
Établi en 1961
272-4525
5713 Avenue du Parc

Les 4 Centres à la mode sont ouverts ce soir jusqu'à **21h**



CARREFOUR LAVAL
GALERIES D'ANJOU
FAIRVIEW
POINTE CLAIRE
PROMENADES ST-BRUNO

TIMKEN ROULEMENT
À ROULEAUX
CONIQUES

GBS
GENERAL
BEARING SERVICE INC.

1234, rue Notre-Dame O. + 1 805, boul. Ste-Foy (Long.)
5797, rue Hochberg 120, boul. Ste-Croix
(St-Laurent)
1918, boul. 463 (Laurier) +
Ouvrez le samedi 11h30-midi 937-7423

L'état de Diane Hébert est stable, mais avec des signes encourageants

■ L'état de santé de Diane Hébert demeure inchangé. La jeune femme continue de traverser une période critique indéfinie à l'aide d'appareils comme un respirateur artificiel, mais elle montre des signes encourageants.

Présent à son chevet jour après jour, son compagnon Yves Kochenberger le perçoit ainsi : « Sa pression sanguine, son pouls sont stables, ce qui est encourageant.

Aucun développement majeur à signaler et cela sans doute aussi durant les prochaines semaines », a-t-il dit hier, en fin d'après-midi.

Deux semaines se sont écoulées maintenant depuis la triple transplantation du cœur et des poumons qu'a subie Diane Hébert à l'hôpital Général de Toronto. « Nous gardons bon espoir que notre fille s'en tirera. Elle veut tellement vivre. Il nous semble

qu'elle va un peu mieux, en comparaison de la semaine dernière. Son visage a déseffilé et a repris bon teint. Mais cela nous serre le cœur de la voir branchée à tant de machines », ajoutait de son côté Mme Cécile Hébert qui ne tarit pas d'éloges envers l'équipe médicale torontoise.

Les parents de Diane font la navette entre Montréal et Toronto, le week-end venu. Dans l'intervalle, ils multiplient les

contacts téléphoniques avec le compagnon de leur fille, « vivant dans l'espérance » l'épreuve de l'attente.

« Quand Diane émerge du sommeil, elle répond avec des hochements de tête. Elle ne peut parler à cause des intubations et elle a la bouche scellée par des diachylons. Avant-hier soir, elle a griffonné un petit mot pour dire qu'elle avait faim », rapporte Mme Hébert, de ses entretiens avec son gendre.

VOYAGES
TRAVELAIDE
LA
PREMIERE
AGENCE DES
QUÉBÉCOIS

Chez Sears pour vous

Chez Sears, la qualité d'abord!

Profitez de ce festival
des pulls. Choisissez
parmi de nombreux
modèles, filés et
couleurs. P à TG.

Rayon 33, vêtements pour hommes

Achat sur place seulement

19⁹⁹

Chacun



Du 10 décembre au 23 décembre nos magasins sont ouverts jusqu'à 21h du lundi au samedi.

Prix en vigueur jusqu'au 14 décembre 1985, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 21h du lundi au vendredi; de 9h à 21h le samedi.
Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770. Brossard, Mail Champlain, 465-1000. Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770. Laval, Carrefour Laval, 682-1200.

Copyright Canada 1985, Sears Canada Inc.

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

COLLECTES DE SANG

■ Le 10 décembre: au **Palais de Justice**, 10 est, rue Saint-Antoine, salle des pas perdus, 3e étage, de 10h30 à 15h30; à **Saint-Laurent**, chez Continental Can, cafétéria, 4 455, Côte-de-Liesse, de 9 h à 11h30 et de 13 h à 16 h; à **Greenfield Park**, clinique du Maire, centre commercial Les Galeries Taschereau, 746, boulevard Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30; à **Saint-Amable**, Salle municipale, 1 020, Rue Principale, de 15 h à 20 h 30.

■ Le 11 décembre: à la **Sûreté du Québec**, 1 701, rue Parthenais, 2e étage, de 9 h à 15 h 30; à **Verdun**, école Mgr-Richard, cafétéria, 75, rue Rhéaume, de 14 h à 20 h 30; à **Laval**, école Raymond, 6 145, 27e Avenue, de 15 h à 20 h 30; à **Saint-Marc-sur-Richelieu**, Salle municipale, 101, rue de la Fabrique (derrière l'église), de 15 h à 20 h 30.

CONFÉRENCES

■ Le mouvement Eckankar présente la conférence «**Unité, réalisation et connaissance**», le 10 décembre, à 20h, au 1 319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée gratuite. (521-6518).

■ Le Mouvement Allo Mondial présente une causerie de Mme Lise Bourbeau sur la méthode «**Écoute ton corps**», le 10 décembre, à 18 h, ainsi qu'une conférence de Mme Andrée Lambert sur le thème «**Ce que le corps révèle**», à 20 h, au Commenal, 2 115, rue Saint-Denis (coin Sherbrooke). Entrée libre.

■ Mme Marie-France James, attachée de recherche à l'Université de Montréal donne une conférence sur le thème «**L'astrologie**», le 10 décembre, à 19 h 30, à l'auditorium 235 du collège André-Grasset, 1 001 est, rue Crémazie (métro Crémazie). Prix d'entrée: 3\$. Renseignements complémentaires et inscriptions: 382-9641.

■ Le Comité pour le réveil indépendantiste présente une causerie de M. Marcel Lallamand, professeur à l'Université de Sherbrooke, sur le thème «**La Révolution tranquille et ses suites**», le 10 décembre, au Commenal, 2 115, rue Saint-Denis, à 19 h 30. Entrée libre.

RÉUNIONS

■ L'Université de Montréal tient un séminaire sur le thème «**Les États-Unis et les relations internationales (1937-1950)**», par François Fafard et Guy Lontin, le 10 décembre, à 19 h, à la salle 3 345 du pavillon Lionel-Groulx, 3 200, rue Jean-Brillant.

■ L'Association des amateurs de violettes africaines de Montréal tient une réunion sur le thème de l'hybridation avec M. Denis Croteau, le 10 décembre, à 19 h 30, à l'auditorium du Jardin Botanique. Invitation au grand public. Cartes de membres disponibles. Renseignements complémentaires: 655-5584.

■ Le Centre des femmes de Montréal, 3 585, rue Saint-Urbain organise une rencontre de discussion sur le thème «**Mieux planifier son Noël**», le 10 décembre, à 19 h 30; ainsi qu'une rencontre de femmes immigrantes et de femmes québécoises pour une discussion sur le thème «**Planification des naissances et fertilité**», le même jour, à 19 h. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 842-1069.

■ Une soirée d'information sur les **reprises de possession de logements** se tient le 10 décembre, à 19 h 30, au 770 est, rue Rachel. Bienvenue à tous. Renseignements complémentaires: 527-3495.

■ Le centre Relationships de Montréal tient une soirée gratuite sur le thème «**La vie intérieure**», le 10 décembre, à 19 h 30, au 10 339, boulevard Saint-Laurent, 2e étage. Renseignements complémentaires: 383-6883.

■ La maison «**Le Prélude**», en collaboration avec le Centre des femmes de Laval, présente la pièce «**J't'aime ben qu'trop**» de Jocelyne Beaulieu, portant sur la violence conjugale, le 10 décembre, à 20 h, à l'école Saint-Maxime, 3 680 ouest, boulevard Lévesque, quartier Chomedey. La représentation sera suivie d'une discussion. Prix d'entrée, membres, 2,50 \$; autres, 5 \$. Renseignements complémentaires: 668-8600.

■ Le Gesù présente une rencontre sur le thème «**Les chrétiens veulent-ils vraiment refaire l'unité de l'Église?**», avec le père Stéphane Valliquette, s.j. et Mlle Renée Fortin, le 10 décembre, à 19 h 30, à la salle du Gesù, 1 200, rue de Bleury (métro Place-des-Arts; stationnement rue Saint-Alexandre). Les frais sont de 2 \$ pour chaque soirée. Renseignements complémentaires: 866-2305.

■ «**Au Bas de l'Échelle**», groupe populaire voué à la défense des non-syndiqués offre gratuitement des séances d'information sur leurs droits au travail tous les mardis à 18 h et jeudis à 9 h 30, au 6 839-A, rue Drolet, local 305. Renseignements complémentaires: 270-7878.

SANTÉ

■ «**Vie Nouvelle**», association pour personnes atteintes du cancer (Hôtel-Dieu de Montréal), présente une conférence du Dr Harry-M. Pretty intitulée «**Comment se comporter après avoir eu un cancer**», le 10 décembre, à 19 h 30, au pavillon Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu, 3 840, rue Saint-Urbain. Entrée gratuite.

■ Le CLSC Centre-Ville tient une séance d'information sur les **terminaux à écran cathodique et les risques pour la santé des travailleurs**, le 10 décembre, de 17 h à 19 h, au 1 199, rue Bleury. Pour informations et réservations: 866-5761, poste 140.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, tient une séance d'information sur les **intestins et la constipation**, le 10 décembre, à 19 h 30. Inscription obligatoire: 463-2850, poste 250.

■ Le CLSC du Richelieu organise de nouvelles sessions en **pénalité** à son siège social de Richelieu ainsi qu'au point de service de Saint-Césaire et à la piscine de l'école polyvalente de Marieville. Renseignements

complémentaires: 658-7561 ou 460-4417.

■ L'association fraternelle «**Les déprimés anonymes**» présente une causerie de Mme Louise Cantin, le 10 décembre, à 20 h 30, à la salle de conférences du CLSC de Pierrefonds, 9, rue du Centre-Commercial, à Roxboro, à l'intention des **personnes seules et déprimées**. Entrée gratuite.

■ L'Association du diabète section Maisonneuve-Rosemont présente une conférence de Mme Marjolaine Pellerin, psychologue, intitulée «**Le stress et le diabète**», le 10 décembre, à 19 h, à la Polyclinique Honoré-Beaugrand, 7 744 est, rue Sherbrooke. Réservations: 355-3130 ou 352-5902 (Fernand Compagna).

■ L'Association québécoise des parents et amis du malade mental invite les personnes intéressées à sa réunion d'échanges et d'information, le 10 décembre, à 20 h, au pavillon Mailoux de l'hôpital Notre-Dame (entrée rue Plessis). Entrée libre. Renseignements complémentaires: 524-7131.

■ Des rencontres de «**Rétablissement Inc.**», méthode structurée et simple d'auto traitement en groupe, se tiennent à l'intention des personnes souffrant d'agressivité, d'anxiété, de phobies ou autres maux psychologiques, le mardi à 20 h, au Centre communautaire Saint-Joseph, 1 450, boulevard Pie X (salle 26), quartier Chomedey, à Laval; les mercredis, à 20 h, au 3 580, rue Van Horne (coin Côte-des-Neiges); les mercredis, à 14 h, au 6 850 est, rue Sherbrooke (local 301, CLSC Mercier, 3e étage; entrée côté est). La participation à ces rencontres est gratuite.

FILMS, SPECTACLES

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente les activités suivantes, le 10 décembre: **Noël d'antan** (chants), à 14 h, ainsi que «**Punch d'hiver**» avec le groupe Tuxedo (variété), à 20 h, à la Maison de la culture Plateau Mont-Royal, 465 est, avenue Mont-Royal (872-2266); **Les Nuits de Montréal** (spectacle évoquant l'époque des cabarets avec Alyz Roby et trois comédiens) à 20 h, à la maison de la culture Côte-des-Neiges, 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges (739-7195); film «**Les visiteurs du soir**» de Marcel Carné, à 19 h 30, à la maison de la culture de

Noire-Dame-de-Grâce, 3 755, rue Botrel (489-0842); **Contact Plus**, spectacle multidisciplinaire sur le thème du vieillissement, le 10 décembre, à 20 h, ainsi que le 11 décembre, à 14 h et 20 h, au Marché Maisonneuve, 4 375 est, rue Ontario. On doit se procurer des billets gratuits à la maison de la culture ou à l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier.

■ Le Centre culturel de Dorval, 1 401, rue Bord-du-Lac, à Dorval, présente un **concert de musique de chambre** le 10 décembre, à 19 h 30 avec Brigitte Lefebvre, violon, et Pierre Légar, flûte. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 636-6000.

■ Le Département de théâtre de l'Université Concordia présente la pièce «**Alice Underground**» tirée du conte classique de Lewis Carroll «**Alice in Wonderland**», au studio Chameleon du campus Loyola, 7 141 ouest, rue Sherbrooke, à 20 h, du 10 au 12 décembre, ainsi qu'à 14 h, les 11, 12, 14 et 15 décembre. Renseignements complémentaires: 848-4747.

■ La Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse présente la pièce «**Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon**» interprétée par le Théâtre du Gros Mécano, du 10 au 13 décembre, en matinées scolaires; le 14 décembre, à 15 h; le 15 décembre, à 13 h et 16 h. C'est au Tritorium, 255 est, rue Ontario. C'est un spectacle conçu pour personnes de cinq ans et plus. Prix d'entrée: enfants, 4,50 \$; personnes de 14 ans et plus, 6 \$. Renseignements complémentaires: 288-7211.

■ L'Institut Goethe de Montréal présente un **concert de Noël** donné par l'orchestre allemand «**Ensemble 13**», le 10 décembre, à 20 h, à l'Unitarian Church of Montréal, angle des rues Sherbrooke et Simpson. Entrée libre.

■ Le Département d'éducation des adultes de l'Université McGill offrira des **cours de français**, les mardis et jeudis, de midi à 13 h 30, du 14 janvier au 24 avril. Il y aura des tests de classification le 10 décembre, à 19 h. Inscriptions le 2 janvier, de 9 h à 19 h.

■ Le centre de jeunes «**Le Tourbillon**» de Saint-Laurent organise des **ateliers de poterie, de guitare, d'informatique, d'improvisation, de pho-**

graphie. Inscriptions: les 10 et 11 décembre, de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 21 h. Renseignements complémentaires: 744-7310.

■ La Bibliothèque Municipale de Saint-Laurent, 1 380, rue de l'Église (744-7315), présente une conférence de M. Daniel Caron, **spéléologue**, sur les cavernes du Canada, le 11 décembre, de 12 h à 14 h 45.

■ La Société ferroviaire de la vallée de Saint-Laurent organise une **visite de deux musées de tramways**, aux États-Unis, le musée de New Haven, dans le Connecticut et celui de Warehousepoint, Mass., le 14 décembre. Voyage dans un autocar de luxe. Coût: 49 \$. Renseignements complémentaires: 388-9905.

■ L'Association de paralysie céré-

brale présente une **exposition d'affiches** sélectionnées lors d'un concours organisé à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, le 10 décembre, à partir de 17 h, à la Galerie Alliance, 680 ouest, rue Sherbrooke. Il y aura remise des prix aux gagnants.

■ Le collège Marie-Victorin organise un **camp de jour pour enfants** de 5 à 14 ans, du 21 décembre au 5 janvier. On peut y inscrire ses enfants pour des périodes d'une demi-journée, une journée complète ou encore une ou plusieurs journées consécutives. C'est au 7 000, rue Marie-Victorin (à la limite est de Montréal-Nord). Renseignements complémentaires: 322-6383, dès 8 h 30, du lundi au vendredi.

■ Le Complexe Desjardins présente une **exposition de personnages de porcelaine des années 1850 à 1920**, de Micheline Bouchard, jusqu'au 8 janvier. Entrée libre.

■ «**Loisir littéraire du Québec**» organise un **atelier de bande dessinée** (2), les 18 et 25 janvier ainsi que les 1er et 8 février. Prière de s'inscrire par écrit ou en personne (de préférence un mois avant l'activité). C'est au 4 545, avenue Pierre-de-Coubertin, c.p. 1000, succursale M, Montréal H1V 3R2 (514-252-3033). On peut également organiser des ateliers sur mesure, chez soi ou dans un local communautaire.

■ Le Département de théâtre de l'Université Concordia présente la pièce «**Alice Underground**» tirée du conte classique de Lewis Carroll «**Alice in Wonderland**», au studio Chameleon du campus Loyola, 7 141 ouest, rue Sherbrooke, à 20 h, du 10 au 12 décembre, ainsi qu'à 14 h, les 11, 12, 14 et 15 décembre. Renseignements complémentaires: 848-4747.

■ La Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse présente la pièce «**Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon**» interprétée par le Théâtre du Gros Mécano, du 10 au 13 décembre, en matinées scolaires; le 14 décembre, à 15 h; le 15 décembre, à 13 h et 16 h. C'est au Tritorium, 255 est, rue Ontario. C'est un spectacle conçu pour personnes de cinq ans et plus. Prix d'entrée: enfants, 4,50 \$; personnes de 14 ans et plus, 6 \$. Renseignements complémentaires: 288-7211.

■ L'Institut Goethe de Montréal présente un **concert de Noël** donné par l'orchestre allemand «**Ensemble 13**», le 10 décembre, à 20 h, à l'Unitarian Church of Montréal, angle des rues Sherbrooke et Simpson. Entrée libre.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Opération Beurre de Pinottes»: 19 h, 21 h.

ASTRE (2): «Le manoir de l'horreur»: 20 h 45. «Portés disparus»: 19 h.

ASTRE (3): «E.T. l'extra-terrestre»: 21 h 10. «Last Starfighter»: 19 h 15.

ASTRE (4): «Death Wish III»: 19 h 15, 21 h.

BEAVER: «Same time every year»: 12 h 05, 15 h 20, 18 h 35, 21 h 45. «The Bite»: 11 h, 14 h 10, 17 h 25, 20 h 35. «Coming Attractions»: 13 h, 16 h 10, 19 h 25.

BERRI (1): «Opération Beurre de Pinottes»: 19 h, 21 h.

BERRI (2): «Escalier C»: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 20.

BERRI (3): «Santa Claus, le film»: 12 h, 14 h 15, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.

BERRI (4): «Le motou»: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30.

BERRI (5): «Les anges se fendent la queue»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40.

BIJOU: «Rêves sensuels d'un auteur»: 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45. «L'Initiation de Virginie»: 12 h, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30.

BONAVENTURE (1): «White nights»: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.

BONAVENTURE (2): «Back to the future»: Du ven. au mar., 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30; jeu., 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

BROSSARD (1): «Santa Claus»: 19 h 20, 21 h 15.

BROSSARD (2): «White nights»: 19 h, 21 h 30.

BROSSARD (3): «Opération Beurre de Pinottes»: 19 h 15, 21 h.

CARITOL: «Rocky IV»: 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30.

CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Opération Beurre de Pinottes»: 21 h 10. «Guerre des tuques»: 19 h 30.

CARREFOUR (2): «Le flic de Beverly Hills»: 21 h 40. «Indiana Jones et le temple maudit»: 19 h 30.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «Que c'est bon!»: 11 h 30, 15 h 18, 19 h 10. «Initiation à l'amour»: 12 h 45, 16 h 38, 20 h 30. «Viol sous les Tropiques»: 14 h 02, 17 h 53, 21 h 46.

CARTIER-LAVAL: «Opération Beurre de Pinottes»: 19 h 10, 21 h 10.

CHAMBLY: «Académie de police II — Au boulot», «Académie de police I», Lun., ven., 19 h 30.

CHAMPLAIN (1): «Retour vers le futur»: 19 h, 21 h 35.

CHAMPLAIN (2): «Manoir de l'horreur»: 21 h 05. «Portés disparus»: 19 h 20.

CINÉMA V: «Alfred Hitchcock's the birds»: 19 h. «The adventures of Buckaroo»: 21 h 15. «The Company of Wolves»: 21 h 30. «Lifeline»: 21 h 30.

CINÉMA CRISTAL: «Starman», «Protocol», «Bourgeoises en quête de sensations».

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Rambo II, la mission»: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 25. «L'enfer de la violence»: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Opération Beurre de Pinottes»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

CINÉMA DE PARIS: «Santa Claus»: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 35.

CINÉMA DU PARC (1): «Rocky IV»: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35.

CINÉMA DU PARC (2): «Spies like us»: 19 h 10, 21 h 10.

CINÉMA DU PARC (3): «Spies like us»: 18 h 10, 20 h 10.

CINÉMA DU VILLAGE: «Good Hot Stuff»: 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h 20, 20 h 30, 22 h.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «Faust»: 18 h 35. «Metropolis»: 20 h 35.

CINEPLEX (1): «La tentation d'Isabelle»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

Placez un lutin sous votre arbre!



Le Commodore C-128
Doté d'une mémoire vive de 128 Ko, il utilise plus de 6 000 programmes. **489\$**

Le IBM PC jr.
Avec son lecteur de disquette et ses 128 Ko de mémoire vive, il peut utiliser plus de 1 000 programmes conçus pour le IBM PC. **799\$**

Le Apple IIc
Avec son lecteur de disquette et ses 128 Ko de mémoire vive, il dispose de plus de 10 000 logiciels. **999\$**

Le Commodore Amiga
Avec son lecteur de disquette et ses 256 Ko de mémoire vive, il dispose d'excellentes caractéristiques sonores, graphiques et d'animation. **1999\$**

Vous pourriez tout gagner.

...CE QUE VOUS AVEZ ACHETÉ. Nous ferons six tirages, un par semaine à compter du 18 novembre, jusqu'au 23 décembre. Vous trouverez les détails complets de ce concours dans tous nos magasins.

Chez Innovations en Informatique, nous avons en stock les moniteurs, les imprimantes, les lecteurs de disquette et les logiciels qui feront de ces ordinateurs de vrais petits lutins! *Offert seulement dans les magasins Innovations en Informatique chez La Baie et Simpson.

INNOVATIONS EN INFORMATIQUE

La où tout devient logique

SIMPSON
POINTE-CLAIRE: 694-4550

LA BAIE
CENTRE-VILLE: 288-7521

1 PLACE VILLE MARIE: 866-6571

SPECTACLES

CINÉMA

CINÉPLEX (2): «St-Elmo's fire»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
CINÉPLEX (4): «War and love»: 21 h.
Teen Wolf: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05.
CINÉPLEX (5): «Remo Williams, the adventure begins»: 13 h 05, 17 h 15, 21 h 30.
Invasion USA: 15 h 15, 19 h 30.
CINÉPLEX (6): «Kiss of the Spider Woman»: 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.
CINÉPLEX (7): «Back to the future»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
CINÉPLEX (8): «Peanut Butter Solution»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CINÉPLEX (9): «Carmen»: 14 h, 17 h, 20 h.
COMMODORE: «Les carnets secrets d'un voyageur», «La très sensuelle Julie», «La libération de Samantha».
COMPLEXE DES JARDINS (1): «Amadeus»: 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35.
COMPLEXE DES JARDINS (2): «Le flic de Beverly Hills»: 12 h 15, 16 h 30, 20 h 45.
Indiana Jones, le temple maudit: 14 h 20, 18 h 35.
COMPLEXE DES JARDINS (3): «Rêves sensuels d'un auteur»: 13 h 20, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 35.
L'initiation de Virginie: 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 35.
COMPLEXE DES JARDINS (4): «La rose pourpre du Caire»: 12 h 30, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30.
COMPLEXE GUY-FAVREAU (200 a., Dorchester): «Our Street was paved with Gold», «Other Tongues»: 19 h, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Ninotchka»: 20 h 30.
CRÉMAZIE: «Trois hommes, un couffin»: 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN (1): «Santa Claus, le film»: 19 h, 21 h 15.
DAUPHIN (2): «Partir et revenir»: 19 h 15, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE (1): «White Nights»: 19 h, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE (2): «Jagged Edge»: 19 h, 21 h 15.
DORVAL (1): «Rocky IV»: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35.
DORVAL (2): «That was then this now»: 19 h, 21 h.
DORVAL (3): «To live and die in L.A.»: 19 h 10, 21 h 30.
ELYSEE (1): «Comila»: 18 h 50, 21 h.
ELYSEE (2): «Pénil en la demeure»: 19 h 15, 21 h 15.
L'ERMITAGE (ancien Villeroi): «Opération Beurre de Pinottes»: Lun., mar., 19 h, 21 h.
EVE: «Nurses of the 407»: 9 h 50, 12 h, 14 h 10, 16 h 20, 18 h 30, 20 h 45.
«Beauty Pageant»: 11 h, 13 h 10, 15 h 20, 17 h 35, 19 h 45, 21 h 55.
FAIRVIEW (1): «One magic Christmas»: 18 h, 19 h 45, 21 h 30.
FAIRVIEW (2): «Spies like us»: 19 h 15, 21 h 15.
FANTAISIE: «Tiger Joe»: 21 h.
«Notre homme de la rue Bond»: 19 h 30.
GREENFIELD (1): «Rocky IV»: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35.
GREENFIELD (2): «Elvis Gratton»: 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45.
GREENFIELD (3): «Hold-up»: 19 h, 21 h 20.
GUY: «Pleasure Channel»: 12 h, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 15, 21 h 40.
«Seduction of Cindy»: 13 h 10, 15 h 35, 18 h, 20 h 25.
IMPERIAL: «Young Sherlock Holmes»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
JEAN-TALON: «Retour vers le futur»: 19 h 15, 21 h 40.
KENT (1): «One magic Christmas»: 18 h, 19 h 45, 21 h 30.
KENT (2): «After Hours»: 19 h, 21 h.
L'AMOUR: «Personal services»: 12 h, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 15.
«Nothing to Hide»: 13 h, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 15.
L'AUTRE CINÉMA: «Recherche Susan, désespérément»: 19 h.
«Le vailland et l'enfant»: 19 h 30.
«Le thé au harem d'Archimède»: 21 h 15.
«Mystère Alaxina»: 21 h 30.
LAVAL (1): «Rocky IV»: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35.
LAVAL (2): «Spies like us»: 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL (3): «Elvis Gratton»: 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45.
LAVAL (4): «Nightmare on Elm Street II»: 18 h, 19 h 50, 21 h 40.
LAVAL (5): «Hold-up»: 19 h, 21 h 20.
LOEWS (1): «Nightmare on Elm Street II»: 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 35.
LOEWS (2): «That was then this now»: 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
LOEWS (3): «Target»: 12 h 25, 14 h, 35 h 45, 19 h, 21 h 15.
LOEWS (4): «Commando»: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10.
LOEWS (5): «After Hours»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
MASCOUCHE (1): «E.T. l'extra-terrestre»: 21 h 20.
«Last Starfighter»: 19 h 30.
MASCOUCHE (2): «Le flic de Beverly Hills»: 21 h 40.
«Indiana Jones et le temple maudit»: 19 h 30.
MERCIER: «Prison de femmes en furie»: 21 h 10.
«L'exécuteur, exterminateur»: 19 h 30.
LE MILIEU (5380, Saint-Laurent): «Rocking Silver»: 19 h, 21 h.
ODÉON LAVAL (1): «Retour vers le futur»: 19 h 20, 21 h 40.
ODÉON LAVAL (2): «Santa Claus»: 19 h, 21 h 15.
OMEGA (1): «Flech aux trousses»: Ven., 14 h 50, 18 h 25, 22 h du lun. au jeu., 21 h 15.
«Comment claquer un million de \$ en un jour»: Ven., 13 h, 16 h 35, 20 h 10; du lun. au jeu., 19 h 30.
OMEGA (2): «La vie amoureuse d'une femme émancipée»: Ven., 14 h 25, 17 h 05, 19 h 45, 22 h 25; du lun. au jeu., 20 h 50.
«Virginie interdite»: Ven., 13 h, 15 h 40, 18 h 20, 21 h; du lun. au jeu., 19 h 30.
OUIMETOSCOPE: «Caligula»: 18 h 30, 21 h 15.
«Les prédateurs»: 19 h 30, 21 h 30.
OUTREMONT: «Mon doux, mon chéri»: 19 h 30.
«Birdy»: 21 h 30.
PALACE (1): «Rocky IV»: 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30.
«Indiana Jones et le temple maudit»: 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30, 23 h 20.
PALACE (2): «One magic Christmas»: 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15.
PALACE (3): «Bad medicine»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
PALACE (4): «To Live and die in L.A.»: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.
PALACE (5): «Spies like us»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.
«Indiana Jones et le temple maudit»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30.
PALACE (6): «Spies like us»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
«Indiana Jones et le temple maudit»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, 23 h 30.
PAPINEAU (1): «La vie amoureuse d'une femme émancipée»: 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 25, 21 h 55.
«Virginie interdite»: 13 h, 15 h 30, 18 h 05, 20 h 35.
PAPINEAU (2): «Prison de femmes en furie»: 11 h 50, 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
«Comment claquer un million de \$ en un jour»: 13 h 20, 16 h 40, 19 h 55.
PARADIS (1): «Retour vers le futur»: 18 h, 20 h 05, 22 h 10.
PARADIS (2): «Opération Beurre de Pinottes»: 18 h, 19 h 15, 21 h 30.
PARADIS (3): «Les anges se fendent la gueule»: 21 h.
«Le jumeau»: 19 h 10.
PARALLELE: «L'éveille du pont de l'Alma»: 19 h 30, 21 h 30.
PARIS (1) (Saint-Hyacinthe): «Amadeus»: 19 h

PARIS (2): «La route des Indes»: 19 h 30.
PARISIEN (1): «Hold-up»: 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
PARISIEN (2): «Elvis Gratton»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40.
PARISIEN (3): «Subway»: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
PARISIEN (4): «Ca n'arrive qu'à moi»: 12 h 20, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50.
PARISIEN (5): «Le 4^e pouvoir»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
PLACE LONGUEUIL (1): «Retour vers le futur»: 19 h 15, 21 h 40.
PLACE LONGUEUIL (2): «Le matou»: 19 h, 21 h 15.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «White nights»: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30.
«Ven.»: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30, 23 h 55.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Peanut Butter Solution»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, 23 h.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Agnes of God»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
RIO (1): «Mirouche l'insatiable», «Le volier des passions», «Délites sexuels à l'internat», à compter de 13 h.
RIO (2): «Mad Max», «Académie de police II», à compter de 19 h.
SAINT-DENIS (2): «L'ange de la vengeance»: 14 h 40, 16 h, 18 h, 21 h 15.
«Centurions de l'an 2001»: 13 h, 16 h 15, 19 h 35.
SAINT-DENIS (3): «Pale rider, cavalier solitaire»: 12 h 40, 16 h 40, 20 h 50.
«Grenlins»: 14 h 45, 18 h 50.
VERSAILLES (1): «Rocky IV»: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35.
VERSAILLES (2): «Hold-up»: 19 h, 21 h 20.
VERSAILLES (3): «Elvis Gratton»: 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45.
WESTMOUNT SQUARE: «Young Sherlock»: 19 h 10, 21 h 20.
YORK: «Rocky IV»: 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30.

THÉÂTRE

Café de la Place (Place des arts): «À cinquante ans, elle découvrait la mer», de Denise Chalem. Du mar. au sam., 20 h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Sainte-Catherine o.): «La cuisine», d'Az-nold Wesker. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis): «Avant la nuit... Offenbach», de Michel Garneau. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h; dim., 15 h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, av. des Pins e.): «Being at home with Claude», de René-Daniel Dubois. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Popi-neu): «Mademoiselle Autobody». Présentation de Les Folles Alliées. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.
L'ESKABEL (1235, Sanguinet): «Air froid», d'après l'oeuvre d'Howard Phillip Lovecraft. Du mar. au dim., 20 h 30.
LA LICORNE (2075, Saint-Laurent): «Le party de Paline». Avec Sylvie Legault. Du mar. au sam., 20 h 30.
CENTAUR (453, Saint-François-Xavier): «The Zen of an intelligent machine», de William Kuhns. Du mar. au sam., 20 h; dim., 19 h; mat., sam., 14 h.
LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur): «L'Enfer à l'envers», d'après «Orphée aux Enfers» et «La Belle Héloène». Du mar. au ven., 21 h 30; sam., 22 h 30.
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES (Grand Hôtel, 777, University): «Hats», de Roger Federer. Mer., jeu., dim., 21 h.
THÉÂTRE DE L'HÔTEL MÉRIDIEN (4, Complexe Desjardins): «Qui a vendu la médecine?» de Jean Guilla. Du mar. au sam., 20 h 30.
RESTAURANT NEPTUNE (5050, Paré): «Jacques Brel est vivant en bonne santé et il vit à Paris». Ven., sam., dim., 21 h.
LA BELLE ÉPOQUE (Saint-Timothée): «Trois femmes pour un homme». Avec Maria Bertrand, Danielle Godin, Carol Jones et Marie-France Domingue. Du jeu. au sam., 21 h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS (Studio, Ottawa): «L'année de la grosse tempête», d'André Ricard, 20 h.
SALLE RENÉ-PROVOST (110, Wright, Hull): «S.O.S. Tendresse»: 20 h 30.

POUR ENFANTS

MAISON-THÉÂTRE (255 e., Ontario): «Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon». Mar., mer., jeu., ven., 9 h 30, 13 h 30.
LA CHACONNE (342, Ontario e.): «Rapunzel». Présentation des marionnettes de Claire et René, dim., 15 h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis): «Les trois petits cochons» et «La fleur enchantée». Sam., dim., 14 h (2 à 8 ans).

VARIÉTÉS

THÉÂTRE SAINT-DENIS (1594, Saint-Denis): «Ding et Dong», 20 h.
SPECTRUM (318 o., Ste-Catherine): «Samedi de rire», 20 h 30.
CLUB SODA (5240, av. du Parc): «Rock'n drôle», 22 h.
LES FOUFONES ÉLECTRIQUES (97 e., Ste-Catherine): «Battle of the Band avec Fletcher, The Incident et Swamp Circuit», 21 h.
CAFÉ CAMPUS (3315, chemin Queen Mary): «Musique des années 70», 21 h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis): «Tranzat». Avec Jean Cus-teau, Philippe Noireaut et Clotilde. Du mer. au dim., 22 h.

CAFÉ TIMÉNÉS (4857, av. du Parc): «The Shining», 21 h.
LE PUZZLES (333, Prince-Arthur): «Pierrot Leduc, pianiste, et Ron Séguin, contrebassiste». Du lun. au ven., de 18 h à 21 h.
LE GRAND BOCK (893, Sainte-Catherine o.): «Camellia», 20 h.
MOUSTACHE (1443, Classe): «TBA», à compter de 21 h.
DOONESBURY (1180, Bishop): «Mike Gauthier, Dim., à compter de 21 h».
LA COUR (1693, Saint-Denis): «Yvon Symonds. Lun., mar., mer., à compter de 21 h».
BAR 2080 (2080, Clark): «Michael Gauthier. Du jeu. au dim., 21 h».
BOCCACCIO (Place Bonaventure): «Claude Fois et Sylvain Gagnon. Du jeu. au ven., de 17 h à 20 h».
LE PORTAGE (Bonaventure Hilton international): «Joe Trippi. Mar., mer., jeu., 21 h 30, 23 h 30. Ven., sam., 22 h, minuit».
HÔTEL MÉRIDIEN (Bar du foyer): «Claude Fois. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h; Fred Naylor. Du mar. au sam., à compter de 20 h».
LE GRAND HÔTEL (Tour de Ville, 777, University): «Quatuor Transit Band».
LA CITADELLE (410, Sherbrooke o.): «Jimmy Goffand. Du mar. au ven., de 17 h à 20 h; Marie-Denise Pelletier. Du mer. au sam., de 8 h 30 à 1 h».
LA FORGE (8375, Christophe-Colomb): «Ghislaine, organiste. Du jeu. au dim., à compter de 18 h 30».

512 est, Beaubien
Montréal
H2S 1S5

Micro-Boutique

les solutionneurs!

Solution #1

Macintosh™

1 Meg RAM

Nouvelle imprimante
ImageWriter II

Spécial 3995 \$

Solution #2

Macintosh™

512K RAM

Second lecteur 800K
Image Writer II

Nouveau



Nouveau

Disque Dur

20 Megs Apple®

- Maintenant disponible

Nouveau

ImageWriter II

- Grande vitesse
- Qualité lettre
- Impression couleur
- Options 32K mémoire tampon,
jusqu'à 4 usagers

Expansion de mémoire

512K Micro-Boutique 449\$

512K à 1 Meg 799\$

Le plus gros détaillant indépendant Apple® au Canada

Macintosh™ est une marque sous licence de Apple Computer Inc., Apple, le logo Apple et ImageWriter II sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

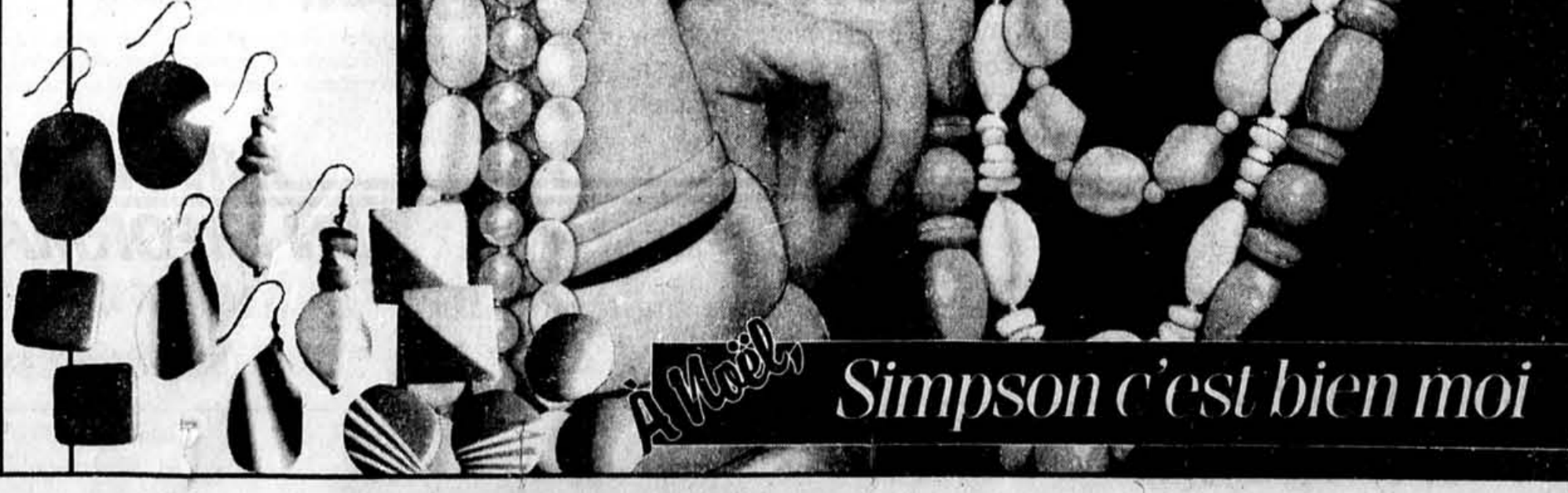
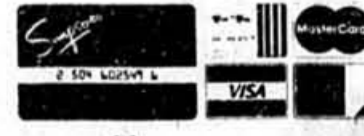
SIMPSON

AU CHOIX 199

Une profusion de bijoux pour plaire à toutes!

Quoi offrir à Noël... un problème pas toujours facile à résoudre! Et c'est pourquoi Simpson vous propose cet achat vraiment remarquable: Une sélection des plus imposantes de **COLLIERS BRACELETS BOUCLES D'OREILLES** à un seul bas prix abordable. Vaste choix de modèles et coloris bien à la mode, recherchés par toutes les élégantes sur votre liste de cadeaux. Venez chercher les vôtres dès aujourd'hui!

Achat en personne seulement
Bijoux, 227, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



À Noël Simpson c'est bien moi

DÉMOLITION DE 73 LOGEMENTS SUR LA RUE PEEL Le RCM demande la création d'une commission et la révision du règlement

■ La critique du RCM sur l'habitation, M. John Gardiner, demande que la Ville de Montréal mette sur pied une commission ad hoc pour juger de la demande

MARIANE FAVREAU

de démolition de 73 logements, sur la rue Peel, au nord de Sherbrooke, et révisé le règlement en cause. Cette recommandation est d'ailleurs contenue dans un jugement récent de la Cour supérieure.

Au conseil municipal, hier soir, le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a déclaré qu'il avait « l'intention d'apporter certaines modifications à cette commission, non sur les personnes mais sur les critères sur lesquels les commissaires se basent ». Il a également déclaré qu'un comité a reçu le mandat de revoir le ré-

glement sur la démolition des immeubles résidentiels. Mais il n'est pas sûr que ces révisions puissent se faire pour s'appliquer précisément au cas en litige.

En avril dernier, le comité exécutif de la Ville avait refusé la démolition des immeubles de la rue Peel. Le propriétaire de ces maisons, M. Réal Lépine, avait alors fait appel à la Commission d'arbitrage pour la protection du patrimoine résidentiel. Celle-ci a renversé, en juillet, la décision du comité exécutif et a autorisé le propriétaire à démolir les logements pour construire des condominiums de luxe. Cette commission relève de la Ville mais ses jugements sont définitifs et sans appel.

C'est pour vices de procédure que la Cour supérieure a entendu l'appel des locataires des logements. Dans son jugement rendu

la semaine dernière, le juge Jean Provost dénonce les vices de procédures et les ambiguïtés du règlement municipal (5241) qui traite de ces questions. Il suggère fortement que la cause soit entendue par de nouveaux commissaires et que la Ville crée à cet effet, une commission ad hoc.

« Le fait que la commission ou certains de ses membres soient appelés à réviser leurs propres décisions crée un doute raisonnable quant à l'absence de préjudice intellectuel en faveur des propriétaires et contre les requérants », écrit-il.

Pour le conseiller John Gardiner, il importe, pour le fair play et l'apparence de justice, que les commissaires qui ont déjà opté pour la démolition ne soient pas à nouveau saisis de la demande. Il estime donc que la Ville doit « mettre sur pied, sans délai, une

telle commission ad hoc si elle veut que justice soit vraiment rendue. »

M. Gardiner assure que « seuls la suspension du règlement 5241 actuel, sa refonte telle que réclamée par le jugement de la Cour supérieure, et la formation immédiate d'une commission ad hoc, sont en mesure d'assurer à ces citoyens que justice soit faite ». M. Lamarre veut étudier la question avant de décider s'il y a lieu de modifier la commission.

Par ailleurs, certains appartements au centre de l'îlot ne sont pas touchés par le jugement de la Cour supérieure et le conseiller Bennet demande s'il n'y a pas lieu de prendre des mesures d'urgence qui empêcheraient leur démolition avant une décision finale pour l'ensemble. La Ville veut consulter ses avocats.

« JE SUIS MAINTENANT AGENT DE VOYAGES! »

Michel Paradis



Gisèle April-Fortier

878-1414

Centre de Formation en Tourisme Inc.
420 ouest de La Gauchetière, bureau 1031, Montréal, Qué. H2Z 1E1
Permis du Ministère de l'Éducation no 749726 — Ens. professionnel sec. pour adultes.

Formation d'agent de voyages

L'agent de voyages: un professionnel. Devenir agent de voyages en quelques heures serait vraiment trop facile!

Actuellement, le Centre de Formation en Tourisme est la seule école privée au Québec à vous offrir un programme de formation professionnelle pour adultes, spécialisée en agence de voyages et reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec.

Des carrières fascinantes et diversifiées

Nous retrouvons plusieurs de nos anciens étudiants à la direction d'agences de voyages, plusieurs sont même propriétaires, de plus nous en retrouvons un grand nombre chez les grossistes en voyages, dans les compagnies aériennes, les compagnies d'assurance-voya-

ges, de location de voitures, hôtels, etc.

Avant de vous inscrire pour un cours d'agent de voyages, vérifiez la réputation de l'école. Le Centre de Formation en Tourisme vous apportera le meilleur rendement sur votre investissement.

Un programme de 302 heures
Ce programme de formation professionnelle comprend 7 cours (332 heures) et un stage dans une agence de voyages d'une durée minimale de 30 heures.

INFORMATION

Les cours de jours débutent le 13 janvier, ceux de soir le 3 février, et ceux de samedi le 1er février. Pour plus de renseignements ou pour recevoir une documentation plus détaillée, appelez: 878-1414.

SIMPSON

Une bonne idée-cadeau!

Luxueux sacs à main en

cuir, maintenant offerts

à bas prix des plus tentants!

Les sacs à main qu'elle convoite depuis si longtemps, sont maintenant à votre portée... grâce à ces bas prix Simpson! 34.99 à 45.99 - voilà tout ce que vous paierez pour ces attrayants modèles en cuir souple. Styles mode les plus recherchés, certains rehaussés d'un motif paisley, quelques-uns avec garniture froncée, avec noeuds et touches décoratives en laiton. Sélection imposante de coloris d'automne, de bon aloi en toute occasion. Faites lui plaisir à l'occasion des Fêtes... c'est facile, grâce à ces bons achats Simpson!

Valeur Simpson

SAC À MAIN DEVILLE. Mauve, noir ou bleu.

SAC SPORT avec imprimé paisley. Bleu, rouge, fuchsia ou noir.

45.99

GRAND SAC À MAIN SOUPLE AVEC RABAT. Rouge, mauve ou noir.

39.99

SAC SPORT À OUVERTURE JUMELÉE. Gris, noir, bourgogne ou taupe.

42.99

SAC À CADRE LAITON POLI. Noir, blanc hiver, mauve, fuchsia, bleu roi ou rouge.

34.99

SAC À RABAT AVEC NOEUD. Noir, taupe, zinnia ou fuchsia.

34.99

SAC SPORT FRONCÉ. Noir, taupe, bleu ou zinnia.

42.99

GRAND SAC À MAIN souple avec noeuds. Noir, fuchsia, rouge, bleu ou zinnia.

42.99

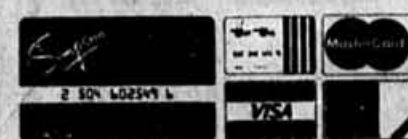
SAC À MAIN DEVILLE EN SUÈDE. Avec garniture froncée. Noir, rouge, taupe ou bourgogne.

42.99

RANGE-TOUT POUR SAC À MAIN. Idéal pour ranger toutes vos affaires ou lorsque vous changez de sac à main.

12.00

Achat en personne seulement
Sac à main, 225, entre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



A Montréal

Simpson c'est bien moi

SAQ: les négociations reprennent

Les négociations ont repris hier après-midi, après une journée de relâche, entre la Société des alcools du Québec et le syndicat des 2 700 commis et employés de bureau, lequel se dit

prêt à négocier jusqu'à « épuisement des forces » pour régler ce conflit, maintenant dans sa troisième semaine.

Selon un porte-parole syndical, le fossé est encore « assez grand »

entre le syndicat et l'employeur pour ce qui est des salaires, point majeur toujours en suspens. L'essentiel des clauses normatives est réglé.

Le syndicat a déjà annoncé qu'il accepterait des hausses de six, quatre et quatre p. cent pour trois ans. Selon le porte-parole syndical, la dernière offre de la SAQ à ses commis est de quatre p. cent la première année et le

taux de l'inflation les deux autres. Quant aux employés de bureau, ils recevraient 2,25 p. cent la première année et le pourcentage de l'inflation les deux dernières années.

La direction de la SAQ a par ailleurs fait savoir que tous les magasins seront fermés aujourd'hui pour permettre aux employés de refaire les stocks.

L'Ontario retirera du marché de 20 à 30 autres vins et spiritueux

TORONTO (CP) — De vingt à trente autres marques de vins et spiritueux pourraient être retirées des tablettes des magasins spécialisés en Ontario à la suite de l'intention annoncée hier par le gouvernement fédéral de réduire considérablement le niveau permis de carbamate d'éthylène. Cette indication a été donnée par le ministre ontarien de la Consommation, Monte Kwinter, qui a toutefois précisé qu'il faudrait procéder à d'autres

analyses pendant encore un jour ou deux.

Une représentante du ministère fédéral de la Santé, Mme Diana Kirkpatrick, avait annoncé hier à la commission d'enquête sur la société des alcools de l'Ontario que le maximum de 500 parties de carbamate d'éthylène par milliard va être réduit à 30 pour les vins de table à 100 pour les portos et sherris, à 150 pour les alcools distillés et à 400 pour les liqueurs.

THERMOPOMPES

EXTRA SPÉCIAL RABAIS \$?????? mois

7 ANS LIVRAISON DE MAZOUT

— 100% garantie — pièces et main-d'oeuvre
— votre fournaise à l'huile — votre thermopompe

SI VOTRE CÔUT DE CHAUFFAGE EST PLUS DE \$900. APPELEZ SANS PLUS TARDER.



Enairsol
DISTRIBUTEUR YORK

1084, NOTRE-DAME
Lachine, Que.
H8S 2C1

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
487-0077
637-7283

SIMPSON C'EST *Super* SENSATIONNEL

ACHATS DIVERTISSANTS!

Voici deux excellents
appareils vous offrant
rendement élevé!

TÉLÉ-COULEUR 14 PO "LOYD'S"

Un cadeau qui est toujours apprécié! Téléviseur 14 po de qualité, offrant des images aux couleurs claires et nettes. Idéal pour la salle familiale, vivoir, chambre des enfants. De plus, il vous est maintenant offert à bas prix Simpson.

- Mise en marche instantanée
- Syntonisation de précision
- Syntonisateur VHF/UHF
- Contrôle couleur automatique
- Garantie 3 ans
- Haut-parleur 3 po pour un son riche
- Coffret au fini simili-noyer

Valeur Simpson, 249.99

MAGNÉSCOPE VHS "SHARP"

Un appareil des plus perfectionnés offrant des heures de détente... maintenant à votre portée grâce à Simpson. Visionnez vos films préférés sans interruptions commerciales. De plus, vous pourrez enregistrer une émission tout en regardant une autre... un atout des plus recherchés par les amateurs de vidéo!

Caractéristiques de pointe:

- Enregistrement/lecture 8 heures
- Peut capter 105 postes sur réseau du câble
- Télécommande sans cordon
- Programmation 7 jours, fonctions au jour le jour.

Valeur Simpson, 449.99

Achat en personne seulement
Divertissement au foyer, 395,
centre-ville. Aussi à Fairview,
Anjou, Laval et St-Bruno.

HEURES D'AFFAIRES DES MAGASINS SIMPSON

Centre-ville —
Du lundi au vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 21h
(En vigueur maintenant
jusqu'au 23 décembre)

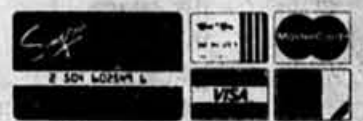
Succursales —
Du lundi au vendredi: 9h30 à 21h
Samedi: 9h à 21h
(En vigueur maintenant
jusqu'au 23 décembre)



Valeur Simpson
249⁹⁹



Valeur Simpson
449⁹⁹



À l'École

Simpson c'est bien moi